

Jura : prise de position retentissante d'un préfet

PAGE 9

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Incendie géant en Argovie : 20 millions de fr. de dégâts

Une cigarette serait à l'origine du drame

(c) Les habitants de Ruemikon — une localité argovienne, située dans le district de Zurzach — n'oublieront pas de si vite la nuit de vendredi à samedi, au cours de laquelle un incendie d'une rare violence a occasionné pour plus de 20 millions de dégâts. Selon des personnalités officielles, ces dégâts pourraient être encore plus importants que prévu. Il était vendredi 17 heures, lorsque des passants constatèrent que des flammes s'échappaient d'une grande bâtisse, servant de stock à l'entreprise Hofstetter, spécialisée dans les transports et le stockage de marchandises diverses.

Avant que les pompiers de Ruemikon ne soient sur place, l'incendie s'était déjà étendu sur la seconde partie du bâtiment, dans laquelle étaient stockés des fruits et des légumes séchés. Les flammes, qui atteignaient une hauteur de 40 à 45 mètres, menacèrent de s'étendre à d'autres bâtiments, dont une centrale frigorifique, une maison d'habitation et un bâtiment administratif.

Pas moins de 250 pompiers, venus de 6 communes, luttèrent jusqu'au petit matin contre les éléments déchainés : ils parvinrent à éviter le pire, les bâtiments mentionnés ci-dessus ayant finalement pu être sauvés. Mais, dans les locaux, réservés aux produits les plus divers, tout a été calciné. Les pompiers ont dû sortir samedi des dizaines et dizaines de tonnes de coton, de cacao, de fruits et

légumes séchés, etc... Le bâtiment lui-même a été entièrement détruit.

L'ENQUÊTE

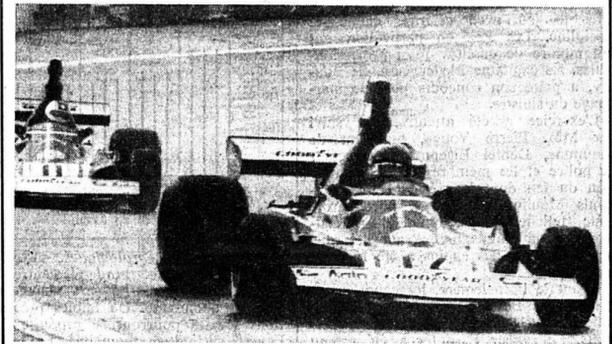
Au cours de tout le week-end, la police cantonale argovienne a continué à interroger des dizaines et dizaines de personnes, qui auraient pu assister de près ou de loin au début de l'incendie

de Ruemikon, qui a fait pour 25 millions de francs de dégâts matériels. Le témoignage de la secrétaire de l'entreprise paraît extrêmement précieux : c'est elle qui a alerté les pompiers.

E. E.

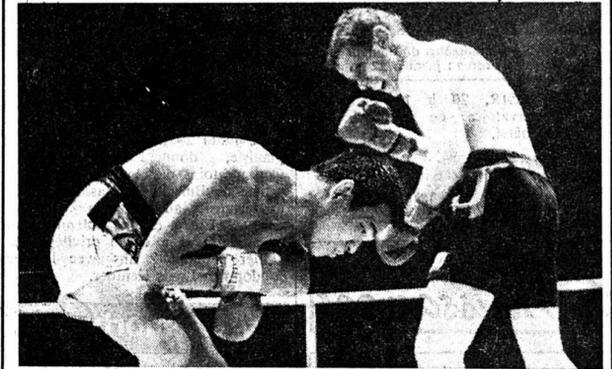
Suite page 11

Automobilisme : Ferrari en force



Souvent en évidence depuis le début de la saison, Ferrari a réussi un retour en force lors du GP d'Espagne de formule 1, quatrième manche du championnat du monde des conducteurs : elle a réussi le « double », l'Autrichien Lauda s'imposant devant le Suisse Clay Regazzoni, comme en témoigne notre téléphoto AP. Commentaire de notre envoyé spécial Christian Wenker en page 16.

Boxe : Chionoi n'a pas plié



Le Thaïlandais (à gauche), contrairement aux apparences, n'a pas cédé devant Chervet, lors du championnat du monde des poids mouches. La décision des juges et de l'arbitre fut qualifiée de scandaleuse. Mais où était le scandale? Lire en page 19 les commentaires de notre envoyé spécial P.-H. Bonvin.

(A.S.L.)

Football : transmission de pouvoirs



Battu à Zurich, Bâle a passé son pouvoir à l'équipe du Letzigrund. François Pahud a suivi cette rencontre après avoir assisté (samedi) à l'échec de Saint-Gall (Blaettler face à Biaggi sur notre document A.S.L.) devant Neuchâtel Xamax.

LES IDÉES ET LES FAITS

Vaine querelle

De toute évidence, dans sa grande majorité, la masse des consommateurs ne peut accueillir avec satisfaction la nouvelle hausse du prix des principaux produits agricoles. Il s'agit surtout des denrées de première nécessité et l'opinion est particulièrement sensible à tout renchérissement, dans ce domaine, la logique pure d'ailleurs n'y point trouver son compte. Car les paysans n'ont pas tort de faire observer que, par exemple, la hausse considérable du prix de l'essence n'a provoqué ni une irrésistible vague de protestation, ni un recul marqué de la circulation automobile. On finit par s'en accommoder. Alors pourquoi ces cris et ces réclamations quand il s'agit du lait?

Indirectement, l'Union syndicale suisse, disons ses dirigeants, ont tenté de répondre à cette question. La décision du Conseil fédéral, expliquent-ils en substance, n'est pas fondée sur des considérations de rigueur économique. Elle a un caractère politique, elle reflète la crainte de voir renaître et s'amplifier la mauvaise humeur des paysans, telle qu'elle s'est manifestée, il y a quelques mois déjà et traduite, dans certaines régions, par le refus du contrôle laitier.

La remarque n'est point dépourvue de pertinence. Il va de soi que, sur le plan économique, un nouveau relèvement des prix viendra contrecarrer les effets, bien faibles déjà, des quelques efforts tentés pour freiner l'inflation. Nul ne saurait contester que la doctrine orthodoxe exigerait de stabiliser les prix des produits agricoles, comme ceux des autres marchandises d'ailleurs. Il n'échappe à personne non plus que, dans sa décision, le Conseil fédéral a tablé sur des raisons d'ordre politique.

Mais a-t-il agi autrement, lorsque, d'ailleurs avec l'assentiment des Chambres, il accordait un treizième traitement annuel aux agents des services publics qui réclamaient une rémunération accrue non seulement pour obtenir la compensation du renchérissement, mais aussi l'amélioration du pouvoir d'achat « afin de rétablir la concordance avec l'évolution des salaires dans l'industrie privée »?

Les arguments par lesquels les paysans ont justifié leurs dernières revendications ont en tout cas autant de valeur que ceux dont les fonctionnaires ont fait état lorsque leurs intérêts étaient en jeu.

En fait, dans tout cela, il n'y a guère qu'une querelle de mots. Personne, ou presque personne ne veut aujourd'hui regarder la réalité en face et admettre qu'une politique conjoncturelle efficace ne pourra prendre assise que sur des bases établies après une nouvelle concertation entre partenaires sociaux.

Mais cela exigera plus que de belles paroles et de bonnes intentions. Il faudra la détermination d'accepter certains sacrifices, et d'abord de la part de cette minorité qui profite encore largement de la « surchauffe » et de l'inflation.

Aussi longtemps que l'on se contentera de dialogues de sourds, chacun cherchant avant tout à faire prévaloir son propre avantage, les prix évolueront selon la seule logique du chacun pour soi. Et surtout on ne changera en rien en s'accusant réciproquement de sacrifier l'économie à la politique.

Georges PERRIN

Un commando vole pour 56 millions de fr. de toiles à un collectionneur de Dublin

DUBLIN (Reuter). — C'est peut-être le plus important vol de tableaux jamais réalisé dans le monde : cinq malfaiteurs armés commandés par une femme parlant avec un accent français se sont introduits dans la demeure d'un riche collectionneur près de Dublin et ont emporté 18 toiles d'une valeur de huit millions de livres sterling (soit environ 56 millions de francs suisses).

Selon la police irlandaise, les intrus, qui brandissaient des pistolets, ont ligoté le propriétaire des lieux, sir Alfred Beit, sa femme et leurs cinq domestiques avant de découper de leurs cadres les toiles les plus précieuses de la collection.

Celle-ci, l'une des plus belles collections privées du monde, comporte plus de cent œuvres d'art.

L'opération n'a duré que sept minutes. Les tableaux emportés sont trois Rubens, deux Gainsborough, un

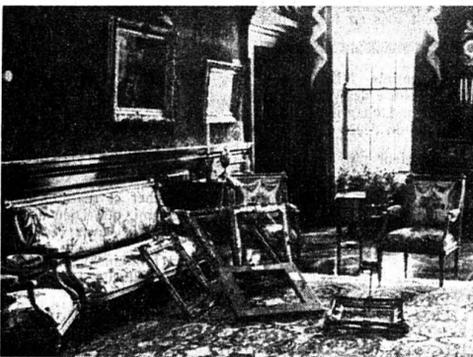
Goya, un Vermeer, un Jan Steen, un Franz Hals, deux Metsu, deux Guardi, un Murillo, un Ruisdael et un Velasquez.

Les auteurs du vol sont arrivés à la demeure de sir Alfred, Russborough house, à Blessington, localité située à une trentaine de kilomètres de Dublin, à bord d'une voiture.

Sir Alfred, 71 ans, est un ancien député à la Chambre des communes de Londres, dont la famille a fait fortune dans le diamant en Afrique du Sud.

Frappé d'un coup de crosse à la tête, mais seulement légèrement blessé, il fut poussé en compagnie de sa femme et de leurs domestiques à l'intérieur de la bibliothèque. Les malfaiteurs les ligotèrent ensuite avec des bas nylon qu'ils avaient apportés.

(Suite en dernière page)



Après le passage des cambrioleurs. (Téléphoto AP)

Sur les bords du Léman

GENÈVE (AFP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères doivent se rencontrer au cours des prochaines heures à Genève.

De source officielle, on ne peut encore obtenir aucune précision sur l'horaire de leurs conversations, qui doivent porter sur les négociations Salt. Celles-ci se dérouleront alternativement à l'hôtel Intercontinental où descendra M. Kissinger et au siège de la mission soviétique auprès des organisations internationales de Genève, situé à quelques centaines de mètres de l'hôtel Intercontinental.

Tout porte à croire que les conversations entre les deux hommes d'Etat se prolongeront jusqu'à cet après-midi. M. Kissinger doit ensuite gagner Alger, puis Damas et l'Égypte. De son côté, M. Gromyko est également attendu au Proche-Orient.

Valais : un tragique week-end fait 3 morts et 10 blessés

De notre correspondant :

Trois morts, dix blessés, tel est le bilan d'un week-end tout particulièrement sanglant en Valais. Plusieurs automobilistes ont été surpris par une route marquée encore par l'hiver. Les embardées furent nombreuses sur les routes de montagne. Au Simplon, par exemple, où la route du col était enneigée, plusieurs automobilistes sont partis dans le vide ou ont percuté des pylônes de béton bordant la chaussée.

Les deux accidents les plus graves ont eu lieu dans la vallée de Zermatt et à Bramois près de Sion. Dans la vallée de Zermatt non loin de Saint-Nicolas, une auto conduite par M. Jacques Dorsaz, 24 ans, de Fully, a foncé contre un pilier. Le conducteur fut tué sur le coup. L'un de ses passagers, M. Jean-Paul Meisoz, 19 ans, de Vernayaz, est mort à son tour à l'hôpital de Viège une heure après l'accident. Un troisième occupant M. Philippe Clivaz, 18 ans, de Fully également, est hospitalisé dans un état inspirant de sérieuses inquiétudes.

DANS LA NUIT

Autre embardée tragique, mais près de Sion cette fois. Un ingénieur de Sion, M. Laurent Bourban rentrant chez lui vers 3 heures du matin, aperçut une voiture qui venait de faire une folle embardée. Le chauffeur sauta à terre et aperçut avec stupeur que le conducteur du véhicule gisait dans son sang à plusieurs mètres de sa voiture. Il s'empressa de donner l'alerte en allant réveiller M. Dayer, le patron du café de la Belle-Ombre qui téléphona aussitôt à la police.

Agents et ambulanciers arrivèrent bientôt sur place. Le malheureux conducteur qui venait de trouver la mort si tragiquement était un jeune homme de Bramois âgé de 20 ans, François Knoeringer, carreleur. M. Knoeringer roulait de Sion en direction de Bramois pour rentrer chez lui vers 3 heures du matin. Tout laisse supposer que sous l'effet de la vitesse, il perdit le contrôle de son véhicule et sortit de la chaussée. Il faucha une haie sur plus de 100 m, avant d'aller percuter un arbre sur le côté gauche de la chaussée. Le véhicule bascula ensuite de l'autre côté de la route, tandis que le jeune homme était éjecté. Il mourut sur les lieux mêmes de l'accident.

Manuel FRANCE

La tarte à la crème

L'inflation, c'est la tarte à la crème. Vous ne pouvez plus sortir, rencontrer des amis ou connaissances, assister à une réunion quelconque, sans qu'on vous la serve. Voire qu'on vous l'envoie à travers la figure, pour vous clouer le bec. Incroyable, le nombre de gens qui savent — et forcément toujours mieux que vous ou que quiconque — ce qu'il conviendrait de faire pour mettre fin à ce cauchemar!

Faux cauchemar d'ailleurs, puisque la vie continue, autour de nous, comme si de rien n'était. Les affaires? Elles marchent, cahin-caha. Mais ce n'est pas le marasme, ni la crise, et encore moins l'effolement ou la panique. Certes, dans le bâtiment, des craquements sont perceptibles sous l'échafaudage. A cause des « arrêts », du blocage des crédits, du manque de liquidités. Et quand le bâtiment ne va pas...

Mais, dans l'ensemble, les foules se préparent courageusement à la prochaine campagne — des vacances. Où allez-vous cette année? Les regards se portent, de plus en plus, au-delà des frontières de l'Helvétie : en France, en Italie, en Autriche. C'est tellement meilleur marché, à cause du cours des changes.

Et puis, le service, en Suisse, laisse tant à désirer en maints endroits. Il est temps — il est urgent, minuit moins cinq! — de réagir énergiquement, et méthodiquement, pour conserver ou restaurer la réputation de l'hôtellerie et de la restauration helvétiques. Les grands voisins dépensent des trésors d'imagination pour attirer, séduire et retenir le touriste. Même l'Allemagne fédérale, malgré le mark cher pour le porteur de francs suisses, s'est mise sur les rangs, avec de fortes chances de succès.

L'inflation, pour y revenir, les foules ne paraissent pas s'en préoccuper trop. Pas assez en tout cas. Que faire pour créer ce « réveil de la conscience collective permettant de résoudre le problème », dont parlait récemment le professeur Kneschaurek, grand spécialiste en matière de prospective économique? Un « lien très étroit existe entre l'inflation et notre façon de penser et d'agir » à chacun de nous, a-t-il constaté.

Allez donc expliquer au père de famille, victime des augmentations en spirale, comment modifier ses pensées et son comportement pour bloquer l'inflation! Peut-être vous répondra-t-il que ceux qui manipulent les millions — grandes administrations, vastes ensembles économiques et financiers — cessent d'abord de nourrir cette pieuvre, l'inflation. Et sans doute n'aura-t-il pas tort.

R.A.

Un mort et cinq blessés à Corjo-lens

Un accident s'est produit hier entre Fribourg et Payerne, causant la mort d'un passager et faisant cinq blessés.

PAGE 23

Les chances de Mitterrand

La gauche peut-elle faire le mois prochain la démonstration qu'elle est majoritaire en France? Lucien Granger analyse les données du problème.

PAGE 24

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 9.

INFORMATIONS SUISSES : page 11.

LES SPORTS : pages 13, 14, 16 et 19.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 21.

DERNIÈRE HEURE : page 23.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Grand exercice des sapeurs-pompiers

(c) Le corps des sapeurs-pompiers de Cortaillod, commandé par le capitaine R. Pellet, était sur pied vendredi soir. Le grand exercice clôturant la série des entraînements printaniers était au programme.

Afin de créer une situation réaliste, ayant pour but de mettre à 100% la troupe et l'état-major à l'épreuve, la commission du feu avait choisi le lieu du sinistre dans le plus grand secret. C'était dans un vieux quartier, avec ses petites cours encombrées et ses ruelles étroites. Le coin idéal!

Sitôt l'alarme donnée, le commandant a organisé son dispositif d'attaque et de sauvetage. Il s'est plu à reconnaître combien sa troupe, à tous les échelons, a joué le jeu avec célérité, calme et discipline. Les P.S. en particulier, ont fait montre de qualités quasi professionnelles. Le capitaine Biedermann, de Boudry, a prêté son concours pour le marquage du sinistre.

L'exercice a été attentivement suivi par MM. Pierre Vouga, président de commune, Daniel Eigenmann, directeur de police et les membres de la commission du feu dont le président M. Jean-Louis Moulin s'est fait le porte-parole pour féliciter le commandant, l'état-major et la compagnie. Avant l'alarme, une inspection des engins a été faite au hangar.

Avant le licenciement, les caporaux F. Addor, G. Bonjour, H. Moulin et A. Mückli ont reçu leurs galons de sergents. Le sapeur E. Suter a été promu caporal. Tous ces hommes ont participé au récent cours de district pour sous-officiers.

COLOMBIER

A la gendarmerie

(c) Depuis six ans à Colombier, l'appointé de gendarmerie Charles Moser, quittera dès le 1er juillet, la localité pour les Geneveys-sur-Coffrane.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CE SOIR, 20 h 15, salle du Conservatoire de musique de Neuchâtel,

Récital

Kristina Steingger
pianiste

Naissances

Monsieur et Madame Jean BURKHARDT, Walter et Jacqueline ROTTET, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille
Nathalie
le 27 avril 1974
Clinique Seeland Aux Ruaux Bienne 2603 Péry

Monsieur et Madame Gilbert KUNG-HOCHULI et Patrick ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur
Nicole
28 avril 1974
Maternité Pourtalès Pré-Gaillard 14 Neuchâtel Cortaillod

Catherine et ses parents, Marianne et Denis CLERC, ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Olivier Sébastien
le 26 avril 1974
Hôpital du Samaritain Ch. de Cuard 29 1800 Vevey 2022 Bevaux

Monsieur et Madame de SANDOL-ROY, Alain et Guénola, ont la joie d'annoncer la naissance
d'Anne
le 27 avril 1974
Maternité Pourtalès 62, fbg de l'Hôpital Neuchâtel Neuchâtel

Michel et Andrée GOBBO-MOTTAZ ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit
Stéphane
26 avril 1974
Maternité Rue Voltaire 9 1000 Lausanne 1006 Lausanne

Madame et Monsieur Marcel FRUTIGER-GIRARD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Marc
27 avril 1974
Hôpital des Cadolles Rte de Bâle 1 2000 Neuchâtel 2525 le Landeron

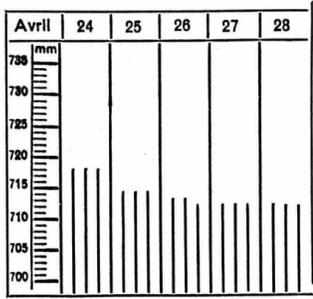
Cédric a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Cyril
le 27 avril 1974
Monsieur et Madame Claude VEUVE
Maternité Perrières 4 b Landeyeux 2072 Saint-Blaise

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 27 avril 1974. — Température : moyenne, 6,1; min.: 3,2; max.: 9,4. Baromètre : moyenne, 712,0. Vent dominant : direction, est, sud-est, jusqu'à 13 h 30, sud, sud-ouest; force : faible. Etat du ciel : couvert.

Observatoire de Neuchâtel, 28 avril 1974. — Température : moyenne, 9,7; min.: 5,8; max.: 14,2. Baromètre : moyenne, 709,3. Eau tombée : 0,5. Vent dominant : direction, sud, sud-ouest-est calme jusqu'à 8 h 30, est, nord-est. Force : faible à modérée. Etat du ciel : couvert très nuageux à couvert de 9 h à 12 h 30, faible pluie de 5 h 30 à 8 h 30.



Niveau du lac le 27 avril 1974, 429,18
Niveau du lac le 28 avril 1974, 429,16

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité sera changeante, souvent abondante. De faibles précipitations locales pourront se produire dans l'ouest, surtout en montagne. La température en plaine sera voisine de 4 degrés durant la nuit et de 14 degrés l'après-midi. En montagne, le vent sera modéré du secteur sud à est et l'isotherme de zéro degré avoisinera 2300 mètres.

Temps probable pour mardi et mercredi. — Nord : en partie ensoleillé. Quelques précipitations locales, surtout en montagne. Föhn temporaire.

Sud : couvert, précipitations intermittentes. Eclaircies isolées.

COMMUNIQUÉ

Récital de piano au Conservatoire

Le lundi 29 avril, Kristina Steingger, pianiste, donnera un récital au Conservatoire de Neuchâtel. Cette jeune artiste de Burgdorf a passé son diplôme de virtuosité au Conservatoire de Berne en 1972. Elle a ensuite obtenu une bourse anglaise et a eu le privilège de travailler pendant 2 ans avec le pianiste londonien Louis Kentner.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix.

Madame et Monsieur Aurèle Huguellet-Cornu et leur fils Christian, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Louis CORNU

leur très cher frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu à l'âge de 29 ans après quelques jours de maladie.

2000 Neuchâtel, le 28 avril 1974.

L'incinération aura lieu mardi 30 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille : Hêtres 18, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Repose en paix chère maman, tes souffrances sont finies.

Madame et Monsieur Richard Masur-Tripet, à Champ-du-Moulin;

Madame et Monsieur Willy Kaltenrieder-Tripet, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Boudry, Berne et Payerne;

Madame Blanche Bühler-Tripet, à Boudry, et son fils, à Genève;

Madame Georgette Jacot-Tripet, ses enfants et petits-enfants, à Pesoux et Soleure;

Monsieur Aimé Banderet-Tripet, à Sauges, ses enfants et petits-enfants, à Zurich et au Locle;

Madame et Monsieur Abram Renaud-Tripet et leurs enfants, à Cortaillod;

Madame Marguerite Oseley-Perret et ses enfants, à Renens (Vaud);

Madame Charles Borel-Perret et ses enfants, à Neuchâtel;

Madame Hélène Lesquereux-Perret et ses enfants, à Pesoux et Paris;

Madame Marie Perret-Juvet et ses enfants, à Neuchâtel;

Monsieur Arthur Tripet-Fallet, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Madame Ruth Bastaroli-Tripet et sa fille, à la Coude,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie TRIPET-PERRET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 85^{me} année.

Champ-du-Moulin, le 26 avril 1974.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 30 avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille : 2149 Champ-du-Moulin (NE).

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de la Béroche, c.c.p. 20 - 363

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La direction de la Caisse cantonale d'assurance populaire a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Roger HOSTETTLER

son fidèle correspondant de Couvet.

Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Fernand Reymond-Moulet, et Patricia, à Cornaux;

Monsieur Roger Reymond-Aubert, à Vevey, ses enfants et petits-enfants à la Tour-de-Peilz, Vevey et Lausanne;

Monsieur Arnold Zwahlen-Reymond, à Boudry;

Madame René Reymond-Bühler, ses enfants et petits-enfants, à Genève et Lausanne;

Madame Gilbert Reymond, à Lausanne;

Monsieur et Madame Henri Reymond-Golay et leurs enfants, au Sentier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel REYMOND

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 83^{me} année.

2087 Cornaux, le 27 avril 1974

(Vignoble 28)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu mardi 30 avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien.

Il me fait reposer dans de verts pâturages;

Il me mène le long des eaux tranquilles;

Il restaure mon âme. Ps. 23

Les descendants de feu Monsieur et Madame Henry Wolfrath;

Leurs parents et alliés,

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Paul-René WOLFRATH

qui s'est endormi paisiblement le 24 avril 1974, à l'âge de 82 ans.

L'inhumation a eu lieu à Fenin dans l'intimité.

Neuchâtel, 27 avril 1974

(11, chemin de Trois-Portes)

Monsieur et Madame Michel Scholl et leurs enfants Laurence, Gilles et Frédérique, à Chêne-Bourg;

Monsieur et Madame Gérard Scholl et leurs enfants Pascale, Arnaud et Liliane, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Alfred Gentson, à Neuchâtel;

Madame Blanche Monnet, à Lausanne;

Madame Hélène Roulet et ses enfants, à Neuchâtel;

Madame Florence Monbaron, à Cornaux,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Albert SCHOLL

née Violette MONBARON

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 82^{me} année, à la suite d'une longue maladie supportée avec courage et foi.

2000 Neuchâtel, le 25 avril 1974.

(Grise-Pierre 3)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 15 : 12.

L'incinération aura lieu le lundi 29 avril, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VISITES A LA BRASSERIE MULLER

Le Club de publicité de Neuchâtel, sous la direction de son président Monsieur Henri Soguel, a eu la grande chance de pouvoir visiter la Brasserie MULLER à Neuchâtel.

Il a été reçu par M. Henri BORN, directeur, et en groupes dirigés par MM. Merlotti et Perrinjaquet, a pu suivre la fabrication de la bière et son embouteillage mécanisé très moderne. Après la visite, la direction de la Brasserie MULLER a offert à ses hôtes une collation qui a été très appréciée.



(Photo J.-P. Baillod)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Bluet Vuitel-Magnin, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Gilbert Magnat-Vuitel et leurs enfants, Natalie et Cédric, à Hauterive,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice VUITEL

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, parent et ami, décédé dans sa 68^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 27 avril 1974.

(Rue Louis-Bourquet 21)

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté. Prov. 19 : 22

L'incinération aura lieu lundi 29 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société des agents de la police cantonale neuchâteloise a le pénible devoir de faire part du décès de son membre et ami,

Maurice VUITEL

géolier retraité

Madame Jacques Du Pasquier;

Monsieur et Madame Jacques Du Pasquier, Patrice, Blaise, Emmanuel, Violaine et Claire;

Monsieur et Madame Etienne Du Pasquier, Eloi et Delphine;

Madame René Du Pasquier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame René Burnand, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame Robert Du Pasquier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Daniel Du Pasquier, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Michel Du Pasquier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame André Du Pasquier, leurs enfants et petits-enfants;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Hermann Du Pasquier-Gibert;

Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jacques DU PASQUIER

pasteur

rappelé à Dieu dans sa 86^{me} année.

Concise, le 27 avril 1974.

Mes destinées sont dans ta main.

Ps. 31 : 16.

Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur.

Rom. 14 : 8

Le service funèbre aura lieu au temple de Concise, le mardi 30 avril à 14 heures.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

La Société gymnastique NEOCOMIA et la Société neuchâteloise des Vieux-Néocomiens ont le profond chagrin de faire part à leurs membres du décès de

Monsieur

Jacques DU PASQUIER

survenu le 27 avril 1974.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

La Société des VIEUX-ZOFINGIENS et la section des Actifs ont le pénible devoir d'annoncer à leurs membres le décès de leur frère de couleurs,

Monsieur

Jacques DU PASQUIER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Rose Guilloid-Fornallaz à Lugnorre;

Famille de feu Bondallaz, leurs enfants et petits-enfants à Lugnorre et Môtier;

Famille de feu Herren, leurs enfants et petits-enfants à Morat et Salavaux;

Madame Juliette Keusen, ses enfants et petits-enfants à Portalban, Courtelary, Neuchâtel et Morat,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis GUILLOD-FORNALLAZ

à Lugnorre,

leur très cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 73^{me} année, le 28 avril 1974.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Mat. 11 : 28

L'ensevelissement aura lieu à Lugnorre, le 30 avril à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h 30 au domicile mortuaire.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

Voiture contre un arbre

● DIMANCHE vers 2 h 30, alors qu'il circulait au volant de son automobile route des Poudrières en direction de Vauseyon, M. P. B., domicilié à la Chaux-de-Fonds, a perdu la maîtrise de sa machine. Au carrefour de Beauregard, elle est montée sur un flot et a fini sa course contre un arbre. Dégâts. Le conducteur a été soumis aux examens d'usage.

Près d'un million et demi pour les rues de la ville

● DEPUIS six ans, Neuchâtel a consacré une somme de quatre millions et demi de francs à l'entretien et à la rénovation de ses rues. Cet effort doit être poursuivi afin que le réseau urbain soit en état de supporter le trafic actuel.

Pratiquement, c'est tous les deux ans que le Conseil communal demande un crédit important à cet effet. Pour 1974-75 c'est une somme de 1.400.000 fr. qui est nécessaire à la réalisation du programme prévu: réfections totales aux endroits suivants: rue des Parcs (entre Sablons et Comba-Borel), carrefour Maillefer-Poudrières, Verger-Rond, rue de la Main, Saint-Nicolas et J.-de-Hochberg; réfection partielle Oratoire, Raffinerie, Vieux-Châtel, Clos-Brochet, Trois-Portes, Coquemène ainsi que divers autres travaux d'entretien dans divers quartiers.

Lors de sa séance de lundi prochain, le Conseil communal demandera également au législatif de lui accorder un crédit de 145.000 fr.

pour l'achat d'un camion destiné au service des travaux publics, pour remplacer un autre véhicule semblable dont le transfert au service des parcs et promenades et places de sport est prévu.

DEUX LEGS IMPORTANTS

Une fois de plus, la Ville bénéficie de généreux donateurs qui, par testament, ont légué au chef-lieu des sommes importantes dont le Conseil général est appelé à prendre acte avec reconnaissance. C'est tout d'abord feu le conseiller communal Emmanuel Borel (qui appartient à l'exécutif de 1919 à 1943) décédé le 1er mars dernier, qui lègue à la ville 100.000 francs.

Puis une Neuchâteloise aussi, feu Louise-Adèle Uhler-Schott, décédée le 19 janvier passé qui lègue à la ville 100.000 fr. pour les œuvres sociales et 20.000 fr. pour l'hôpital des Cadolles. Avec la première somme, le Conseil communal envisage de moderniser les homes de l'Ermitage et des Rochettes.

Dites-le avec des fleurs...



● PREMIERE manifestation publique de l'année et organisée par Neuchâtel-Centre, avec la collaboration des fleuristes et paysagistes de Neuchâtel, le grand marché aux fleurs de l'hôtel de ville a attiré le public samedi. Voici une vue de cette manifestation qui animait le quartier avec d'autant plus de bonheur que la circulation est interdite ce jour-là rue du Concert.

Moto contre auto

● SAMEDI vers 17 h 30, M. G. J., de Neuchâtel, montait la rue des Battieux à motocyclette. En s'engageant rue de la Perrière, son engin est entré en collision avec la voiture conduite par M. R. P., du Landeron, qui survenait en sens inverse. Dégâts.

Maladresse

● VENDREDI vers 23 h 15, au volant de sa voiture, Mlle B. U., de Neuchâtel, fit une marche arrière. A l'intersection du faubourg du Lac et de l'avenue du Premier-Mars, sa voiture en tamponna une autre à l'arrêt. Dégâts.

Inattention: des dégâts

● ALORS qu'il effectuait, samedi vers 21 h, une manœuvre en marche arrière rue Charles Knapp, M. C. D., domicilié à Boudry, n'a pas été assez attentif et son véhicule a touché une voiture en stationnement. Dégâts.

Tamponnement

● VENDREDI vers 21 h 30, alors que M. A. W., de Neuchâtel, circulait rue de Port-Roulant, sa voiture a tamponné deux véhicules en stationnement. Dégâts.

Formation professionnelle



● VENDREDI soir, au cours d'une petite cérémonie dont nous avons parlé, la commission mixte italo-suisse de formation professionnelle du canton de Neuchâtel a procédé à la remise d'attestations sanctionnant la fin de ces études théoriques et pratique dans le secteur de la mécanique générale.

Les personnes qui ont reçu ce titre sont, à Neuchâtel: MM. Mario Aurora, Giuseppe Calanni, Luigi Coppotelli, Sergio Casera, Umberto Cravero, Bruno Camilli, Enzo di Fant, Gaetano D'Ambrosio, Danilo Fiorese, Roberto Giovampietro, Silvio Tombari, Oronzo Vergari, et Ermanno Zaccomer.

A Couvet: MM. Salvatore Astuto, Jean-Marie Barbe, Carmelo Bevacqua, Antonio Figueroa, Roger-Albert Jeanjaquet, Antonio Martin, Domenico Mattosio, Enrique Perez, Jacinto Pinilla, Fernand Thiébaud et Alessandro Toffoli.

A noter que l'âge des candidats variait entre 23 et 50 ans! En outre, ont reçu leur certificat fédéral de capacité au terme de leurs études, mais sans toutefois faire l'objet de ladite cérémonie: MM. Gabriele Gramigni (moyenne générale 5, 3me prix), Mario Sperandio (4,7), Marcello Borran (4,5), Virginio Battiston (4,4), ex-aequo Giuseppe Da Dalto et Elio De Martin (4,3).

Cérémonie de clôture des examens d'apprentissage à Colombier

Samedi matin, au Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier, c'est devant une salle comble, témoignant de l'intérêt croissant porté par les parents et les jeunes à cette importante branche de l'enseignement, qu'a eu lieu la cérémonie de clôture des examens.

M. Guy Bedat, chef de la section de la formation professionnelle à l'Office cantonal du travail, s'adressant aux parents pour les féliciter d'avoir écarté toute solution de facilité en ayant encouragé leurs enfants à s'engager dans la voie d'un avenir sûr en acquérant un métier.

Puis, il recommanda aux jeunes qui débutent dans la vie active de considérer leur certificat comme une plateforme leur permettant d'aller de l'avant, de mettre leurs connaissances au service de l'économie du pays, de se perfectionner sans cesse, d'aimer leur métier.

UN IMPÉRATIF: L'AUTO-PERFECTIONNEMENT

Après un intermède musical dû au «Newcastle jazz band», très applaudi par les auditeurs, M. Georges Graber, directeur de l'établissement, devait prononcer une allocution. Il invita les lauréats à élever sans cesse leur formation professionnelle, à faire preuve d'ambition et d'initiative, à ne pas se contenter d'un petit savoir, à prendre l'habitude de l'auto-perfectionnement:

— Le pays le plus fort ne sera pas celui qui disposera du plus d'or, de kilowatts ou de mazout, mais celui qui sera le plus riche en hommes d'initiative, en hommes capables. Chaque ouvrier doit se sentir visé et être conscient qu'en tenant constamment à un niveau de compétence en rapport avec l'évolution technique, il participera au développement économique et social du pays.

M. Graber devait ensuite conseiller aux nouveaux ouvriers qualifiés de veiller à un choix judicieux de leur avenir, maintenant qu'ils se retrouvent libres de toute tutelle: «A une époque où certains tentent d'échapper aux contraintes sociales en recourant à la drogue ou à l'alcool, il reste encore des qualités telles que la persévérance, la ponctualité et le respect de son prochain qui forgent l'homme et rendent la vie plus heureuse.»

Le directeur du centre appela ensuite les jeunes à s'intégrer à la société, à participer activement à la vie publique au lieu de rester dans l'expectative, afin de faire quelque chose de positif. En conclusion, il leur souhaita beaucoup de succès dans leur nouvelle vie.

M. Bedat devait procéder enfin à la remise de 97 certificats tandis que les représentants des organisations professionnelles patronales et syndicales remettaient une avalanche de prix aux lauréats.

A l'issue de la cérémonie, le public fut invité à visiter l'établissement pour



La remise des certificats couronnant la formation professionnelle s'est déroulée, devant un nombreux public, à la salle de gymnastique de l'établissement.

discuter avec les maîtres et admirer les travaux des élèves.

J.P.

LE PALMARÈS DE LA SESSION DE PRINTEMPS

Voici le palmarès de la session de printemps:

● Ferblantiers: 1er - moyenne générale 4,8: Michel Cochet, M. Ernest Geiger, Neuchâtel; 2me - 4,7 - ex aequo: Jean-Daniel Berclaz, Insta-rax, la Chaux-de-Fonds; Raymond Pretot, M. René Vernetti, le Locle; Silvio Sieber, MM. Schaub et Cie, Marin; 5me - 4,6 - ex aequo: Jean-Pierre Lavanchy, M. Alfred Gross, Neuchâtel; Bernard Ribaux, M. Ernest Käslin, Boudry; 7me - 4,5 - ex aequo: Mario Bonfiglio, Mentha S.A., Neuchâtel; Charles-André Maurer, MM. Schaub et Mühlemann, la Chaux-de-Fonds; 9me - 4,4: Daniel Tripet, Insta-rax, la Chaux-de-Fonds; 10me - 4,3: Gilbert Piatera, MM. Minder et Cie, Neuchâtel; 11me - 4,2 - ex

aequo: Pierre-Alain Dubey, M. Alfred Gross, Neuchâtel; Daniel Hadorn, M. Gunther Winkensch, la Chaux-de-Fonds; Jacques Hentzi, M. René Vernetti, le Locle; 14me - 4,0: Pierre Gyger, M. Rémy Perret, le Landeron.

● Ferblantier de fabrique «B»: Martin Favre, 4,4, Usine Decker S.A., Neuchâtel.

● Forgerons-mécaniciens en machines agricoles: 1er - 4,8: Jean-Marc Besancet, M. Henri Buchs, la Côte-aux-Fées; 2me - 4,7: François Opplinger, les Fils d'Adolphe Finger S.A., les Ponts-de-Martel; 3me - 4,4: Georges-Edouard Dubied, M. Walter Siegenhaller, Chézard; 4me - 4,1: Roland Aellen, M. Bernard Frei, la Sagne.

● Installateurs sanitaires: 1er - 5,3: Jean-Pierre Meylan, M. Roger Geiser et Fils, Fleurier; 2me - 4,8: Gilbert Glauser, W. Moser, Corthésy et Girard, la Chaux-de-Fonds; 3me - 4,6: Francis Guenet, MM. Bauermeister et Cie, Neuchâtel; 4me - 4,5: Jean-François Droz, M. Ernest Käslin, Boudry; Cosimo Malagnino, Art. 30 L.F.; 6me - 4,4 - ex aequo: Bernard Hirschy, Ernest Zraggen S.A., la Chaux-de-Fonds; Pierre Sahli, MM. Schaub et Mühlemann, la Chaux-de-Fonds; 8me - 4,3: Jean-Paul Lauper, M. Rémy Perret, le Landeron; Gilbert Piatera, MM. Minder et Cie, Neuchâtel; 10me - 4,0: Jean-Denis Hirschy, M. Willy Eisenring, les Brenets.

● Maçons: 1er - 5,5: Jean-Pierre Bucher, MM. Roquier frères, Peuseux; 2me - 5,3: Laurent Aquillon, M. Félix Bernasconi, les Geneveys-sur-Coffrane; Denis Michaud, H. Marti S.A., Neuchâtel; 4me - 5,2: Pierre-Alain Socchi,

M. Arturo Socchi, Neuchâtel; 5me - 5,1: Bertrand Cuche, Corti S.A., la Chaux-de-Fonds; 6me - 5: Antoine Castella, Comina Nobile S.A., Saint-Aubin; Yves Luscher, Facchinetti et Meroni S.A., Neuchâtel; 8me - 4,9: Giuseppe Mucaria, Bieri et Grisoni S.A., la Chaux-de-Fonds; 9me - 4,8: Ronald Ballmer, MM. Paci et Cie, la Chaux-de-Fonds; Jean-François Berberat, M. Arnold Giovannoni, la Chaux-de-Fonds; Denis Perret, MM. F. Piémontesi et Cie, Fontainemelon; Jean-Luc Quadri, Facchinetti et Meroni S.A., Neuchâtel; Sylvain Vuille, MM. Arrigo et Cie, Peuseux; 14me - 4,6: Pierre-André Dubois, Facchinetti et Meroni S.A., Neuchâtel; Denis Guyot, Bieri et Grisoni S.A., la Chaux-de-Fonds; Pierre-Henri Heytens, M. P. Castioni, la Chaux-de-Fonds; Gérard Meyer, M. Félix Bernasconi, les Geneveys-sur-Coffrane; 18me - 4,5: Roger Gaille, MM. Codoni et Cie, Couvet; 19me - 4,4: Jean-Marc Bulliard, MM. Ed. Spinedi et fils, Cortaillod; Jean-Claude Kaenel, Storni et Maggi S.A., Couvet; Carlo Mathez, M. Félix Bernasconi, les Geneveys-sur-Coffrane; Jacques Petitpierre, Pierre Pizzera S.A., Boudry; 23me - 4,3: Jean-François Burge, MM. Madliger et Challandes Ing. S.A., Neuchâtel; Blaise Fivaz, M. Edouard Bosquet, la Chaux-de-Fonds; 25me - 4,2: Jacques Rossier, MM. Roquier frères, Peuseux; 26me - 4,1: Georges-André Jean-Mairet, MM. Maspoli et Cie, le Locle; 27me - 4: Flavio Proserpi, MM. Arrigo et Cie, Peuseux; Gérard Simon, MM. Allanfranchini et Cie, Neuchâtel; Erkan Soydas, M. Félix Bernasconi, les Geneveys-sur-Coffrane.

(A suivre)

Un tournant décisif pour l'Ecole secondaire de l'Entre-deux-Lacs

Le conseiller d'Etat François Jeaneret, chef du département de l'Instruction publique, présidera jeudi à l'Auditorium du Centre scolaire de Vigner, une importante séance d'information relative à la construction d'un centre scolaire secondaire dans l'Entre-deux-Lacs. Les conseillers communaux, les conseillers généraux et les membres des commissions scolaires des communes de Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron et Lignières, ainsi que diverses autres personnes intéressées par le sujet, y prendront part.

Après les souhaits de bienvenue du Conseil communal de Saint-Blaise et une introduction de M. François Jeaneret, MM. Jean-Philippe Vuilleumier et

Claude Zweacker, du Service de l'enseignement secondaire du département de l'Instruction publique, évoqueront l'enseignement secondaire inférieur dans le canton de Neuchâtel et les effets de l'évolution démographique dans l'Entre-deux-Lacs tandis que M. Armand Goulier, président de la commission d'étude pour la construction d'un centre scolaire secondaire dans l'Entre-deux-Lacs présentera les études menées en vue de l'implantation du bâtiment et de la constitution d'un syndicat intercommunal.

Cette séance d'information laisse présumer que les études conduites depuis quelque cinq ans pour la construction d'une école secondaire dans l'Entre-deux-Lacs ont atteint un tournant décisif.

CRESSIER

Collision entre deux motocyclistes

Samedi, vers 16 h 30, M. Martin Glaser, âgé de 20 ans, et M. Bruno Wingeyer, âgé de 20 ans aussi, tous deux domiciliés à Nidau, faisaient du motocross sur la colline, à l'est de la raffinerie lorsque leurs machines entrèrent en collision. Blessés, ils ont été transportés à l'hôpital Pourtalès.

PESEUX

Motocycliste blessé

Samedi, vers 16 h 30, M. Christian Diserens, 19 ans, de Neuchâtel, circulait à motocyclette rue du Châtelard. Arrivé à la hauteur de la rue de la Chapelle, sa moto entra en collision avec la voiture conduite par M. F. B., de Chambrelin, qui survenait en sens inverse. Blessé, M. Diserens a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

Décès de l'ancien chef géolier de la prison de Neuchâtel

Au chef-lieu où il était domicilié, 21, rue Louis-Bourguet, est décédé subitement, dans la nuit de vendredi à samedi, des suites d'une affection cardiaque, M. Maurice Vuillet, âgé de 68 ans, ancien chef géolier de la prison de la ville.

Après être entré dans la gendarmerie neuchâteloise durant la crise des années trente, il fut affecté successivement aux postes de Neuchâtel, la Maison-Monsieur, la Chaux-du-Milieu durant la dernière guerre, puis de Travers. Partout sa simplicité, son honnêteté foncière, son dévouement, sa générosité et son sens de l'humain furent appréciés.

Revenu au chef-lieu, il remplit la fonction d'adjoint de M. Gauchat, chef-géolier, avant de lui succéder. Il dirigea la conciergerie de Neuchâtel durant dix-huit ans avec compétence et énergie.

Victime, il y a une dizaine d'années, d'une sauvage agression dans la cellule de deux détenus qui voulaient s'évader, il dut à sa robuste constitution de ne pas succomber à ses nombreuses et graves blessures crâniennes.

Atteint néanmoins dans sa santé, et moralement affecté par cette agression, il prit sa retraite prématurément, il y a sept ans, peu avant la modernisation de la prison de Neuchâtel.

TROIS VOIX D'ÉCART SEULEMENT AU LÉGISLATIF DE COLOMBIER Non à Cescole mais la population aura le dernier mot

De notre correspondant: Le législatif de Colombier a siégé, on le sait, jeudi soir sous la présidence de M. Marcel Augsburg, en présence de 38 conseillers. Le Conseil communal «in corpore» assiste aux débats, de même que l'administrateur communal M. Mathias Wirz. En lever de séance, M. Augsburg souhaite la bienvenue à deux nouveaux conseillers en l'occurrence MM. Patrice Blanc et Denis Jeaneret, tous deux appartenant au parti radical.

Nominations et naturalisations. — En raison de plusieurs démissions, les nominations tacites suivantes ont eu lieu: M. Georges Ielsch (rad) est élu à la commission de salubrité publique; M. Denis Jeaneret (rad) à la commission des services industriels, M. Patrice Blanc (rad) remplacera M. Jean-Michel Poirier en qualité de questeur. D'autre part, M. Jean-Claude Darbe (soc) remplacera Mme Marie-Louise Schwab au sein de la commission scolaire primaire. C'est à l'unanimité des voix des membres présents et sur la proposition de la commission des naturalisations et des agrégations que M. Carlos Bernasconi, sa femme et sa fille ont été naturalisés. Il en fut de même pour M. Léon-François Urbain et ses deux fillettes.

ENFIN DES BARRIÈRES A TRANSAIR!

Le Conseil communal demandait l'autorisation de contracter deux emprunts dans le but de consolider le crédit de construction auprès d'un établissement bancaire, représentant au total un montant de 700.000 francs. C'est par 38 oui que ces deux demandes furent acceptées. D'autre part, un crédit de 30.000 francs a été accordé pour la pose de barrières automatiques au carrefour de Transair. Cette demande a été présentée à la suite de différentes interventions de membres du Conseil général. Ainsi, d'en-

tente avec la Compagnie des transports en commun, un projet a été établi pour l'installation de telles barrières. Cet aménagement sera notamment subventionné par la compagnie et la Confédération. La commune de Boudry participera, elle, pour une somme d'environ 10.000 fr. à ces travaux dévisés au total à 94.000 francs.

Une nouvelle fois, le Conseil communal proposait au législatif la modification de deux articles du règlement sur les constructions du 1er octobre 1971. Aucune intervention n'a été faite sur cet objet et les modifications furent acceptées sans opposition.

NON (HELAS!) A CESCOLE!

C'est par 20 voix contre 17 que le Conseil général a refusé l'entrée en matière concernant l'octroi d'un crédit complémentaire de 1.470.000 fr. pour la construction d'une deuxième salle de gymnastique et d'un bassin de natation au Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE). Cet objet a déjà été traité dans notre édition de samedi. Rappelons simplement que la population devra se prononcer puisqu'une initiative populaire est à la base de ce vote et les électeurs communaux se prononceront, en toute conscience, au début du mois de juin prochain.

Dans les divers, on a parlé de la station de pompage de la N5 (verrue) et le Conseil général attend toujours une réponse du Conseil d'Etat suite à sa requête de mars dernier. Il a aussi été question des abattoirs, de l'usine de Cotendard et surtout du danger existant route de Sombacour, ancienne route de Planeyse.

Si vous n'avez plus de pot, vous avez de la chance!
pour les pots d'échappement

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.
Saars 14 - Tél. 25 23 30

Encore 7 semaines

hug

Championnat du monde de football

TV

Avec un téléviseur de Hug Musique S.A. Neuchâtel

IMMEUBLES

A vendre

ferme neuchâteloise

mitoyenne, région la Côte-aux-Fées.
Prix : Fr. 120.000.—
Tél. (039) 23 55 02.

Je cherche, à l'ouest de Neuchâtel

TERRAIN

de 1200 à 1500 m2 pour construction d'un petit immeuble locatif.

Adresser offres écrites à EZ 1177 au bureau du journal.

Je cherche sur le Littoral neuchâtelois

TERRAIN

pour la construction de villas.

Parcelles de 800 à 1200 m2.

Faire offres sous chiffres DY 1176 au bureau du journal.

Riviera des fleurs

Jolis studios et appartements à vendre, près de la mer et de la plage, à la Résidence suisse, avec balcon ou jardin privé, dès Fr. 33.900.—. Visitez les week-ends sur place, en bus. Location par SWISS TOURING. Crédit disponible par banque suisse. INTER-SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

Particulier cherche à acheter

MAISON

de un ou deux étages, à Neuchâtel centre ou près du centre, ancien immeuble.

Adresser offres écrites à 294-374 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LES RUAUX, COLOMBIER

Il reste à vendre

1 APPARTEMENT RÉSIDENTIEL

de 4 1/2 pièces.

Situation très calme, grands espaces verts. Tram, centre du village et écoles à proximité. Piscine, garage collectif. Tapis tendus, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau.

Prix de vente : Fr. 182.000.—.

Box dans garage collectif : Fr. 14.000.—.

Financement assuré.

Pour traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

MAJORQUE, à vendre votre futur

CHATEAU-VILLA

en Espagne.

9 pièces, 2 salles d'eau, 10.000 m2 de terrain, terrasses, à 6 km de la mer; tranquillité absolue.

Idéal pour artiste, directeur, financier.

Fr. 330.000.—.

Faire offres sous chiffres P 36-901221, Publicitas, Lausanne.

A LOUER

A louer à Neuchâtel appartement de

5 pièces avec hall

complètement agencé et à l'état de neuf; petit jardin de plaisance à disposition. Loyer 800 fr. + chauffage - eau chaude. S'adresser à l'Etude Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer à Neuchâtel appartement de

4 pièces avec hall

complètement agencé; petit jardin de plaisance à disposition. Loyer 690 fr. + chauffage - eau chaude. S'adresser à l'Etude Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer pour le 1er mai ou date à convenir, à Marin-Saint-Blaise,

1 STUDIO

Loyer Fr. 385.—, charges comprises.

Fiduciaire ROBERT & BREGNARD S.A., fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 17 17.

A louer pour le 1er mai ou date à convenir, à la rue des Fahys, à Neuchâtel,

bel appartement de 4 pièces

situé dans un immeuble neuf, avec ascenseur et à proximité immédiate du trolleybus. Loyer 650 fr., charges non comprises.

S'adresser à : Etude Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A LOUER A MARIN

immédiatement ou pour date à convenir, logement de 2 1/2 ou 3 1/2 pièces avec service partiel de conciergerie.

S'adresser Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

STUDIOS

d'une surface d'environ 25 m2 entièrement équipés, avec salle de bains et cuisine agencée. Libres tout de suite. Meublés ou non meublés. Loyer Fr. 360.—. Visite du studio pilote et renseignements à

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

A louer pour fin juin, au bord du lac, au Landeron,

appartement de 3 1/2 pièces

avec confort, vue et ascenseur. Loyer : 495 fr., charges non comprises.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Saint-Blaise, chemin des Plaines,

1 appartement de 2 1/2 pièces

tout confort; situation tranquille. Libre dès le 24 juin 1974. Prix de base : 395 fr. + 45 fr. à titre de charges. S'adresser : Etude Thorens, tél. (038) 33 27 56.

A louer à BEVAIX, Monchevaux 8 et 12, immédiatement ou pour date à convenir,

beaux appartements

de 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine équipée, ascenseur, service de conciergerie, etc.

Prix de location garanti pendant 3 ans : Fr. 500.— à Fr. 520.— plus charges.

S'adresser à : Gérance des Immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, Interne 454.

LOCAL

d'environ 20 m2 à Neuchâtel, au nord de la rue Fontaine-André, à la hauteur du numéro 5, à remettre pour date à fixer; pourrait convenir à photographe amateur, artisan, ou comme entrepôt; loyer mensuel : 155 fr.

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'étude de Me Roger Dubois, notaire, rue du Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 14 41.

A louer à Neuchâtel

places de parc

rue Bachelin - rue de la Côte dans garage collectif tempéré.

Loyer mensuel : 65 fr.

Renseignements et inscriptions à : Banque Populaire Suisse, M. Gougler, rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 77 66.

A louer, à l'est de Neuchâtel

STUDIO MEUBLÉ

cuisine agencée, tapis tendu, balcon, Fr. 450.— charges comprises.

Libre dès le 24 juin 1974. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Boudry

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces. Location mensuelle 515 fr. Libre dès le 30 avril 1974.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer pour date à convenir, à la rue de l'Hôpital, bel appartement

3 chambres

cuisine, salle de bains, entièrement rénové, 4me étage. Loyer mensuel 430 fr.

Ecrire sous chiffres CX 1175 au bureau du journal.

Dem. à louer

Louez votre maison

à des professeurs hollandais-anglais. Possibilité d'échange ou location.

F. N. Hinloopen, professeur d'anglais, Stelweg 35, Castricum (Pays-Bas).

Je cherche à louer pour les mois de juin, juillet et août

villa, chalet ou appartement de vacances

aux abords du lac de Neuchâtel, ou région de la Béroche.

Adresser offres écrites à DU 1116 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour notre service de publicité à Lausanne, une

employée de commerce

— de langue maternelle allemande mais à même de converser en français, comprenant l'anglais à la lecture

— au bénéfice d'une formation commerciale, apprentissage de commerce ou école de secrétariat avec quelques années de pratique

— sachant faire preuve d'initiative

Cette future collaboratrice devra entre autres tâches

— assister le responsable dans la préparation d'expositions, d'actions publicitaires

— exécuter les travaux administratifs et comptables en rapport avec la fonction

— participer au montage de stands d'exposition

Ce poste implique également de fréquents déplacements en Suisse (expositions, visites de clients).

Notre maison offre les avantages sociaux d'une entreprise moderne, restaurant à disposition, horaire variable, etc.

Les candidates sont priées de soumettre leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Département du personnel (réf. 26)
Case postale
1001 Lausanne

En raison de la promotion du titulaire, La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

PORTIER-RÉCEPTIONNISTE

Nous demandons :

— Maîtrise du français et de l'allemand; connaissance de l'anglais souhaitée
— Bonne présentation et entregent
— Horaire spécial.

Nous offrons :

— En plus de son travail de portier, la personne aidera également à certaines tâches administratives et à l'entretien de l'immeuble
— Travail varié et nombreux contacts
— Rémunération en rapport avec capacités.

Entrée en fonction : dès que possible.

Faire offres à :
SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63
2501 Blénne.



Maculature au bureau du journal



cherche pour son service de livraison

UN CHAUFFEUR QUALIFIÉ

en possession du permis D.

Horaire régulier, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Adresser offres ou se présenter à : CIPAG S.A., fabrique de chaudières et de chauffe-eau, rue Louit-Meyer 15, 1800 Vevey. Tél. (021) 51 94 94 (Interne 17).

A VENDRE

Sur les hauts de Saint-Blaise

4 MAGNIFIQUES VILLAS JUMELÉES

en construction.

Situation tranquille et vue panoramique. Livraison clefs en main : dès octobre 1974.

Prix de vente : de Fr. 330.000.— à Fr. 350.000.—. Financement assuré.

Pour traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

PROCOM NEUCHATEL SA

Promotion commerciale et immobilière

Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

QUI EST PROCOM?

Une agence immobilière conseil, dont tous les services préliminaires sont gratuits. Mieux : une solution nouvelle, simple, pratique et réellement économique. Désirez-vous vendre, acheter, construire, voire même participer au financement de biens immobiliers ?

Nous nous chargeons pour vous de toutes les démarches auprès des agences, banques, architectes, maître d'état et instances officielles.

Gratuitement.



VOTRE VILLA A PRIX FIXE EN QUATRE MOIS

Lisez notre annonce de demain

mardi

AVEZ-VOUS DU TERRAIN A VENDRE ?

Vous en saurez plus en lisant notre annonce de

mercredi

CHERCHEZ-VOUS UN IMMEUBLE DE RAPPORT ?

N'oubliez pas notre rendez-vous

vendredi

ETES-VOUS EN QUÊTE D'UNE RESIDENCE SECONDAIRE ?

Cette annonce vous en dira plus

samedi

VOUS INTERESSEZ-VOUS A L'ACHAT D'UN APPARTEMENT ?

Nous nous adresserons à vous

jeudi

L'INFLATION RONGE VOS ÉCONOMIES
ACHETEZ AUJOURD'HUI VOTRE APPARTEMENT DE DEMAIN

Résidence Cerisiers 10, Gorgier

VENTE D'APPARTEMENTS EN P.P.E.
SITUATION MAGNIFIQUE
VUE PANORAMIQUE

Construction soignée, bien isolée phoniquement et thermiquement
Cuisine équipée
Cave - Galetas - Ascenseur

Appartements

1 1/2 pièce	surface totale 27 m2	dès Fr. 40.000.—	Habitables dès juillet 1974
2 1/2 pièces	surface totale 49 m2	dès Fr. 73.000.—	Premier et deuxième rang à disposition
3 1/2 pièces	surface totale 86,80 m2	dès Fr. 127.000.—	
4 1/2 pièces	surface totale 108,20 m2	dès Fr. 151.000.—	Pour de la documentation technique plus détaillée et pour visiter, s'adresser à
Place de parc dans garage collectif		Fr. 12.000.—	

comina mobile sa

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Tél. (038) 55 27 27-28 Bureau technique
2024 Saint-Aubin (NE)
Rue de la Gare 18
Fiduciaire Antonietti & Böhlinger ou Fiduciaire Bruno Muller
Rue du Château 13 Temple-Neuf 4
2000 Neuchâtel 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25 Tél. (038) 25 83 83

CARNET DE LA SEMAINE

LES ARMOURINS EN FÊTE

VOUS OFFRENT LE NOUVEAU SPECTACLE DU CÉLÈBRE MIME COSTAZ



Homme
ou
robot?

A vous de deviner !

Ce mannequin (vivant ?) présentera la gamme de nos « offres anniversaire » dans nos vitrines, au 1er étage, rayon confection

Une attraction spectaculaire à ne pas manquer

Maintenant les appareils ménagers MOULINEX à prix discount

à notre rayon ELECTRO MÉNAGER
2me étage

Moulin à café	29.—	PRIX DISCOUNT	27 ⁹⁰
Hache-viande ou légumes	99.—	PRIX DISCOUNT	95.—
Moulinette électrique	84.—	PRIX DISCOUNT	79.—
Ouvre-boîtes, avec aiguise-couteaux	49.—	PRIX DISCOUNT	47 ⁵⁰
Couteau électrique	49.—	PRIX DISCOUNT	47 ⁵⁰
Rôtissoire avec brochette et grill pour vos broches et grillades	170.—	PRIX DISCOUNT	162.—
	210.—		199.—

Nos services vous rendent service

Talonnage • Ressemelage
Confection de clés : maison, garage, voiture • Gravures de plaquettes, médailles, bijoux d'identité
Des services ultra-rapides assurés par les spécialistes
Multi-Services, 1er étage.

Des draps de rêve...

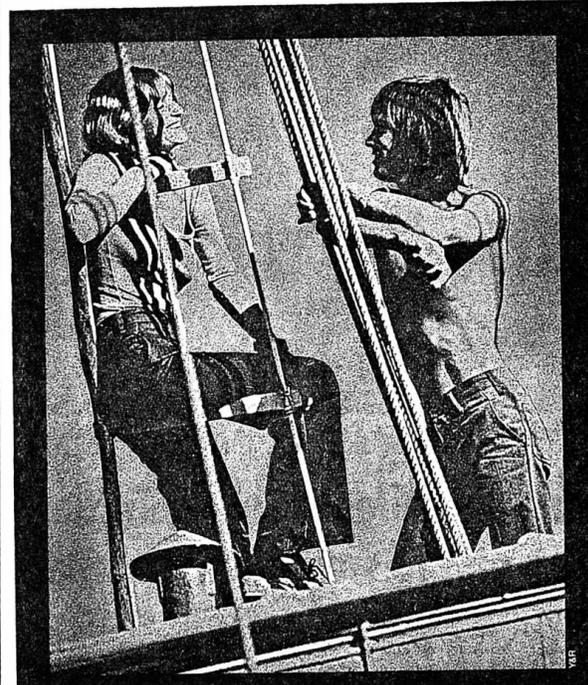
...gais, fleuris, multicolores, ce sont les draps et garnitures de lit « Dreamland » de LEGLER. Dessins d'inspiration orientale, fleurs de printemps, Trianon, l'élégance française. Ce sont les thèmes de la nouvelle collection présentée dans le prospectus à disposition à nos caisses d'étage et en vente à notre rayon de blanc au 1er étage.

MIEUX VIVRE AVEC LES

armourins
neuchâtel

LE GRAND MAGASIN AU PLUS GRAND CHOIX

Levi's



GRANDE VENTE de

Jeans, T-Shirts (avec impressions) chemises, chaussettes Burlington, pulls, tout pour votre confection loisir sur tables spéciales au rez-de-chaussée

OFFRES D'EMPLOIS

LA CENTRALE LAITIÈRE NEUCHÂTEL S.A.
cherche, pour entrée à convenir,

un chauffeur de poids lourds

Faire offres à la Centrale Laitière Neuchâtel S.A.,
tél. 25 98 05.

FAVAG SA

Département micro-électronique

installé à Bevaix, à 15 km de Neuchâtel, dans une nouvelle usine, conçue spécialement pour le développement et la fabrication de composants électroniques (circuits intégrés bipolaires et hybrides, quartz piézo-électriques),

cherche pour son « Engineering »

un laborant en physique

éventuellement un monteur d'appareils électroniques et de télécommunications (FEAM), qui collaborera à la mise au point de prototypes de circuits intégrés et à leur mise en fabrication,

et pour son bureau technique

un dessinateur

qui sera chargé de l'étude et de la réalisation de prototypes employés dans le développement et de machines servant à la production.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, au service du personnel.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone au (038) 46 17 22, interne 23.

FAVAG S.A.
Département micro-électronique,
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 17 22.

CARDINAL

Entrepôt de la Brasserie du Cardinal S.A.,
à Neuchâtel, cherche :

CHAUFFEUR

catégorie D

AIDE-CHAUFFEUR

avec permis A

Horaires réguliers. Place stable.
Téléphoner au (038) 25 11 04.

ENTREPRISE HORLOGÈRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
CHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT DE PRODUCTION

un responsable de fabrication

L'activité du secteur FABRICATION est centrée sur les opérations de terminaison de la montre et occupe environ 50 personnes.

Nous souhaitons trouver un collaborateur qualifié, de formation horlogère, ayant de l'expérience et le goût des responsabilités.

Notre programme de développement est ambitieux tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Notre futur collaborateur pourra compter sur un appui efficace, une confiance très large et des conditions en relation avec les exigences de la fonction.

Si vous vous sentez attiré par ce poste, veuillez nous faire parvenir votre offre manuscrite, avec curriculum vitae, sous chiffres P 28-950042 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds. La plus entière discrétion vous est assurée.

innovation

Pour intensifier l'expansion de notre groupe, nous cherchons des

CADRES

(NIVEAU CHEFS DE GROUPE OU GÉRANTS)

Nous attendons des Intéressés une très bonne formation commerciale, une expérience ou un intérêt développé de la vente au détail, le sens de l'organisation et de la gestion, du dynamisme et l'ambition de fournir un travail supérieur à la moyenne. En plus d'une très bonne maîtrise du français, nous souhaitons des connaissances d'allemand. Age idéal 25-35 ans.

Nous cherchons des personnes actives, ouvertes à l'esprit d'équipe, à la collaboration et capables de diriger du personnel.

Les candidats feront dans l'ensemble de notre groupe suisse une série de stages de formation et auront l'occasion de prendre des responsabilités dans différents services.

Nous pouvons assurer aux candidats faisant preuve d'initiative des postes très intéressants dans divers secteurs de notre entreprise et offrant de grandes chances de promotion.

Nous attendons avec plaisir votre prise de contact par écrit ou par téléphone avec M. Brunner, chef du personnel, tél. (021) 20 19 11.

Grands Magasins INNOVATION S.A.,
case postale, 1002 Lausanne.



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir
pour nos départements
PAPETERIE
LIBRAIRIE

CHEF DE RAYON

Nous demandons :
Bonnes connaissances de la branche.
Facilités administratives.
Aptitudes d'organisation vente.
Qualités de chef pour diriger le personnel.

Nous offrons :
Place stable et rémunérée en fonction des responsabilités.
Travail varié, indépendant et intéressant.
Avantages sociaux dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.
Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

BON MANŒUVRE

ayant des connaissances en mécanique serait engagé tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à B. Borer, démolition d'autos, 2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 66 66.

Nous cherchons

chauffeur-livreur

éventuellement aide-chauffeur-livreur, permis A. Entrée 15 mai ou date à convenir.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à Marcel Gauthier, vins, eaux minérales, Tombet 26, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 15 80.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.,
avenue de la Gare 49,
2002 Neuchâtel,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

MANŒUVRE

pour son département échafaudages tubulaires.

Les candidats Intéressés sont priés de prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 65 41.



Nous désirons engager, pour notre Agence générale de Neuchâtel, une

aide-téléphoniste

pour assurer la permanence de 11 h 30 à 13 h 30 ainsi que des remplacements lors des vacances ou autres absences.

Langue maternelle française ou allemande et connaissances suffisantes de l'autre langue.

Notre service du personnel renseignera volontiers les personnes intéressées.

La Neuchâteloise

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, Interne 208 ou 315.

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS



Voici, de gauche à droite, MM. René Jeanneret, Jean Pettipierre et Evariste Musitelli, tous trois jubilaires de l'« Helvétia ».

Trois jubilaires de l'« Helvétia » fêtés par l'Association cantonale

De notre correspondant :

Ce n'est pas moins d'un siècle et demi d'activité musicale, qui est partagé entre les trois jubilaires de la fanfare « Helvétia » de Couvet, que l'assemblée des délégués de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises a fêté en février à Pesex. Comme à cette même occasion, deux autres musiciens covassons ont été récompensés pour 25 ans de dévouement à la cause musicale, le comité et les dirigeants, par la bouche du président Eric Raymond, ont pu exprimer toute leur satisfaction au cours de la réception donnée en l'honneur de ces vétérans. Pourtant, le réalisme demeurant, il apparaît à chacun que de telles « carrières d'instrumentistes » seront à l'avenir de plus en plus rares à mener à terme tant le désintéressement des jeunes à l'égard de ce genre de musique est grand. Ainsi, les trois cinquantenaires de la société : MM. René Jeanneret, Jean Pettipierre et Evariste Musitelli, ainsi que les jubilaires de 25 ans, MM. Roger Dessoulay et Jean-Paul Martinet pour lesquels, leurs collègues de l'Helvétia ont interprété quelques morceaux, n'ont aperçu que peu de forces jeunes au sein de la formation.

Il ne faut pourtant pas être trop pessimiste car lors du dernier concert de printemps, les spectateurs ont pu applaudir un groupe de six musiciens issus de l'Ecole de musique du Val-de-Travers. Si leur nombre et leurs qualités respectives sont source de réconfort, il faut espérer que d'autres jeunes viennent en-

Derniers devoirs

(sp) On incinéra aujourd'hui lundi, au crématoire de Neuchâtel, la dépouille de M. Roger Hostettler, décédé à l'hôpital de Couvet vers sa 79^e année.

M. Hostettler fut pendant de nombreuses années, agent de la police communale de Couvet, occupant sa fonction avec psychologie, sachant fort bien que la prévention vaut souvent mieux que la répression.

Le défunt fut président de la section du Val-de-Travers des fonctionnaires suisses de police, section qui lui avait conféré le titre de président d'honneur.

La journée mondiale du scoutisme célébrée à Fleurier

De notre correspondant :
Vingt-trois avril... Une date qui, année après année, est célébrée par les scouts dans le monde entier par quelque treize millions de jeunes et de chefs.

A Fleurier, une cérémonie s'est déroulée le matin, à la place de Longe-reuse, avant l'entrée en classe. Les éclaireurs de Fleurier et de Buttes, et les éclaireuses y ont participé, ainsi que les pionniers et « Les Petites ailes ». Des scouts des Verrières se sont joints à leurs camarades.

Après avoir rappelé leurs engagements de scouts par la loi et le renouvellement de la promesse, les scouts ont entendu le rappel de l'histoire de Saint-Georges, ce chevalier d'Asie-mineure, qui a terrassé le dragon.

Légende sans doute, mais toujours aussi actuelle, car le dragon régnait encore dans le monde, entre les peuples,

entre les individus ou simplement dans le cœur. La lutte éternelle contre le mal trouve son incarnation dans ce récit.

En fin de cérémonie, après que quelques chants fervents furent repris en chœur, on rappela aux scouts la portée d'un engagement véritable autour d'eux, dans leur vie quotidienne, par ce qu'ils appellent une B.A. Et on refit le geste proposé par leur fondateur, Baden-Powell, d'un nœud dans le mouchoir au lever, nœud qui sera défilé lorsqu'une aide aura été apportée; geste rituel qui deviendra une habitude lorsque les scouts n'auront plus besoin de mouchoir pour l'accomplir.

Trente ans de lutherie aux Bayards

(sp) Hôtes (enregistrés) de la dernière émission artistique et culturelle « Tout dire » de la Radio suisse romande, entièrement consacrée à la guitare, les frères Werner et Alex Jacot, luthiers de grande renommée, ont rappelé à bon escient qu'ils sont établis aux Bayards depuis trente ans exactement. En effet, dans le volume « Vie musicale » de la collection publiée à l'occasion du centenaire de la République neuchâteloise, Edouard-M. Fallet écrit : « Werner Jacot, né à la Chaux-de-Fonds en 1899, fit son apprentissage de sculpteur sur bois à la Sagne et s'intéressa par la suite aux travaux de la lutherie pour devenir professionnel. Il s'établit dans sa ville natale avec son frère Alex, né à

la Chaux-de-Fonds en 1906, son élève et associé. En 1932, les frères Jacot s'établirent à Grandson-Yverdon, mais revinrent, en 1944, au pays de Neuchâtel, aux Bayards, pour être plus tranquilles et s'adonner complètement à la construction des instruments. » Et M. Fallet de préciser : « Descendants des francs-habergeants comtois, fils des paysans-horlogers du Haut-Jura valanginois, Werner et Alex Jacot, philosophes barbus, originaux, indépendants, ennemis du tumulte et des réclames tapageuses, font des violons qui sont de purs merveilles. » A les entendre, l'autre jour à la radio, on se rend compte que trente années de vie bayardine ne les ont point changés. Au contraire !

Une tradition de plus de cent ans disparaît Mardi, la famille Jacot cessera de vendre du lait à Fleurier

Demain soir 30 avril, ce sera fini. Irrémédiablement et sans retour. Pourtant l'histoire avait commencé il y a plus de cent ans, entre les années soixante et septante du siècle passé, à une date toutefois restée imprécise. Eugène Jacot devenait alors propriétaire d'un petit domaine à Boveresse. Il achetait du lait à quelques paysans. Il l'amenait à Fleurier à dos d'âne, et allait de maison en maison, il le vendait aux particuliers, le payant neuf centimes aux producteurs et réalisant pour son travail un gain de... deux centimes rouges. On croit rêver quand on compare ces chiffres !

Il fit ce commerce pendant plusieurs années, c'est-à-dire jusqu'au moment où son fils aîné, prénommé lui aussi Eugène, ouvrit une laiterie rue du Pont, à Fleurier, laissée, en 1910, entre les mains de son frère cadet, Tell Jacot. Sur celui-ci allait désormais reposer toutes les responsabilités et le développement décisif de la laiterie dans des conditions particulièrement difficiles. En effet, Tell Jacot exploita, secondé il est

vrai par sa femme, admirable de dévouement et de bienveillance, la laiterie rue du Pont, à Fleurier, mais aussi celle de Boveresse. Pendant deux ans, il s'occupa de celle de Couvet, avant de desservir encore celle de Môtiers. Tell Jacot avait des fournisseurs attirés; mais la clientèle ne cessant de s'accroître, il lui fallait aller acheter du lait supplémentaire aux Parcs sur Saint-Sulpice, aux Bayards, aux Sagnettes. Et cela n'était pas une sinécure en hiver où tous ces transports se faisaient sur des chars hippomobiles, devant souvent être remplacés par des « glisses ». Il fallait même procéder à des bordonnements lorsqu'une partie du trajet était encombrée de plusieurs mètres de neige. C'était aussi de longues journées de peine, commencées à 4 heures du matin et se prolongeant jusque tard dans la soirée...

DISTRIBUTION A DOMICILE

Aux environs des années vingt, en même temps que la laiterie Tell Jacot existait à Fleurier — celle des Bugnard ayant été fermée — la laiterie des Bo-

lers liée par contrat à la société des producteurs de lait du village. Dès cette époque on se mit à distribuer le lait à domicile. Cela occasionnait un surcroît de travail et de sueur ! Tout se faisait avec des boîtes chargées sur un char et de ménage en ménage, on apportait ainsi le lait aux clients. La motorisation apparut seulement en 1934 et malgré cela, la famille Jacot, pour faire son quotidien tour du village, avait conservé un char à plate-forme et un cheval. Trois hommes travaillaient ainsi de cinq heures à midi.

LA GUERRE

Tell Jacot fut secondé par ses trois fils, André, Hermann et Albert.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, dit André Jacot, il fallait acheter du lait de secours à la Montagne-de-Buttes, aux Places, aux Bourquins, à la Côte-aux-Fées, aux Bayards, aux Parcs. Et les fameux coupons de rationnement venaient encore compliquer les choses. Chaque jour, pour en faire le décompte, on avait du travail jusqu'à une heure du matin. A cela il fallait ajouter le crédit, car 50 % des clients payaient leur lait « au carnet ». Mes deux frères et moi étions mobilisés, mes parents n'ont pas eu une vie rose...

Pendant cinquante-trois ans, la famille Jacot a tenu les laiteries de Môtiers et Boveresse. Puis elle s'est uniquement consacrée à celles de Fleurier : la principale, rue du Pont, et l'autre, appartenant à la société de laiterie, Grand-Rue Charles-Edouard-Guillaume.

Il y a quelques mois, les frères Jacot décidaient de résilier leur contrat avec la société de laiterie de Fleurier et en même temps de fermer la laiterie rue du Pont où, pendant pas mal d'années, les gosses de l'école primaire allaient acheter sucettes et chocolat pendant le temps de la récréation. Pourquoi cet arrêt définitif ? Simplement parce qu'un descendant des frères Jacot n'a voulu continuer le métier. Ainsi va finir une vieille tradition familiale, même si Hermann et Albert Jacot vont continuer à fabriquer leurs fameuses tomates connues loin à la ronde par leur qualité. Il n'empêche que les laiteries Jacot ont définitivement vécu.



Pâtisseries indigestes...

L'intérêt du dernier « Temps présent » réside essentiellement dans son adaptation quasi spontanée à l'événement. Certes, un reportage sur le Portugal était prévu et la plus récente actualité, « Le putsch des capitaines », était plus ou moins pressenti. Le coup de téléphone en direct d'un correspondant à Lisbonne n'avait rien en soi de très original... Mais l'instabilité de l'information, la relative précision de celle-ci est pour l'homme de la rue chose neuve encore. Si d'ordinaire, grâce au télé, le professionnel était seul possesseur d'une nouvelle lointaine et d'importance mondiale, grâce à la radio et à la télévision, dorénavant, tout le monde sait quasi en même temps que la presse ce qui se passe. Enlevant à la presse écrite son rôle de premier informateur, les moyens électroniques de communication semblent priver celle-ci d'un atout essentiel : l'attrait de la nouveauté.

En fait, l'événement commenté à chaud est comme ces pâtisseries sortant d'un four : trop indigestes ! La presse écrite garde son rôle essentiel d'analyste. Quelques événements récents le confirment. A la nouvelle de la mort du président Pompidou, les commentaires de l'ORTF furent extrêmement limités et se répétaient inlassablement. La défaite du boxeur Fritz Chervet, prétendant au titre de champion du monde des poids plumes, n'a pu être commentée par les spécialistes présents au studio samedi dernier que de façon sommaire, juste après l'événement.

Quant à l'exposé du journaliste

portugais, il se ressentait de l'euphorie de cette libération quasi miraculeuse. Malgré la relative objectivité des informations apportées et si l'on partageait son bonheur tout neuf, on ressentait le besoin de se poser la question : et après... ? C'était demander une analyse que seules les précisions supplémentaires et le silence d'un cabinet pouvaient réaliser.

Le reportage lui-même avait déjà été partiellement diffusé à la parution du livre du général Spinola « Portugal e o Futuro ». Les autres renseignements faisant état du climat portugais ne différaient guère et pour cause des renseignements fournis à propos d'autres Etats totalitaires fascisants. Constatation que l'on retrouvait presque identique dans le second reportage sur l'Ethiopie.

Le pouvoir despotique du Négus, la corruption des masses populaires, la collusion du haut clergé avec l'Etat, le népotisme des ministres, les détournements de fonds opérés par ces mêmes magistrats, les pots-de-vin, la corruption des juges, tout cela faisait un fort joli tableau contrastant heureusement avec les salaires des ouvriers — 110 fr. par mois — ou des métayers — 370 francs par an — alors qu'un comprimé de vitamine avarié se paie aisément trois francs. Charmant pays en vérité et qui démontre bien que l'injustice n'est pas une question de couleur de peau et en tout cas pas l'apanage de la seule race blanche, ceci évidemment n'excusant pas cela.

G.-A. M.

VAUD

Comptoir de Payerne: finances saines

De notre correspondant :

Les exposants du Comptoir de Payerne se sont réunis en assemblée générale au Cheval-Blanc, sous la présidence de M. Max Weber. Le secrétaire, M. C. Tinguely, a lu le procès-verbal de la dernière assemblée, qui fut adopté, puis M. Weber a présenté un rapport sur la marche du vingt-cinquième comptoir, qui a remporté un beau succès (près de quinze mille entrées), malgré les restrictions de circulation du dernier dimanche. Le grand concours « à pied, à cheval, à vélo, organisé « in extremis », a connu un succès inespéré, dont on a parlé dans la presse de tout le pays.

M. Jean-Claude Rapin, caissier, a ensuite donné connaissance des comptes, laissant entrevoir une situation financière parfaitement saine, cela après l'achat

d'un important matériel. Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs, présenté par M. Fernand Plumetaz, ont été approuvés. Deux membres du comité ont donné leur démission : MM. Max Weber, président depuis seize ans, et Louis Gillet, après quinze ans d'activité. L'assemblée a désigné M. Fernand Plumetaz comme nouveau membre du comité, alors que M. Max Weber était acclamé président honoraire. M. Emmanuel Musy, vice-président, s'est fait l'interprète de l'assemblée en remerciant chaleureusement MM. Weber et Gillet de leur inlassable dévouement, leur remettant un cadeau souvenir.

COMITÉ

Le comité dans son ensemble a ensuite été réélu. Les vérificateurs seront : MM. Georges Ischi et Roger Charrière, suppléant, M. Robert Rapin. Le prochain Comptoir de Payerne aura lieu du 16 au 24 novembre 1974, dans la halle de l'aérodrome, comme ces trois dernières années, pour autant que l'autorisation des autorités militaires soit accordée.

En fin d'assemblée, M. Tinguely a encore donné connaissance du résultat d'une enquête faite auprès des exposants sur l'opportunité d'organiser le comptoir seulement tous les deux ans. Mais la quasi unanimité des participants a estimé que le Comptoir devait rester annuel, à une époque où le commerce indépendant a besoin plus que jamais de défendre son existence face à la concurrence toujours plus pressante des grandes surfaces de vente créées dans la région de Payerne.

CHANÉAZ

Chute malheureuse

(c) M. Jean Mercier, 69 ans, domicilié à Chanéaz, a fait une chute. Souffrant d'une commotion cérébrale, il a été hospitalisé à Yverdon.

DOMPIERRE-SUR-LUCENS

Concert du giron de Granges

(c) Un temps maussade a présidé au 43^e concert des chorales du giron de Granges, qui s'est déroulé dimanche, à Dompière-sur-Lucens. Près de 350 chanteurs et chanteuses de la Broye moyenne étaient présents. La fanfare la « Broyarde », de Granges-près-Marnand faisait office de musique de fête.

Cette manifestation annuelle a débuté samedi soir, à la cantine, par un concert de gala donné par l'ensemble musical des usines Bobst, sous la direction de M. Roland Rohrbasser.

Le concert des chorales du Giron, suivi des chœurs d'ensemble, a eu lieu dimanche, également à la cantine de fête, en présence d'un nombreux public. Un cortège pittoresque, une partie officielle suivie d'un banquet, ont clos cette fête réussie, organisée par le chœur mixte de Dompière et environs. Le comité d'organisation était présidé par M. J.-P. Tenhorey.

YVERDON

Election du Conseil de paroisse

(c) Il y avait hier élection du Conseil de paroisse d'Yverdon. Contrairement aux précédentes élections, une liste que l'on peut qualifier de « dissidente » était présentée. Les vingt candidats de la liste dite officielle ont obtenu de 220 à 250 voix, les quatre candidats de la liste des jeunes du groupe de Fontenay de 46 à 69 voix.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Chez FRANCO Spécialités Italiennes

cherche :

garçons de buffet aides de cuisine
ou
garçons d'office femme de ménage

Bien rémunérés.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants. Ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pour compléter notre équipe du service des ventes, nous cherchons une jeune

secrétaire de rédaction

pour correspondance en français et en allemand. Nous demandons la connaissance et la sténographie de ces deux langues et la faculté de travailler de façon autonome.

Nous offrons les conditions d'engagement d'une entreprise moderne, horaire libre, snack-bar pour le repas de midi, etc.

Pour tous renseignements concernant les avantages liés à ce poste, nous prions les intéressées de prendre contact avec nous.



Fabrique de machines S.A.
2555 Brügg/Blénne.
Tél. (032) 53 36 11.

Entreprise du secteur boissons cherche un

MAGASINIER

consciencieux. Préférence sera donnée à personne robuste, de contact facile, et pouvant assumer des responsabilités.

Adresser offres écrites à EU 1117 au bureau du journal.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

chauffeur-livreur

(permis de conduire A) pour 3 jours par semaine ou à la demi-journée.

Téléphoner au (038) 25 32 52.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Si vous manifestez de l'intérêt pour les activités d'un

Service d'exportation

et que vous êtes de langue maternelle française ou allemande, avec de bonnes connaissances de l'autre langue, vous êtes certainement le jeune

EMPLOYÉ DE COMMERCE

que nous cherchons pour compléter l'effectif de notre Division trafic.

Le candidat que nous choisirons doit être au bénéfice du certificat fédéral de capacité ou d'une formation équivalente. Il sera constamment en contact avec les transitaires, les douanes, etc., et sera chargé de suivre le bon déroulement des livraisons et des transports. Divers travaux de correspondance et de statistiques lui seront aussi confiés.

Nous aimerions trouver une personne douée d'esprit d'initiative, capable de prendre des décisions dans son travail et aimant collaborer au sein d'un petit groupe. Permis de conduire pour voitures légères nécessaire.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre ainsi qu'un restaurant d'entreprise, divers clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Maintenant on l'appelle Plata.

Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.

Ornans, Musée Courbet : ouvert.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Boveresse, café Central : en soirée « café conc » avec Jean-Pierre et Bob.

Médecin et pharmaciens habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.

« FAN » bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les contemporains de 1895 sont informés du décès de leur ami

Monseigneur

Roger HOSTETTLER

L'incinération aura lieu aujourd'hui lundi à 16 heures à Neuchâtel.

Le Cercle Républicain de Couvet a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monseigneur

Roger HOSTETTLER

membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES

COUVERT
FLEURIER
non-réponse

63 23 42
61 11 47
61 15 47

LA CHAUX-DE-FONDS

Georges Snyders à l'aula des Forges

Pédagogie non directive: oui mais...

De notre correspondant :
Ils étaient fort nombreux, qui en curieux ou en professionnels, étaient venus écouter Georges Snyders, exposer ses thèses sur une pédagogie moderne. En effet, la pédagogie non directive semble souvent être la panacée, qui résoudra les problèmes des rapports entre maître et élève et qui relancera l'intérêt de l'enfant, pour, finalement, faire de l'école cet instrument vivant et préparant réellement à entrer dans la vie.

Or, avec une expérience très riche et des remarques pertinentes, G. Snyders met en garde contre les limites évidentes de cette doctrine. Sans vouloir dénier les aspects positifs de la pé-

dagogie non directive, soit des relations différentes entre éduquant et éduqué, une plus grande place à l'expression et à l'opinion des élèves, un travail en groupe, c'est en allant plus loin que l'orateur nourrit sa réflexion. « Il ne s'agit pas d'être non directif pour croire être progressiste, précise-t-il, et tant que l'on se contente de changements de formes, on ne fera qu'habiller de neuf des vieux contenus. »

C'est là que réside l'intérêt de la thèse exposée: ce ne sont pas seulement les manières d'enseigner, les modalités de l'enseignement qu'il faut rénover, mais les contenus. Ces derniers doivent être en rapport direct avec la vie des élèves d'aujourd'hui, leurs attentes, leurs aspirations.

S'appuyant sur les données de Neill — l'auteur de « Summerhill » — Snyders lui reproche, comme à d'autres, de se baser sur un monde sans valeurs, sans vérités, qui finalement conduira les élèves au scepticisme et à l'irrationnel. Il faut donc, dès le début, définir une vérité, à savoir le type d'homme que l'on va former, et ainsi l'histoire, la littérature, la vision globale du monde, seront différentes. Mais intervient aussi et obligatoirement, dans ce choix, une notion politique et dans le débat qui suivit cet intéressant expo-

Il en est de l'école comme de tous les autres domaines, soit un choix à faire au début. Veut-on donc une école qui donne sa chance à chacun, un enseignement qui éclaire les faits par la vérité, une justice présente partout, ou un modèle qui illustre les aspirations d'une minorité et perpétue un clivage injuste.

Il est certes peut-être douloureux pour les enseignants de se voir obligatoirement entraînés dans un tel choix, mais l'école c'est avant tout l'affaire des parents, des enfants et enfin de tous les citoyens.

Des vandales boutent le feu à des cyclomoteurs

Un acte de vandalisme déplorable s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi vers 1 h 20. Plusieurs jeunes gens, portant cheveux longs, sans doute en proie au désœuvrement de fin de semaine n'ont rien trouvé de plus intelligent que de boutter le feu à deux cyclomoteurs stationnés, l'un rue du Puits, l'autre, rue de la Ronde. Les premiers secours sont intervenus aussitôt. Les coupables n'ont pas encore été identifiés.

On ne peut que stigmatiser un comportement tout à fait inqualifiable et qui ne peut même pas se justifier par un quelconque refus à quoi que ce soit, car généralement, les cyclomoteurs sont la propriété de jeunes gens. Il faut donc souhaiter que les coupables soient retrouvés au plus vite.

Tôles froissées

Samedi, vers 15 h 30, au volant d'une automobile, M. S.V., de Miécourt, circulait rue Fritz-Couvoisier. Alors qu'il effectuait le dépassement de la voiture de M. E.D., de Kunsnacht, ce dernier obliqua à gauche, dans l'intention de s'engager rue du Marais. Une collision se produisit entre ces deux véhicules, à la suite de laquelle, la voiture de M. E.D. fut projetée contre une voiture exposée devant un garage. Dégâts.

Centenaire de la ligne Bienne-la Chaux-de-Fonds

(sp) C'est le 30 avril 1874 que la ligne de chemin de fer Bienne - la Chaux-de-Fonds a été mise en service, de Bienne aux Convers. De cette station jusqu'à la Chaux-de-Fonds, les trains empruntaient la ligne Neuchâtel - le Locle, ouverte au trafic en 1860. La liaison directe de Renan à la Chaux-de-Fonds par le tunnel de « Crosettes » a été réalisée dès le 17 décembre 1888.

L'électrification de cette ligne a été faite en deux étapes: le 15 mai 1934 pour le tronçon Bienne - Sonceboz et le 15 juillet 1934 de Sonceboz à la Chaux-de-Fonds.

A l'aula des Gentianes

Les arbitres neuchâtelois se sont recyclés

De notre correspondant :
L'aula du collège des Gentianes à la Chaux-de-Fonds accueillit à la fin de la semaine un cours réservé aux arbitres de l'Association cantonale neuchâteloise de football. Cette soirée fut présidée par M. Raymond Grobety, du comité central. Nonante arbitres répondirent à l'invitation qui comportait un ordre du jour important.

Tout d'abord fut projeté un film sur la loi 12 du règlement (fautes et incorrections), qui fut des plus instructifs. Il fut présenté par M. Bernard Lecoulter. Suivirent les séances de travail par groupes et une causerie sur la personnalité de l'arbitre (ses devoirs, ses obligations).

Quatre groupes dirigés par les instructeurs André Longaretti, Ali Thiébaud, Willy Guder et Michel Gyssler, se penchèrent sur ces problèmes.

RÈGLES D'OR
Avant d'entrer en matière, M. Raymond Grobety apporta le message du comité de l'ACNF. Il rappela que les tâches des arbitres et plus spécialement de ne pas critiquer ses collègues (!) et de faire des rapports précis. D'autre part, les joueurs encore en activité ne pourront plus remplir les fonctions d'arbitre, à la suite du mauvais comportement affiché par les sportifs intéressés.

Représentant de la commission des

arbitres de l'A.S.F., M. Gilbert Droz de Marin exposa quelques faits et quelques critiques, à la suite des délibérations de la C.A. Il releva avec plaisir l'invitation adressée à six arbitres du canton pour le cours central de Maccolin. Il s'agit de MM. Longaretti, Thiébaud, Guder et Gyssler (tous anciens), Perrenoud et Schaerer (nouveaux).

Les arbitres de notre canton ont été attentifs. Ils ont remporté chez eux un enseignement capable de renforcer leur personnalité, cela pour le plus grand bien du football neuchâtelois. Ce cours a atteint son but: donner aux « chevaliers du sifflet » plus de précisions sur leurs devoirs et leurs obligations.

P.G.

LES PLANCHETTES Elections communales: liste des candidats

(c) A la suite du décès de Mme Hedwige Santschi, conseillère générale des Planchettes, et la liste d'entente communale n'ayant plus de suppléant, la commune se voit dans l'obligation de procéder à de nouvelles élections communales, cela en date des 4 et 5 mai.

La liste des candidats est la suivante: M. Jacques Baumgartner, mécanicien-électricien; Mme Betty Benninger, ménagère; MM. Henri Benninger, radio-technicien; Marcel Calame, bûcheron; Philippe Donzé, mécanicien-dentiste; Maurice Froidevaux, horloger; Clément Graber, agriculteur.

Le scrutin sera ouvert le samedi de 17 à 19 heures, et le dimanche de 10 à 13 heures.

Deux anniversaires de mariage

(c) Le pasteur Rosat, qui habite pendant de longues années aux Planchettes, a eu la grande joie, dimanche, de célébrer le culte au temple du village, où ont été fêtés deux anniversaires de mariage.

En effet, Mme et M. Charles Bruger-Schannen ont fêté leur 65 ans de mariage, puisqu'ils se sont unis le 23 avril 1909 dans ce même temple. Après avoir tenu une ferme, ce couple est à la retraite et jouit d'une bonne santé. Il est à souligner que M. et Mme Bruger sont les doyens du village.

C'est aussi deux enfants des Planchettes qui célébreront à ce même culte leur cinquante ans de mariage. M. et Mme Paul Barbazet-Stauffer se sont mariés le 26 avril 1924, également dans le temple des Planchettes. Ce couple d'agriculteurs est aujourd'hui à la retraite. Parents et amis entourèrent les époux fêtés à l'occasion de ces deux grands événements.

Petit concours de bétail

(c) Le traditionnel concours de bétail de printemps s'est déroulé vendredi matin, place du Pavillon, aux Planchettes. Vingt-huit bovins ont été présentés aux experts.



Les arbitres neuchâtelois durant leurs délibérations. (Avipress - G. C.)

VAL-DE-RUZ

Réunis en assemblée générale à Fontainemelon

Les sous-officiers du canton cherchent de nouveaux membres

Les délégués de l'Association neuchâteloise de sous-officiers qui groupe six sections avec un effectif total de plus de six cents membres, ont tenu vendredi soir à Fontainemelon leur 53me assemblée générale sous la présidence du sergent Albert Gräub de la Chaux-de-Fonds.

Plus de cinquante délégués participèrent aux délibérations ainsi que de nombreux invités, le capitaine Ami Thurnherr, commandant du huitième arrondissement militaire qui représentait le département militaire cantonal, le major Gérard Stehlin, représentant la Société cantonale des officiers, le représentant neuchâtelois au comité central et des membres d'honneur, ainsi que la nouvelle commission technique formée d'officiers.

grand nombre possible de jeunes sous-officiers, car un peu partout, on constate le vieillissement des membres de l'association. Il a relevé en outre l'activité inadéquate aux exigences actuelles de l'instruction, il a traité de l'intégration d'un nouveau membre et de la course aux médailles, course qui finalement n'apporte pas beaucoup à l'ASSO. Il faut aussi réfléchir à ce que représentent l'engagement et la discipline. Par acclamations, le rapport du président a été adopté.

ASSEMBLÉE 1975

La section du Val-de-Travers organisera la prochaine assemblée des délégués et c'est elle qui normalement devrait reprendre les rênes de l'association. A ce sujet, le président de la section du Val-de-Travers a informé que pour l'instant, toutes les démarches entreprises pour former un comité cantonal étaient restées vaines. Le challenge Pierre-Matthey qui est décerné à la section qui a recruté le plus grand nombre de membres est revenu au sergent Baar de Neuchâtel qui a obtenu l'adhésion de sept jeunes sous-officiers.

COLLABORATION ENTRE OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS

Depuis plusieurs années, le groupement avait de la peine à former la commission technique. Aussi, pour y remédier sous la responsabilité du major Gérard Stehlin de la Chaux-de-Fonds, une commission a-t-elle pu être formée uniquement d'officiers. Ce nouveau pas montre combien la collaboration entre la section cantonale des officiers et les sous-officiers est bonne.

Le major Stehlin qui présenta les nouveaux membres releva qu'en sa qualité de vice-président sortant de la société cantonale des officiers, de membre de la commission technique centrale de l'ASSO, d'officier supérieur adjoint d'un régiment de landwehr et de membre de l'ASSO depuis 1958, c'était son devoir de mettre sur pied cette commission. Après plusieurs séances qui se sont déroulées dans une excellente ambiance et dans un véritable esprit constructif et d'objectivité, l'unanimité s'est faite de constituer la commission technique formée d'officiers de l'élite, avec un président portant au moins le grade de capitaine et étant ou ayant été commandant d'unité. Un cahier des charges a été préparé, il répond aux besoins des sous-officiers et devrait faire du groupement un des plus actifs de Suisse, selon le major Stehlin. Les officiers qui collaboreront avec les sous-officiers sont les suivants: capitaine Ami Thurnherr, de Neuchâtel, président; premier-lieutenant Jean-Michel Loup, de la Chaux-de-Fonds, lieutenant Jean-Frédéric Fluckiger, le Locle, et lieutenant Alfred Schlaefli, de Neuchâtel.

DIVERS

Après une modification des statuts, le capitaine Thurnherr a apporté le salut du chef du département militaire, M. François Jeanneret et rappelé son mot d'ordre bref, mais significatif: « Continuez ». Le sergent-major Amédée

FRANCE VOISINE

Plus de poste de douane français au Gardot mais la route reste ouverte aux touristes

De notre correspondant :
Un arrêté du directeur général des douanes françaises a supprimé l'annexe de douane du poste du Gardot et modifié les heures d'ouverture des annexes de Villers-le-Lac - les Pargots, des Gras et de Mouthé. En application de cette décision, le préfet de Franche-Comté a fermé au trafic international la route reliant l'annexe du Gardot à l'étranger et limité de 8 h à 20 h, tous les jours, l'ouverture au trafic franco-suisse des routes des Gras et de Mouthé. En ce qui concerne le trafic commercial, aucune opération ne pourra plus être faite au Gardot.

A Villers-le-Lac - les Pargots et à Mouthé, des déclarations en douane

LE LOCLE

La décision, inéluctable, est tombée

Le collège de la Saignotte fermera ses portes cet été

De notre correspondant :
La commission scolaire des Brenets s'est réunie sous la présidence de M. A. Sieber, président. Après avoir pris connaissance de la préparation de la soirée scolaire du 18 mai, elle a étudié le problème du collège de la Saignotte. Elle a constaté que d'ici à deux ans, l'effectif des élèves de la montagne sera tombé à sept unités. Par ailleurs, les deux classes du collège seront composées d'élèves appartenant à la première aux 1re et 2me années, la seconde aux 2me et 3me années. Actuelle-

LE LOCLE

La décision, inéluctable, est tombée

Le collège de la Saignotte fermera ses portes cet été

ment, deux classes comptent 30 enfants, ce qui est beaucoup.

En plus, l'enseignement des mathématiques modernes oblige à un travail par groupes. Le temps qu'il est nécessaire de consacrer à cet enseignement est considérable. Enfin, il faut envisager le transport des élèves de la montagne qui fréquentent déjà la première moderne et la 2me PP aux Brenets. Les élèves de la montagne qui se rendent au Locle doivent aussi être amenés à leur lieu de « travail ».

La commission scolaire se rend compte, du point de vue affectif, la mesure prise sera désagréable aux habitants de la montagne. La question du transport des élèves sera étudiée minutieusement. Il sera nécessaire de faire l'acquisition d'un véhicule répondant à ce qu'on en attend.

Relevons que M. P. Haldimann, président de commune, assista à la séance et que son avis fut prépondérant. Les parents des élèves de la montagne seront convoqués à une séance d'information.

LES BRENETS

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général se réunira mardi soir au bureau communal. L'ordre du jour comporte les rapports du Conseil communal sur la gestion et des comptes de l'exercice 1973; la demande d'autorisation de vendre une parcelle de terrain à M. Jean-Maurice Endters; la demande d'autorisation de vendre une parcelle de terrain à M. Gilbert Nicolet; la demande d'autorisation de participer aux frais d'aménagement de la salle de l'ancien cinéma Rex, destinée à l'édification d'un Centre de loisirs. L'information au sujet de la concession pour la navigation sur le lac des Brenets; en outre, sont inscrites les nominations du bureau du Conseil général et de la commission du budget et des comptes, plus les divers.

Soulignons que les comptes de la commune des Brenets sont bouclés par un modeste boni de 1902 fr. 45. Comparativement au budget, les recettes sont supérieures de 5% et les charges inférieures de 3,9%.

DOMBRESSON

Prochain départ au CPD

(c) M. Willy Amstutz, éducateur au Centre pédagogique de Dombresson, a été nommé directeur de la maison de dépannage pour personne âgées « Temps présent » à la Chaux-de-fonds qui ouvrira ses portes le 1er août.

LANDEYEUX

Voyage pour les malades

(sp) Grâce au « Lion's Club » vingt-cinq malades de l'hôpital de Landeyeux emmenés par le pasteur Bauer, aumônier, sont partis dans un car de la Croix-rouge-jeunesse et ont visité la région de Valeyres-sous-Rance où une collation leur a été offerte.

COFFRANE

Collision

Samedi, vers 7 h 30, au volant d'une automobile, M. V. F., de Neuchâtel, circulait chemin de Serroue en direction de Coffrane. Sur un dos d'âne, où le croisement est difficile, sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. G. G., de Coffrane, qui venait en sens inverse. Dégâts.

FRANCE VOISINE

Plus de poste de douane français au Gardot mais la route reste ouverte aux touristes

ne susceptibles d'être déposées à l'annexe (dont les compétences demeurent inchangées) seront acceptées tous les jours ouvrables sauf le samedi, de 14 à 18 heures. Au poste des Gras, des opérations pourront avoir lieu les lundis et vendredis ouvrables de 11 h à 12 heures. Pour ce qui est du trafic touristique au Gardot, les voyageurs qui détiennent des marchandises ou des capitaux n'excédant pas les tolérances douanières et « ne contrevenant à aucune prohibition » sont autorisés à franchir la frontière dans les deux sens tous les jours de 0 à 24 heures. Les tolérances doivent être appréciées selon que le voyageur a la qualité de touriste ou celle de frontalier. Tous les renseignements à ce propos

LE LOCLE

La décision, inéluctable, est tombée

Le collège de la Saignotte fermera ses portes cet été

pourront être demandés au bureau de douane ouvert en permanence.

De 20 h à 8 h, les mêmes règles seront applicables aux postes annexes des Gras et de Mouthé. De 8 h à 20 h, le contrôle du tourisme international sera assuré dans les conditions habituelles par l'administration des douanes auprès de laquelle pourront être faites les formalités requises du fait du dépassement des tolérances douanières. Des panneaux de signalisation rappelleront aux usagers le régime applicable à chacun des itinéraires indiqués. Toute infraction à la présente réglementation exposera son auteur aux sanctions prévues par le Code des douanes en matière de contrebande. Ces dispositions entreront en vigueur le 1er mai.

LES BRENETS

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général se réunira mardi soir au bureau communal. L'ordre du jour comporte les rapports du Conseil communal sur la gestion et des comptes de l'exercice 1973; la demande d'autorisation de vendre une parcelle de terrain à M. Jean-Maurice Endters; la demande d'autorisation de vendre une parcelle de terrain à M. Gilbert Nicolet; la demande d'autorisation de participer aux frais d'aménagement de la salle de l'ancien cinéma Rex, destinée à l'édification d'un Centre de loisirs. L'information au sujet de la concession pour la navigation sur le lac des Brenets; en outre, sont inscrites les nominations du bureau du Conseil général et de la commission du budget et des comptes, plus les divers.

Soulignons que les comptes de la commune des Brenets sont bouclés par un modeste boni de 1902 fr. 45. Comparativement au budget, les recettes sont supérieures de 5% et les charges inférieures de 3,9%.

La main un peu trop lourde

pour «un petit contrebandier»

Un contrebandier d'origine basque à qui des inconnus avaient proposé une prime de 1400 fr. pour « passer » des montres et des postes de radio de Suisse en France puis en Espagne, se souviendra de son expérience: le tribunal de grande instance de Besançon l'a condamné à six mois de prison ferme et à 694.320 fr. d'amende.

Gratien Tellechea, 28 ans, habite à Sarre, un petit village des Pyrénées-Altiques, proche de l'Espagne. Il

La main un peu trop lourde

pour «un petit contrebandier»

avait reçu pour mission de passer plus de 600 montres, des postes de radio et de télévision, des pièces détachées et de l'outillage d'horlogerie de Suisse jusqu'en Espagne. Pour cela, il avait aménagé des caches dans sa voiture. Mais il fut malgré tout appréhendé au poste frontière des Fours. Le contrebandier expliqua alors qu'il n'était qu'un « petit passeur », appartenant à une filière internationale. Il ne connaissait, a-t-il prétendu, ni son fournisseur,

La main un peu trop lourde

pour «un petit contrebandier»

ni son client espagnol à qui il devait livrer la marchandise de contrebande.

Il semble que la version du contrebandier qui ne devait percevoir que 1400 fr. pour ce voyage, alors qu'il transportait pour plus de 17.000 f. de matériel, correspond bien à la réalité. Ses complices n'ont cependant pas été identifiés et Gratien Tellechea devra purger six mois de prison ferme et payer une amende s'élevant à 694.320 francs.

Quel est le Pocket qui donne des images sans le moindre flou?

Celui-ci et pas d'autre!

Aglamatic Pocket Sensor

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS
Corso: 20 h 30, «A nous quatre cardinal» (16 ans).
Eden: 18 h 30, «Les minettes en folie» (20 ans); 20 h 30, «Meurtres dans la 110me rue» (18 ans).
Plaza: 20 h 30, «Juge et hors-la-loi» (16 ans).
Scala: 21 h, «Le permis de conduire» (16 ans - prolongations).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Relâche le lundi.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée paysan des Eplatures: Nos fermes face à la pression urbaine; bilan de dix ans de lutttes (ouvert le mercredi et le week-end).
Bibliothèque de la ville: croquis et études de L'Eplatenier.
Galerie du «Club 44»: Claudio Baccalà, peintre.
Musée d'histoire: fermeture provisoire. Vivarium de la Bonne-Fontaine: fermé pour transformations.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 11.
CONFÉRENCE
«Club 44»: 20 h 30, «L'intelligence

est-elle un don? Est-elle un mythe?» par André Vergez.
Le Locle
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service: Mariotti, 38, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Val-de-Ruz
Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Croisières Kuoni

Voyages individuels ou en petits groupes accompagnés d'un animateur

Cabines encore disponibles en été/automne: ROMANZA, REGINA, PRIMA, Méditerranée orientale, FIORITA: séjour possible à Corfou.

15% de réduction sur certaines croisières pour les retraités AVS.

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

SIMCA: 34000 FOIS.

Des dizaines de milliers de "Simca-istes" restent fidèles à ce modèle. Demandez donc pourquoi à l'un de ces heureux propriétaires!



LA CÉLÈBRE SIMCA 1301 S FR. 10 890.-

Il doit bien y avoir une explication au fait qu'un véhicule arrive à se maintenir dans le peloton de tête des ventes. Laquelle?

La 1301 S est une voiture qui a fait ses preuves. Tout y est axé sur trois critères: performances, confort et économie. Sa construction, la richesse de son équipement et ses détails raffinés... tout a été conçu avec une extrême minutie — ce qui explique qu'elle soit parvenue à séduire à ce jour quelque 34000 conducteurs suisses.

Une course d'essai vous en apprendra davantage!

Nouveau — Garantie de 6 mois, sans limitation kilométrique.

Concessionnaires: Neuchâtel: A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55. Fleurier: C. Hotz, tél. (038) 61 29 22. Le Landeron: J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24. Fontaines: E. Benoît, tél. (038) 53 16 13. Les Verrières: A. Haldi, tél. (038) 66 13 53. Peseux: M. Briones-Morales, tél. (038) 31 47 55.

SOCIÉTÉ ANTHROPOLOGIQUE

Groupe de Neuchâtel
Conférence publique

L'OR, LA VIE ÉCONOMIQUE ET LA CONSCIENCE

par Gérard KLOCKENBRING, DE PARIS.

Mercredi 1er mai 1974, à 20 h 15,
collège des Terreaux-sud, Neuchâtel.

A vendre environ
40 m² de

fumier bovin

S'adresser:
Café Montagnard,
2725 le Nolmont.
Tél. (039) 53 11 41.

Beau choix
de cartes de visite
de ce journal
à l'imprimerie

ROCHEFORT

MARCHÉ AUX PUCES

le premier samedi de chaque mois
Prochain: samedi 4 mai dès 9 h

Bruno ROETHLISBERGER
offre

pommes et poires

à partir de 1 fr. 15, prises à
son dépôt de Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la
gestion de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discretion: absolue

Genève: (022) 44 54 97
Neuchâtel: (038) 33 56 08
Lausanne: (021) 23 01 83
Fribourg: (037) 23 24 04

Dr. B. Weck Badenerstr. 257
b. Lochergüt, 8003 Zürich ☎ 398272

DEMANDES D'EMPLOIS

Dès le 1er août 1974

jeune aide en médecine dentaire
et réceptionniste cherche emploi
à Neuchâtel ou environs.

Faire offres sous chiffres
AS 57.871 L aux Annonces
Suisse S.A. «ASSA», case postale,
1002 Lausanne, ou tél. (025)
2 15 71 (heures des repas).

OFFRES D'EMPLOIS

DRAIZE

Pour la préparation et le service après-vente
de remorques et d'élevateurs, nous cherchons
un

ÉLECTRICIEN

ayant de l'expérience dans le secteur automobilaire,
et des connaissances en électronique.

Nous offrons:

- travail indépendant et varié
- conditions modernes d'engagement

DRAIZE S.A.
Service du personnel
Rue des Draizes 51
2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 24 15 (Interne 16).

DRAIZE

Bonne maison suisse
cherche, afin de compléter son
rayon de vente, branche industrielle,

collaborateurs (trices)

Très bon salaire à personne capable.
Avantages sociaux d'une
entreprise moderne et excellente
possibilité d'avancement.

Faire offres, avec curriculum
vitae et photo, à: Distributeur
Rayman, case postale 72,
1211 Genève 9, ou téléphoner au
chef du personnel
au (022) 43 01 72.

La librairie-papeterie Reymond,
5, rue Saint-Honoré,
2000 Neuchâtel, cherche

une dame pour la comptabilité

ayant si possible une formation
comptable, si non aimant les chiffres.
Travail varié. Place stable
avec les avantages d'une maison
bien organisée.
Se présenter au bureau ou écrire.

PAUL DUBOIS S. A. - DÉCOLLETAGES

2610 SAINT-IMIER

engage:

MÉCANICIENS MANŒUVRES

PERSONNEL FÉMININ POUR TRAVAIL SUR MACHINES

Prière aux intéressés de se présenter ou de s'annoncer par téléphone au (039) 41 27 82 à la Direction de l'usine, rue du Raisin 8, 2610 Saint-Imier.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce»,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

LOT D'HABITS de dame, taille 36 à 38, bas
prix. Tél. 24 38 94.

MAGNIFIQUE ROBE de mariée, taille 36 à
38, neuve 540 fr., cédée à 200 fr. Téléphone
24 38 94.

CARAVANE, 4-5 places, place de camping à
disposition, au bord du lac de Neuchâtel;
prix à discuter. Tél. 24 28 07, le soir.

DEUX FAUTEUILS en bon état. Tél. 57 17 65.

VETEMENTS TAILLE 38: robes, jupes, pantalons,
corsages, 15 fr. pièce. Tél. (038)
24 14 17, aux heures des repas.

TROIS CHEMINÉES en pierre d'Hauterive.
Adresser offres écrites à AV 1173 au bureau du
journal.

2 BIBLES 1862, bon état. Tél. 31 33 83.

CARAVANE SPRIT avec avertisseur et accessoires,
le tout en parfait état; prix 4000 fr.
Tél. 55 22 66.

Demandes à acheter

ACHETE POUPEES ET JOUETS anciens
(avant 1930). Tous genres. Prix intéressant.
Me déplace partout. Tél. (039) 23 89 07.

JE CHERCHE VAURIEN d'occasion, éventuellement
autres types. Tél. (039) 23 22 77,
heures bureau; tél. (039) 31 24 65, soir.

VELO HOMME OU FEMME, éventuellement
adolescent. Tél. 42 38 67, midi et soir.

VELO de garçon, 5-8 ans. Tél. 24 74 34.

BOTTES D'EQUITATION No 35-36. Téléphone
31 59 47, aux heures des repas.

Demandes à louer

JE CHERCHE APPARTEMENT de 2 pièces,
prix modéré, région Neuchâtel - Serrières.
Tél. 31 68 95.

Demandes d'emplois

DAME cherche travail à domicile: décalqueuse
ou autre branche. Tél. 53 35 76.

MENUISIER Italien, depuis 14 ans dans le
canton, permis C, cherche bonne place
stable, à Neuchâtel ou environs. Adresser
offres écrites à 274-365 au bureau du
journal.

DAME AYANT travaillé dans un kiosque
cherche place analogue à la demi-journée,
en ville ou alentours. Ecrire sous chiffres
FZ 1164 au bureau du journal.

ETUDIANT (académie Meuron) libre tous les
matins cherche emploi. Tél. 31 21 59.

DAME cherche travail de 8 à 14 heures, en
qualité de femme de chambre ou dame de
compagnie. Tél. 31 24 36.

JEUNE SECRETAIRE cherche travail intéressant
pour l'après-midi. Anglais, connaissances
d'allemand. Adresser offres écrites à
BW 1174 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU cherche remplacement
pour deux mois. Tél. 25 64 13.

DEMANDES À ACHETER

A. LOUP-ROCHEFORT

Tél. (038) 45 10 55

achète toujours meubles anciens
dans n'importe quel état, bibelots,
tableaux, livres, vaisselle, etc.
Débaras de logements complets.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

Austin 1000

1968, 90.000 km,
bon état, 1000 fr.

Tél. (038) 25 92 66,
heures de bureau.

Occasion unique

Alfa Romeo 1300 TI

Expertisée, 2200 fr.

Garage M. BARDO

S.A., Sablons 47,
Neuchâtel.

Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

Occasions

AUDI 80, 1973,

bleue, 7000 km;

GS BREAK, 1974,

blanc, 2000 km;

VW 1200, 1965,

beige;

LAND-ROVER, 1963,

Expertisées.

Garage de la Station,
Valangin.

Tél. 36 11 30.

A vendre

Yamaha 125

Trial

1800 km, absolutement
comme neuve.

Tél. (038) 25 59 93.

A vendre

Renault 6

1969, expertisée.

Fr. 800.—

Tél. (038) 55 25 96
(aux heures
des repas).

Garage
de la Station,
2042 Valangin,
Tél. 36 11 30.

Centre d'Occasions

RENAULT 16 TS automatique 1971

RENAULT 16 TS 43.000 km 1972

RENAULT 16 TS 71.000 km 1972

RENAULT 16 TL 4500 fr. 1971

RENAULT 12 TL 75.000 km 1970

RENAULT 12 TL 72.000 km 1971

RENAULT 6 TL 14.000 km 1972

RENAULT 6 TL 42.000 km 1970

RENAULT 6 850 5100 fr. 1970

RENAULT 4 E 36.000 km 1972

RENAULT 4 E 45.000 km 1971

PEUGEOT 204 TO 60.000 km 1968

FIAT 850 COUPE 2400 fr.

FIAT 124 S 35.000 km 1973

FIAT 124 3300 fr. 1968

FORD CORTINA 2900 fr. 1967

FORD 1300 L 53.000 km 1971

ROBERT

Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 31 08

OCASION EXCEPTIONNELLE

Ford Taunus 1600 XL

1973, 2000 km, radio, couleur
bronze, expertisée, garantie sans
accidents.

Prix: 10.500 fr.

Pierre Gross, automobiles,

2013 Colombier,

Tél. (038) 41 11 73.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

Vente de chevaux du Dépôt fédéral des chevaux de l'armée

Le mardi 7 mai 1974, à partir de
9 h, seront vendus au Dépôt fédéral
des chevaux de l'armée environ
30 chevaux de dépôt ainsi
que des remontes.

La vente se fait aux enchères
publiques, sans garantie. Remise
contre paiement comptant, sans
l'icel.

Les chevaux peuvent être visités
aux écuries 12 et 13 à partir de
8 h.

Les catalogues de la mise sont à
disposition dès 8 h.

Les chevaux sont présentés sous
la selle et à la main.

Par ordre de la Commission
de vente

DÉPÔT FÉDÉRAL DES CHEVAUX
DE L'ARMÉE

3000 Berne 22

Papiermühlestrasse 12a

Discount Provimi, Cernier

Allimentation: bétail, parc, volaille,
etc.
Ouverture le 29 avril 1974.
Chaque matin de 7 h à 12 h, dans
un local de l'ex-fabrique Perrenoud.

J. Rindlsbacher Tél. (038) 33 47 07

Auto-école ABC

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses
ou automatique.

Théorie: av. de la Gare 29,
chaque mercredi dès 18 heures.

Pour cause de décès, la clientèle
de la

Fiduciaire Alfred Balmer

à Valangin, est priée de téléphoner
aux heures suivantes,
exclusivement:
le samedi entre 8 h et 12 h au
(037) 71 44 39.
Elle pourra ainsi atteindre le responsable
de la liquidation des affaires
courantes et comprendra
sans doute qu'il est inutile de
téléphoner au numéro habituel.

dettes = ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les
par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous
à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements
Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

NETTOYAGES

de tout genre: appartements, im-
meubles neufs, vitres, locaux, ta-
pis, etc. Abonnements.

Propre et avantageux.

Tél. (032) 85 13 03.

mode
pour des vêtements propres!

ENSEIGNEMENT Cours d'allemand à Winterthur

La ville de Winterthur organise pendant
les vacances, soit du 8 juillet au
10 août 1974, des cours d'allemand
bien fréquentés pour étudiants et
étudiantes des écoles moyennes et
supérieures de langue étrangère,
ayant 14 ans révolus.
Ecolage: Fr. 900.— à Fr. 1420.—, y
compris pension complète et excursions,
pour 3 à 5 semaines.

Inscription: Fr. 10.—, inscription
jusqu'au 25 juin 1974.

Pour prospectus et renseignements,
s'adresser au Secrétariat cours de
vacances, K. Eichenberger, Oberdorf,
8416 Flaach.

Problèmes d'argent? Solution ORCA!

Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.
Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable
en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelestr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.—
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20.000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

DEUX PARTIS ONT TENU HIER LEUR CONGRÈS ANNUEL

Un nouveau président à la tête du parti radical

De notre correspondant : L'assemblée annuelle des délégués du parti radical-démocratique fribourgeois, qui s'est tenue samedi aux Paccots, a vu la nomination d'un nouveau président cantonal en la personne de M. Albert Engel, de Morat, syndic et député. Il succède à M. Georges Gremaud, qui quitte ses fonctions après dix années de présidence. M. Georges Gremaud fera partie toutefois du comité directeur, aux côtés de trois autres membres également élus hier : Mme Dr Liselotte Spreng, conseiller national, M. Dési Ropraz (ancien vice-président du parti) et M. Jean-Nicolas Philippa, qui représentera au sein du comité les jeunes radicales. L'assemblée devait encore désigner les dix délégués à l'assemblée suisse du parti. Quant au secrétaire, M. René Vernaz, il fut confirmé dans ses fonctions.

Plusieurs rapports substantiels furent présentés au cours des débats tenus aux Paccots. M. Georges Gremaud ne fut pas le seul à présenter son dernier protocole. Président du groupe au Grand conseil depuis près de 18 ans, M. Lucien Nussbaumer présenta, avec son dernier rapport, sa démission. Le nouveau président du groupe sera désigné, en vertu des nouveaux statuts, par les membres mêmes du comité directeur. Pour sa part, M. Gérard Glasson, conseiller national, fit un exposé fort imagé sur le travail des représentants aux Chambres fédérales. Enfin, l'assemblée adopta une résolution au terme d'une conférence donnée par M. André-H. Ribl, professeur et ingénieur-hydraulicien de Fribourg, sur l'aspect fribourgeois du problème de l'épuration des eaux usées.

De longs débats ont amené samedi le parti socialiste fribourgeois, réuni en congrès ordinaire à Chenens, à adopter une résolution en six points. Au

Le syndic de Morat président radical

M. Albert Engel, âgé de 45 ans, a étudié aux universités de Fribourg, Berne et Genève. Il est docteur en sciences en chimie pharmaceutique. Il fut directeur de Swisspharma au Caire, puis au Japon. Il reprit une pharmacie à Morat en 1962. Il fut conseiller communal et député dès 1966, et syndic de Morat dès 1972.

paravant, M. Félicien Morel, député et conseiller communal à Belfaux, fut réélu à la présidence du parti. M. Jean-Pierre Zumwald, de Fribourg, fut confirmé dans ses fonctions de secrétaire politique. M. Bernard Fluhmann, de Morat, succéda à M. Anton Piller au poste de vice-président, tandis que M. Pierre Lorson, de Fribourg, assumera dès lors la charge de caissier cantonal en remplacement de M. Georges Thalman, de Bulle.

Au terme de ces élections et de la présentation des divers rapports d'activité, les conseillers d'Etat Jean Riesen et Denis Clerc firent un bilan de leur demi-législature au sein du gouvernement cantonal. M. Félicien Morel rappela, pour sa part, que « le parti socialiste n'est pas un parti comme les autres » et que « les partis bourgeois, en s'opposant aux réformes, sont eux-mêmes des partis d'opposition ». C'est bien ce qui ressort, au demeurant, de la résolution adoptée à l'unanimité à la fin des débats. Le programme futur du parti y est précisé en ce qui concerne l'introduction d'un impôt sur la richesse, la politique d'investissement du

Stop manqué : violente collision

(c) Samedi, à 14 h 25, un automobiliste de Fribourg circulait dans cette localité de la rue de l'Industrie en direction de la route des Arsenaux. A ce carrefour, il n'observa pas le « stop » et coupa la route à une voiture se rendant des Charmettes à la gare. Une violente collision se produisit. Le premier automobiliste, M. Pierre Rotzetter, domicilié à Fribourg, fut contusionné. Les dégâts sont évalués à 7000 francs pour les deux véhicules.

Le jeune Staviacois n'avait pas de permis

(c) Hier matin, vers 3 h, un jeune homme d'Estavayer, qui ne possède pas de permis de conduire, circulait au volant de la voiture d'un ami, de Combremont-le-Grand en direction de Menières. Entre ces localités, il perdit la maîtrise du véhicule qui quitta la route, dévala un talus, fit un tonneau complet. Passagère, une jeune fille fut légèrement blessée et dut être transportée à l'hôpital de Payerne. Dégâts estimés à 2500 francs.

Conseil d'Etat, le secteur scolaire, ceux de la santé publique et du logement. Le dernier point est une prise de position au sujet de la triple votation cantonale du 26 mai prochain. Le parti socialiste a décidé de recommander l'adoption de la loi sur la fusion des communes et du décret sur les constructions universitaires. Il laisse la liberté de vote à propos de la loi sur la taxation des véhicules à moteur.

Virus « IBR » : 81 abattages à Grangeneuve

52 veaux et 29 vaches contaminés par le virus « IBR » ont été abattus vendredi. Ce bétail était celui de la Station fédérale d'essais sur la recherche animale (et non pas celui de l'Institut agricole cantonal). La maladie, transmise par le taureau, consiste en une inflammation de l'utérus. Elle ne présente aucun danger pour l'être humain. La viande des animaux abattus est parfaitement consommable.

Le virus « IBR » est rarement observé en Suisse : moins de 1% du cheptel en serait atteint. Si sa présence avait été décelée chez un éleveur particulier, on se serait peut-être contenté d'isoler son bétail. Le troupeau de l'Institut agricole cantonal a précisément été préservé de tout contact avec les animaux de la station fédérale dont la quasi-totalité était infectée par ce virus bien connu aux Etats-Unis.

A Fribourg cyclomotoriste blessé

(c) Un automobiliste de Fribourg circulait samedi, vers 13 h 30, de la route Saint-Barthélemy en direction de son domicile au Petit-Schoenberg. Peu avant le chemin d'Arset, il se trouva en présence d'un cyclomotoriste qui dépassait un autobus, sur la gauche de la ligne de sécurité. Malgré un brusque freinage, il ne put éviter la collision. Le cyclomotoriste, M. Thierry Christinaz, 15 ans, étudiant à Fribourg, fut projeté sur le capot de la voiture et heurta le toit de ce véhicule. Il fut transporté à l'hôpital cantonal, après quoi il put regagner son domicile. Les dégâts matériels sont estimés à plus de 3000 francs.

Une année bien remplie à l'hôpital de la Gruyère

Samedi, les délégués communaux de la Gruyère étaient convoqués par le comité de gestion de l'hôpital du district, à Riaz, et de l'Institut Duvillard. Ils ont pris connaissance du bilan satisfaisant de l'exercice écoulé.

Le président du comité, M. Robert Menoud, regretta l'absence de représentants de neuf communes. L'an passé, une même remarque avait été faite. Il est vrai que le menu offert aux délégués n'affichait rien d'extraordinaire. En 1973, le nombre des malades traités à Riaz s'est élevé à 2435, contre 2483 l'exercice précédent. Ce léger recul est compensé par l'augmentation du total des journées, qui passe de 41.340 à 42.163. Non sans humour, le médecin-chef du centre hospitalier, le docteur F. Scheier commenta ces résultats. « Cette modeste augmentation concerne tous les services, sauf celui de l'obstétrique où la pilule continue à réaliser des effets négatifs pour la statistique, mais bienfaits pour l'humanité. » Sur le plan financier, les comptes approuvés à l'unanimité, laissent apparaître un déficit de 29.800 francs (1972 : 52.336

francs). Ce chiffre est loin d'atteindre une cote d'alerte. De nombreux artifices commerciaux ont été employés, permettant de verser 80.000 francs à titre d'amortissements, contre 50.000 en 1972. Néanmoins, l'hôpital continue de subir les contre-coups d'une réputation mauvaise, qui entraîne une désaffection de l'établissement, tant par le personnel que par les malades. M. Menoud affirma que l'hôpital de Riaz est digne de confiance. Complétant son équipement moderne, sans être luxueux, un service de radiologie avec un spécialiste qui vient hebdomadairement, évite un déplacement vers Fribourg notamment. Côté pension, de nouvelles cuisines vont être aménagées, avec un réfectoire pour le personnel, justement rétribué.

L'hôpital du district, sous la pression des assurances a dû se rallier aux prix forfaitaires. Mais si l'on paie 115 fr. à Fribourg, pour une journée, le coût effectif se monte à 230 fr., alors qu'à Riaz, les 110 fr. perçus couvrent largement les frais. Ce raisonnement explique le prix modique de la cotisation

versée par les communes. Elle a été réajustée à 1 fr. 80 par tête d'habitant, soit dix fois moins qu'à Châtel-Saint-Denis ou à Morat. Le préfet insista sur cette situation financière saine, remerciant particulièrement M. Jean Sudan, administrateur.

Le remplacement d'un membre du comité, M. Raymond Mauron, de la Roche, donna lieu à un vote au bulletin secret, qui opposa le syndic de la Roche, M. Kolly à M. Gérard Macheret, conseiller communal à Riaz. En effet, la commune qui « loge » l'hôpital s'estime en droit d'avoir un des siens dans le comité. Les délégués abondèrent dans ce sens.

Ce cas de l'Institut Duvillard, à Epagny, fut rapidement absous. Les bâtiments sont actuellement loués par une école pour jeunes handicapés mentaux, « Clos fleuri ». Cette organisation d'inspiration privée entendrait voir sa situation légale. Ainsi le comité changerait la destination de l'Institut, jadis un orphelinat. Mais une prudence particulière doit être observée ; de sorte que rien ne fût décidé. P. Th.

BIENNE - BIENNE

La société pour la protection des rives du lac a siégé à Douanne

L'assemblée générale de la Société pour la protection des rives du lac de Biemme, qui compte environ 500 membres, s'est tenue samedi à l'hôtel Baerens à Douanne. Parmi les quelque 90 personnes présentes, on notait les représentants cantonaux et communaux, entre autres le conseiller municipal biennois Hans Kern, le préfet Houllmann, de la Neuveville, des représentants de Swiss Electra, mandatés pour la construction de la N 5, M. Ulrich Kunz, chef du service cantonal des autoroutes. Le président de la société, M. Werner Joehr, a mentionné dans son rapport annuel que la planification de l'espace et de l'environnement ne date pas d'aujourd'hui. C'est en 1929 déjà que les fondateurs de la société se sont occupés des problèmes propres à la région. Depuis la fondation de la société, en 1933, elle entendit bénéficier et sur la demande de la direction des travaux publics, l'expertise des constructions et travaille de plus en plus comme conseiller en matière de constructions. Pour l'avenir immédiat, la société s'est fixée comme but de combler les failles existantes dans le réseau des chemins pédestres autour du lac de Biemme, l'encouragement à la construction de nouveaux ports pour petite batellerie, la consolidation de la rive du « Hechtenbucht » au Heidenweg de la planification, dans sa phase finale, de la N 5, « afin de trouver les solutions les plus avantageuses pour remédier au plus vite aux plaies les plus néfastes ». Enfin, elle s'intéresse à l'aménagement du lieu dit « Engelberg ».

On ajoutera encore l'excellente édition 1973 du « Livre du lac de Biemme », qui paraît environ tous les dix ans (tirage : 2000 exemplaires), recueil d'une valeur documentaire indéniable. Les relevés photographiés de la construction de la N5, des champs de roseaux par exemple, seront des documents précieux dans les années à venir.

OCCUPATION DE PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Le comité a pris position concernant les activités du mouvement « Ça ira », qui, l'été dernier, s'était distingué en occupant des propriétés privées situées au

PERLES

Cycliste blessé

(c) Lors de la course de vélo « Le Tour du nord-ouest », un cycliste de Boenigen est lourdement tombé sur la chaussée à Pieterlen. Il a dû être transporté, sans connaissance, à l'hôpital du district de Biemme.

bord du lac et ceci afin de protester contre l'obstruction des rives ainsi perdues pour l'utilisation publique. La Société pour la protection des rives du lac de Biemme, bien qu'elle se soit fixée le même but, à savoir un chemin pédestre permettant au public de se promener tout le long du lac, se distance de telles façons d'agir. La société essaie avec les moyens légaux à sa disposition, de parvenir à ce but, mais rejette d'emblée les « actes illégaux » du mouvement « Ça ira ».

Avec un capital d'un demi-million de francs environ, les comptes présentent un bilan qui accuse un bénéfice de 100.000 francs environ. En 1973, la société avait reçu de la Loterie SEVA la somme de 87.000 francs, somme destinée aux aménagements de la région.

« ENGELBERG PLUS GRAND ET PLUS BEAU QU'AVANT ? »

Il est prévu d'aménager à Engelberg un chemin avec plage publique de 330 mètres de long environ, un port pour petite batellerie d'une capacité de 60 à 80 bateaux, adossé à l'ancien port de Vingras, et dont 15 places seraient réservées aux habitants de la commune. Cet aménagement servirait en même

temps de briser lames contre les vents d'ouest et abriterait la plage publique qui pourrait être maintenue entre le port et le futur hôtel ou restaurant. (Cette question n'est pas encore éclaircie.)

Une des questions la plus longuement débattue fut le tracé de la N5 et ses conséquences pour les différents villages riverains. M. Pierre Hefti, membre de la société, chargé de l'expertise des constructions, a constaté que le massacre est aujourd'hui imputable à la N5.

«... Nous nous trouvons dans une situation qui dénote la plus parfaite schizophrénie : de la « main gauche », on s'efforce de protéger les sites en faisant payer une minorité, alors que de la « droite », on détruit le paysage sous prétexte de faciliter la circulation !

En effet, selon M. Hefti, la protection se traduit dans les faits essentiellement par des dépenses accrues que doivent assumer les communes et les propriétaires privés. «... Nous n'avons pas encore trouvé la solution pour faire supporter à l'ensemble des bénéficiaires des mesures de protection fort coûteuse. »

Marlise ETIENNE

La ville ? Connais pas...

Que pense la société pour la protection des rives du lac de Biemme à propos de la construction d'un nouveau gymnase, prévue au Standboden, à quelques mètres des rives du lac ? A cette question, le président Joehr répondit « qu'il ne voulait pas prendre position et que la société ne tenait nullement à faire une expertise de construction concernant les projets de la ville de Biemme et de Nidau ». Il a ajouté que la construction du gymnase au bord du lac était « une question uniquement politique n'ayant rien à voir avec le travail de protection des rives de la société ». De plus la question posée par la presse, ne méritait pas de réponse « puisqu'elle ne venait pas d'un membre, mais seulement d'un journaliste ! »

CURIEUSES FAÇONS... Voilà de bien curieuses méthodes ! Jusqu'à présent, la coutume a toujours voulu que l'on réponde aux questions de la presse. Car, en fin de

compte, c'est elle qui a le devoir d'informer la population et la question du Standboden se trouve actuellement au centre des préoccupations de la population.

Conclusion : Il existe donc une Société pour la protection des rives du lac de Biemme qui ne s'intéresse nullement à ce qui est prévu au Standboden ? Curieuse manière de remplir le mandat qu'elle s'est fixé : protéger les rives. Evidemment, il doit être plus facile et moins délicat de se « battre » pour un muret, une pergola ou quelques mètres de roseaux qui disparaissent que de prendre position sur une construction aussi importante, tant par son ampleur que par ses conséquences, que celle que sera le gymnase. Ce projet va transformer fondamentalement la rive la plus importante et la plus fréquentée du lac de Biemme. Mais cela n'intéresse pas la société pour la protection des rives du lac de Biemme... M. E.

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles de haute précision

cherche, pour son service interne,

VENTE-EXPORTATION

de machines à tricoter industrielles

assistant d'un responsable de marche

pour la gestion d'offres, de commandes, la correspondance et les relations avec ses agents et autres services de l'entreprise.

Nous demandons :

formation commerciale complète, très bonnes connaissances d'anglais, de la pratique dans un service d'exportation, du goût pour la technique.

Les candidats intéressés sont invités à prendre un premier contact, téléphonique ou écrit, avec notre service central du personnel. Discretion absolue garantie.

ÉDOUARD DUBIED & CIE S.A.

Service central du personnel
Rue du Musée 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Importante société de la branche micromécanique située à proximité de Neuchâtel cherche un

INGÉNIEUR ETS

ou formation équivalente

directement subordonné à la direction, pour diriger son département de contrôle de la qualité.

L'entreprise spécialisée dans la fabrication en série de produits de haut niveau de précision désire confier à son futur collaborateur la mission d'introduire et d'animer la gestion moderne de la qualité. En conséquence, elle souhaite engager une personne au bénéfice d'une solide formation de base dans le domaine du contrôle de la qualité, et en particulier dans celui du contrôle statistique, confirmée par une expérience de plusieurs années acquise dans une fonction similaire. En plus de la connaissance approfondie des techniques de contrôle proprement dites, le candidat recherché devra avoir de bonnes notions de métrologie et de mécanique. Par ailleurs, étant appelé à collaborer étroitement avec les divers chefs de secteurs études et fabrication et à conduire un nombreux personnel, il devra disposer d'un sens aigu des contacts humains.

Il va sans dire que nous offrons des conditions de salaire en rapport direct avec les exigences de la fonction et les avantages sociaux d'une entreprise moderne en pleine expansion.

Les personnes intéressées par cette activité sont priées d'adresser leurs offres détaillées sous chiffres 28-900127 à Publitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSES

pour nos départements :

PAPETERIE
CONFECTION DAMES
ET D'ENFANTS

Nous offrons :

- Places stables et bien rémunérées
- Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement
- Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats
- Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

amourins neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

JURA - JURA

Le préfet de Delémont : « Je voterai oui »

De notre correspondant : Interviewé par un de nos confrères romands, le préfet Parrat, de Delémont, membre du parti socialiste et de la « Troisième force » (M.U.J.), a déclaré que, le 23 juin passant outre aux consignes du mouvement auquel il appartient, il votera « oui » lors du plébiscite du 23 juin sur la formation d'un canton du Jura. En revanche, M. Parrat restera membre du M.U.J. et, pour le cas où le scrutin de juin déboucherait sur la formation d'un canton du Jura à territoire limité, il procéderait à un nouvel examen de la situation avant de prendre position.

Expliquant pourquoi il s'est déterminé en faveur d'un vote positif alors que la « Troisième force » recommande le vote « blanc » M. Parrat a déclaré qu'à son

CORTÉBERT

Stand de tir

(sp) Les intallations de tir de Cortébert ne répondent plus aux exigences actuelles. Un délai jusqu'à fin 1974 a été donné par l'officier de tir d'arrondissement pour améliorer les installations de la ciberie, faute de quoi le stand de tir sera mis à l'interdit.

avis le plébiscite est prématuré, qu'il constitue une solution de facilité pour le gouvernement bernois. Ce dernier souhaite probablement l'éclatement du Jura et la création d'un canton du Jura nord, afin d'être libéré de l'hypothèque que représente le problème jurassien dans la vie politique bernoise. Or, le plébiscite comporte une véritable menace d'éclatement du Jura. Pour maintenir l'unité, la « Troisième force » préconise le vote « blanc ». Sur la base des nombreux contacts qu'il a eus, le préfet de Delémont pense que ce mot d'ordre

LES GENEVEZ

Des vandales

(c) Des inconnus ont endommagé, de nuit, une centaine d'arbres entourant la demeure de M. Robert Humair, maire des Genevez. La police enquête.

CORMORET

Carnet de deuil

(sp) On a appris le décès de M. Louis Ganguillet, âgé de 40 ans. Célibataire, il travaillait en qualité d'électricien à la fabrique de chocolat Bloch, à Courtelary.

Electricité d'Emosson SA Martigny (Valais)

Emprunt 7³/₄% 1974-89 de fr. 20000000

But de l'emprunt	financement partiel de la construction de l'aménagement hydro-électrique à accumulation d'Emosson
Durée	au maximum 15 ans
Prix d'émission	99,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100%
Délai de souscription	du 29 avril au 6 mai 1974, à midi
Libération	au 15 mai 1974
Cotation	aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne

Les actionnaires de la Société se sont engagés à prendre livraison de la totalité de l'énergie produite, au prorata de leur participation au capital-actions, ainsi qu'à payer dans la même proportion les charges annuelles qui comprennent les intérêts des emprunts et les provisions nécessaires à l'amortissement des capitaux investis. L'engagement pris par les partenaires de payer les charges annuelles inclut le service des emprunts obligataires également pendant la période de construction.

Toutes les succursales en Suisse des banques soussignées accepteront sans frais les souscriptions et tiendront des prospectus et des bulletins de souscriptions à la disposition des intéressés.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Société de Banque Suisse	Banque Leu SA
Banque Populaire Suisse	A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et de Gérance	Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale du Valais	Banca Unione di Credito



un petit coup de tampon!...

...et moi je m'engage à me présenter le 3
— Vous, vous me payez, même si vous me faites attendre deux jours pour partir au travail
— Moi, je suis la dès le 3;
— Allez, ça, vous organisez mieux votre planning comme ça, vous donnez, je suis d'accord
— Alors donnant, donnant, je suis d'accord pour Manpower-réservation
Qui d'autre que Manpower pouvait proposer ce service supplémentaire qui sauvegarde votre liberté de travail en y apportant la sécurité?

libre et sûr: **manpower**
réservation

2001 Neuchâtel - 8a, rue du Seyon. Tél. 247676

Membre de la Fédération des entreprises de travail temporaire

OFFRES D'EMPLOIS

VOUMARD
Machines à rectifier les intérieurs

Nous cherchons, pour notre usine de la Chaux-de-Fonds,

UN EMPLOYÉ

pour notre bureau des méthodes. Ce poste conviendrait à **MÉCANICIEN** expérimenté intéressé par le travail d'agent de méthodes. Mise au courant éventuelle. Conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique.

HORAIRE LIBRE.

Faire offres par écrit ou par téléphone (039) 21 11 65 ou vous présenter le matin chez

VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

La maison Droz & Perrin,
2108 Couvet, tél. 63 13 59,

agencements de cuisine sur mesure, spécialiste en ventilation de cuisine, hôtel, magasin, etc.,

cherche ouvrier menuisier ou ébéniste

Entrée immédiate ou à convenir.



L'annonce reflet vivant du marché

A Lausanne, atelier d'enseignes publicité cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

PEINTRES EN LETTRES QUALIFIÉS

Activité intéressante et variée.

Faire offres sous chiffres PV 303482 à Publicitas, 1002 Lausanne.

MIGROS

cherche pour sa centrale de distribution à MARIN :

chauffeur cat. D préparateurs de commandes

au dépt non alimentaire au dépt alimentation générale

emballeuse

au dépt fruits/légumes

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.



Nous désirons compléter notre équipe informatique par un **opérateur expérimenté**

Nous possédons un ordinateur IBM 370-135 et travaillons en multiprogrammation (DOS-POWER) avec un réseau de télétraitement.

Si vous n'êtes pas encore un professionnel de l'informatique, nous envisageons la formation assurée par nos soins après votre engagement, pour autant que vous soyez titulaire d'une

FORMATION COMMERCIALE

ou équivalente.

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- restaurant d'entreprise
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Nous demandons :

- conscience professionnelle
- exactitude
- désir de perfectionnement permanent.

Veillez téléphoner à M. Buel du Service du personnel. Il se fera un plaisir de vous répondre et de fixer une entrevue.

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456



Fabrique R. & O. WALTHER S.A., mécanique de précision, 2416 LES BRENETS. Tél. (039) 32 16 32.

Nous engageons des :

**mécaniciens constructeurs
mécaniciens de précision**

pour notre atelier de montage de dispositifs automatiques, d'assemblage et d'usinage ;

aides - mécaniciens

pour divers travaux d'atelier.

Nous offrons de bonnes conditions de travail et de salaire dans une entreprise moderne.

Horaires libres.

Adresser les offres ou prendre contact avec la Direction, pour fixer une entrevue.

Pour compléter ses équipes de montage, **UNIVERSAL-MONTAGE**, rue de la Gare 8, Bienne, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir des :

électriciens

serruriers

soudeurs

aides-monteurs

Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec nos bureaux, tél. (032) 58 15 09.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne.
Tél. (031) 61 62 53.

Agence Volvo cherche

MÉCANICIEN

Place stable et bien rétribuée.
Se présenter au
Garage Schenker, Hauterive.
Tél. 33 13 45.



Le couple de l'année

Il faut les porter dans son cœur, ces deux-là. Si jeunes, si sympathiques, si économiques, si fidèles, si silencieux, si parfaits mécaniquement.

bravo

avec son fameux cadre tubulaire. Bravo c'est la nouvelle vedette parmi les cyclomoteurs. L'an dernier, de nombreux admirateurs attendirent en vain sur lui. Maintenant, il est livrable en trois couleurs dans toute la Suisse dès Fr. 730.-

Modèle de luxe, en 3 couleurs, variateur de vitesses, avec fourche télescopique hydraulique (= confort et sécurité maxima) Fr. 990.-

Ciao

Fin et élégant, Ciao (prononcez tchaou), le cyclomoteur le plus vendu de Suisse. C'est la preuve, roulante, pour la qualité indiscutable de PIAGGIO, constructeur de Vespa. Ciao est livrable en 5 couleurs attractives. Fr. 820.-

Ciao et Bravo, deux cyclomoteurs qui enthousiasment tout le monde!

Représentant général pour la Suisse:



Rollag S.A., Löwenstrasse 29, 8001 Zurich

(Coupon)

Nous vous enverrons volontiers des prospectus Ciao et Bravo, et un auto-collant avec des couleurs fantastiques, si vous nous retournez ce coupon! (Rollag S.A., Löwenstrasse 29, 8001 Zurich)

Nom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

M. Gnaegi au 25^{me} anniversaire des sergents-majors Service civil : pas de votation avant 1976

BALE (ATS). — Au cours de cette année encore, le département militaire fédéral organisera une procédure de consultation sur la création d'un service civil. La consultation populaire sur l'organisation d'un service civil ne pourra avoir lieu avant 1976, a déclaré dimanche le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du département militaire fédéral, devant l'Association suisse des sergents-majors, qui a célébré à Bâle ses 25 ans d'existence.

La position du sergent-major, a souligné M. Gnaegi, est particulièrement importante et comprend une multitude de tâches essentielles et d'une part importante de responsabilités. « Une des tâches les plus belles du sergent-major — dans laquelle il trouve d'ailleurs le plus de satisfactions — est certes celle de conduire des hommes. Les éduquer dans les plus petites choses à être précis, ponctuels et « ordres » est une activité précieuse qui dépasse ses effets bien au-delà du service militaire. » C'est bien grâce au sergent-major si les innova-

tions introduites lors de la révision de 1971 du règlement de service sont dans une large mesure introduites dans la troupe.

Cette adaptation ne s'est pas faite sans quelques frottements. Il faut admettre que tous les cadres n'ont pas su accorder l'importance voulue au respect des formes militaires maintenues et au comportement de la troupe. « Le manque de discipline doit être combattu avec la dernière rigueur. Les exigences posées sont claires. Tout cadre a le devoir de les faire respecter. Des contrôles plus fréquents et plus sévères au sein comme à l'extérieur de la troupe ont pour but de s'assurer qu'à tous les échelons la discipline est une réalité. Discipline, ordre et sens du devoir sont en effet les bases indispensables d'un climat de confiance au sein de l'armée. »

SOUTENIR L'ARMÉE

Dans une démocratie telle que la nôtre, a poursuivi le chef du départe-

ment militaire fédéral, une armée ne saurait exister sans le consentement et l'approbation de la majorité de la communauté nationale. Il est dès lors primordial que cette communauté soutienne l'existence de l'armée aussi longtemps qu'elle l'accepte. Malheureusement, la famille, l'école, les associations et les partis n'accordent pas toujours l'importance et l'attention voulues à ce devoir. « Il n'est pas logique que l'armée doive elle-même justifier sa propre existence et consacrer toujours plus de moyens, de temps et d'efforts à le faire. »

Aux plus récentes tendances actuelles appartenant les comités de soldats, dont le but est de porter le combat au sein de l'armée, qui doit être empêchée d'agir par des activités tendant à saper la discipline en général et la confiance envers les supérieurs. Si un délit est établi — et ce fut le cas à plusieurs reprises ces derniers temps, a précisé M. Gnaegi — des poursuites sont engagées. « Toutefois, j'adresse aussi un appel à la raison aux dirigeants et militants des comités de soldats. Je tiens à leur dire qu'ils jouent dangereusement avec la sécurité de notre pays. L'époque que nous vivons n'est pas celle où il convient de limiter les moyens dont nous disposons pour affirmer notre volonté d'existence. Nous ne pouvons pas présentement nous payer le luxe de tolérer des atteintes à notre préparation de défense. »

L'OMBUDSMAN

Abordant un autre thème actuel, le conseiller fédéral Gnaegi a déclaré qu'on trouvera certainement des arguments favorables à la création d'un poste « d'ombudsman » pour l'armée. Mais il y a aussi des raisons importantes qui vont à l'encontre d'un tel projet. Il faut considérer en effet que le contrôle qu'exercerait sur l'armée aussi bien le citoyen-soldat que les moyens d'information n'a pas jusqu'ici éprouvé le besoin de recourir à un organe de surveillance. « L'armée de milice est en quelque sorte son propre ombudsman. » On peut enfin se demander si la protection juridique du militaire au sein de l'armée exige l'institution d'un organe supplémentaire ou si les voies de droit créées dans les lois militaires, notamment les possibilités de recours, dispositions qui sont actuellement l'objet d'une révision, sont vraiment insuffisantes.

Rapport des officiers de transmission

(c) Quelque 500 officiers de troupes de transmissions se sont réunis samedi à Emmenbrücke pour participer au 10^{me} rapport annuel des officiers des troupes de transmission « Rapan 74 ». Le colonel A. Guisolan profita de l'occasion, pour saluer personnellement les officiers. Le colonel Guisolan parla de l'importance de la « communication » et des conséquences qui en résultent pour les officiers de la troupe de transmission. « Communication et conduite » a été le thème traité par le Dr Kurt Haberkorn, professeur de droit à Esslingen (R.F.A.).

Dans son exposé, fort intéressant, le colonel Guisolan a souligné l'interdépendance de l'information et de la communication. Selon lui, l'expérience montre de plus en plus que le flux d'informations augmente sans cesse, alors que les lacunes dans la communication deviennent elles aussi plus nombreuses. L'orateur a d'autre part fait connaître le but qu'il s'est fixé : le transmetteur de nouvelles ne doit pas seulement faire passer l'information, mais il doit s'employer à une amélioration des relations humaines dans le secteur militaire, de manière à promouvoir l'entente et l'engagement personnel. Les ordres doivent tenir compte de l'étendue de la sphère et du sens des responsabilités de ceux à qui ils sont destinés.

Grippe : virus isolé

BERNE (ATS). — La section de virologie du service de microbiologie médicale, Institut d'hygiène, Genève, a isolé une deuxième souche de virus de l'influenza B proche de B-Hong-kong 73. Le service fédéral de l'hygiène publique communique qu'une activité du même ordre de grandeur a été mise en évidence sérologiquement pour mycoplasma pneumoniae. En revanche, l'activité du virus de l'influenza A a été insignifiante.

La proportion du nombre des cas de hausse du taux d'anticorps (influenza B) observée à Genève dans le sérum de personnes atteintes d'affection d'allure grippale a été la suivante : décembre 1973 : 1,9 %, janvier 1974 : 8 %, février 1974 : 7,6 %, mars 1974 : 4 % (mars 1971 : 15 %).

Comment calculera-t-on à l'avenir l'espace entre les bâtiments et le bord des autoroutes ?

BALE (ATS). — Lors de la réunion des spécialistes des routes à Bâle, on a présenté le projet de loi pour une réorganisation des mesures de protection contre le bruit en bordure des autoroutes. Le projet, préparé par le service fédéral des routes et des digues, contient une partie juridique et une partie technique. Au début des années 60, les autoroutes étaient construites principalement selon les critères techniques du trafic. A Bâle, plusieurs rapporteurs ont signalé que le manque de prescriptions pour une protection suffisante contre le bruit a rendu possible la construction de maisons d'habitation en bordure des routes nationales. Pour éviter à l'avenir de telles erreurs, il est nécessaire de renouveler les bases juridiques, comme l'a fait remarquer M. Endtner, chef du service fédéral des routes et des digues.

La législation actuelle ne prévoit qu'un espace de 50 mètres à partir

de l'axe médian, donc de 25 mètres à partir du bord de l'autoroute. Dans le projet actuellement à l'étude, on se conformera aux nouvelles connaissances scientifiques, sur lesquelles un exposé a été présenté par M. Lauber du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, à Dubendorf. La zone de protection contre le bruit ne sera plus, comme jusqu'à présent, parallèle à l'autoroute, car l'écho se propage de façon très différente, suivant qu'il résonne le long de la route contre des remparts, des collines, des forêts, etc.

D'autres facteurs, tels que le vent, le revêtement des routes, jouent également un rôle. Il faut donc se représenter une ligne sinueuse qui, selon le terrain, est très proche de la route ou s'en éloigne sensiblement. M. Steiger, architecte, de Zurich, a présenté une nouvelle méthode pour fixer les zones de protection contre le bruit, le long des grands axes routiers. Ce sys-

tème a déjà été testé dans une région relativement peu construite (N 12) et dans une agglomération importante (Winterthur).

Il est composé de trois étapes :
● On fixe tout d'abord une zone délimitée par des mesures du bruit, au sein de laquelle aucune autorisation de construire ne peut être accordée avant qu'un projet exact n'ait été établi.

● Vient ensuite l'établissement d'une courbe du bruit au moyen de calculs précis.

● Sur la base de cette courbe, on fixe alors une « ligne de construction relative ».

A l'intérieur de la « ligne de construction relative », toute construction est soumise à des conditions spéciales. Dans la règle, la limite désirable d'intensité du bruit doit y être respectée : 50 à 60 décibels de jour et 35 à 40 de nuit.

Après les décisions en matière agricole Boucherie : 10 % de hausse

BERNE (ATS). — L'augmentation de 7 % en moyenne des prix indicatifs du bétail de boucherie décidée par le Conseil fédéral dans le cadre de ses récentes décisions en matière agricole provoquera, selon les calculs de l'Union suisse des maîtres bouchers, une augmentation d'au moins 9 à 10 % des prix des bœufs de boucherie et saucisses — sans tenir compte de l'augmentation des frais d'exploitation. Il reste à espérer, écrit l'Union dans un communiqué, que la population fera preuve de compréhension à l'égard de ces mesures en faveur de notre agriculture et acceptera « les effets inévitables qu'elles provoqueront sur les prix ».

Compte tenu de la situation sur le

marché, ces augmentations des prix indicatifs ne se feront pas ressentir immédiatement mais à court terme ou à moyen terme, sur les prix pratiqués par les fabricants de viande.

SATISFAITS, MAIS...

D'autre part, dans un communiqué, le comité national de défense paysanne « reconnaît » certes les décisions en matière de prix agricoles du Conseil fédéral, mais il demande d'autres mesures « après ce premier pas ». Le comité a décidé de réclamer « définitivement maintenant » la révision de l'ordonnance sur l'agriculture. Cela signifie : adaptation du retard de 15 % dans les salaires paritaires et indexation des frais de production agricoles.

Participation : la commission du Conseil des Etats arrête sa position sur l'initiative

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier l'initiative populaire sur la participation s'est réunie vendredi à Aarau pour deux jours, sous la présidence de M. Hans Naenny (Appenzel Rhodes-Extérieures). Le président de la Confédération, M. Ernst Brugger, et M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail participaient également à la séance. La commission est tombée d'accord pour que le principe de la participation soit inscrit dans la constitution fédérale et décide d'entrer en matière. Lors d'un premier vote, l'initiative présentée par les syndicats a été rejetée par 14 voix contre 1. Après avoir examiné plusieurs propositions, la commission a adopté par 7 voix un projet d'article 34 octies qui diffère du contre-projet du Conseil fédéral.

Les termes du projet de la nouvelle disposition sont les suivants :

1) La Confédération a le droit de légiférer sur une participation des travailleurs au niveau de l'exploitation qui soit appropriée et sauvegarde les possibilités de décision et une gestion économique de l'entreprise.

2) Les droits de participation découlant du 1^{er} alinéa ne peuvent être exercés que par les travailleurs occupés dans l'exploitation.

3) Les dispositions de l'article 32 sont applicables par analogie.

Une première proposition de minorité, qui a réuni six voix, a la teneur suivante :

1) Pour favoriser l'épanouissement de la personnalité du travailleur et la collaboration au sein de l'exploitation, la Confédération a le droit d'établir des principes juridiques sur une participation appropriée et exercée exclusivement par les travailleurs occupés dans l'exploitation. La participation paritaire au niveau de l'entreprise est exclue.

2) Les possibilités de décision en matière de gestion de l'entreprise ainsi que les possibilités de fonctionnement et une gestion économique de l'entreprise doivent être garanties.

3) Les dispositions de l'article 32 sont applicables par analogie.

Une troisième proposition minoritaire recommande d'accepter le contre-projet du Conseil fédéral.

Le Rotary suisse a 50 ans

De notre correspondant :

Plus de 600 rotariens venus de toute la Suisse ont assisté en fin de semaine à Zurich, aux festivités marquant le cinquantième anniversaire du Rotary suisse, qui compte quelque 4200 membres. Dans son discours inaugural, M. Ernst Pfenniger, gouverneur sortant de l'arrondissement de Genève, a déclaré M. Gianfranco Cotti) rappela que le Rotary-club de Zurich, fondé en 1924, fut le premier Rotary-club de Suisse.

Le principal thème des travaux de ce jubilé était « l'aide aux groupes vivants à l'écart de notre société ». Les festivités se sont déroulées dans un cadre plus modeste que d'habitude, les économies réalisées devant être destinées à l'aide en faveur des couches sociales moins privilégiées, ce but étant conforme à une ancienne tradition du Rotary international.

Les séances de travail eurent lieu sous forme de conférences simultanées en quatre groupes, un débat s'institua à l'issue de l'exposé de chacun des conférenciers. Le Dr René Mach, professeur à la faculté de médecine de Genève, par là des problèmes des maladies chroniques, dont le nombre augmente chaque année et dont le traitement sera le problème numéro un de la médecine moderne. Un problème qui doit, de l'avis du conférencier, préoccuper non seulement les autorités, mais toute la population suisse.

M. René Meylan, président du Conseil d'Etat neuchâtelois, traita pour sa part des questions de l'assistance aux vieillards indigents. L'orateur releva trois points : tout d'abord, les bienfaits de l'AYS, la nécessité pour les chefs d'entreprise, les cadres et les responsables syndicaux, qu'ils soient patrons ou ouvriers, de préparer leur personnel à la retraite. Enfin, la précieuse activité de la Fondation suisse pour la vieillesse qui organise l'aide concrète aux personnes âgées. Pour sa part, le professeur Walter Zueblin, médecin-chef du service de psychiatrie infantile de Berne, souleva le problème de la délinquance juvénile, tandis que M. Ernst Burren, directeur du pénitencier de Lenzbourg aborda la question de la réintégration des détenus libérés. B. R.

DISCOURS DE M. GRABER

(ATS). — Si l'on veut que notre politique de neutralité garde sa valeur,

il faut qu'elle soit animée de l'esprit d'ouverture sur le monde extérieur, sur les problèmes d'autrui, en un mot de l'esprit de solidarité. C'est par ces mots que le conseiller fédéral Pierre Graber a introduit samedi son allocution.

La coopération au développement, a déclaré M. Graber, est un des piliers de la politique extérieure de notre pays parce que nous savons bien que l'inégalité manifeste des niveaux de vie, du progrès social, du bien-être des individus, est sans doute d'abord une injustice, mais parce que nous savons aussi que cette injustice est souvent à l'origine de tensions, de troubles et de conflits susceptibles de perturber les relations internationales. Le temps est venu, a ajouté M. Graber, où l'aide au développement était purement charitable. Le tiers monde exige un dialogue d'égal à égal avec le monde industrialisé.

La Suisse doit prendre sa part de responsabilité dans le développement international.

SUITE Incendie

Elle avait vu comment un ouvrier lutait, extincteur à la main, contre des sacs en papiers, qui brûlaient et qui dégagnaient une fumée noireâtre. Constatant que l'ouvrier n'avait pas la moindre chance d'éteindre les flammes, elle fit appel aux pompiers. De source officieuse, nous avons appris qu'une cigarette allumée, jetée par inadvertance dans les sacs en papier, pourrait finalement être la cause de l'incendie. Mais pour en savoir davantage, il faudra attendre la conclusion de l'enquête.

Un premier inventaire, fait par les propriétaires du bâtiment détruit (100 mètres de longueur et 30 mètres de largeur) est le suivant : ont été détruits 1000 tonnes de coton, 1000 tonnes de grains de cacao, 400 tonnes de frites et environ 1000-1500 tonnes de fruits et de légumes séchés. 83 cas frigidifiques ont pu être ouverts à temps, pompiers et aides bénévoles parvenant à sauver plusieurs centaines de tonnes de frites et de framboises congelées.

Pour l'instant, on ne sait pas encore si ces fruits peuvent être consommés ou s'ils ont souffert de la fumée.

E. E.

SUISSE ALÉMANIQUE

Landsgemeinde obwaldienne animée

(c) La Landsgemeinde obwaldienne, qui a eu lieu dimanche sur le « Landenberg » au-dessus de Sarnen, a été animée mais sans surprises. MM. Hermann Wallimann (démocrate-chrétien), Emil Kathriner (radical), Willy Hophan (démocrate-chrétien) et Hans-Heini Gasser (démocrate-chrétien) ont été réélus pour une durée de quatre ans au Conseil d'Etat obwaldien. Cette élection aurait passé comme une lettre à la poste, si une citoyenne n'avait pas fait une remarque désobligeante à l'encontre des responsables, qui avaient renoncé à une élection, aucun autre candidat n'ayant été désigné. Après avoir pris la parole, la citoyenne désigna « son » candidat, mais ce dernier refusa. Celle-ci devait encore se distinguer par la suite. Pour chaque objet à l'ordre du jour, elle réclama un vote, bien qu'aucun candidat ne se soit annoncé pour prendre la parole. A neuf reprises, elle força les 3500 citoyens réunis au Landenberg, à lever le bras.

ON VOTE

La nouvelle loi sur la circulation des

Schwytz : nouvelle loi sur les établissements publics

(c) Le canton de Schwytz n'est plus le « paradis suisse des bistros ». La moyenne d'un bistro par 130 habitants risque de baisser au cours des années à venir. Les Schwytzois ont en effet admis dimanche un nouveau projet de loi sur les établissements publics, la nouvelle loi remplaçant celle de 1899. Il était temps, car le canton de Schwytz était le seul de la Confédération à ne pas obliger les propriétaires d'établissements publics d'être en possession d'une patente. La nouvelle loi a été acceptée par 11,148 oui contre 10,014 non. La participation au scrutin a été de 38 % seulement. Cette nouvelle loi permettra aussi aux autorités d'apposer leur veto lors de l'ouverture de nouveaux cafés, restaurants et hôtels. Il est en effet curieux de constater que dans le canton de Schwytz de nombreux ouvriers, travaillant en fabrique, tenaient un restaurant.

Les citoyens schwytzois devront donc se contenter des établissements publics existants. Dans le canton de Schwytz a d'autre part été élu dimanche un nouveau conseiller d'Etat en la personne de M. Josef Feusi de Wollerau (rad.). Il remplace M. Georges Leimbacher (rad.) démissionnaire.

Le tour du monde à bicyclette

RORSCHACH (ATS). — Un Indien de 23 ans, Rajesh Kumar, est arrivé hier à bicyclette à Rorschach, une étape de son tour du monde à vélo. Rajesh Kumar a commencé son long périple le 23 mai de l'année dernière à Dehra Dun, dans l'Etat indien d'Uttar Pradesh, un Etat situé sur les contreforts sud de l'Himalaya. Après avoir passé par la Turquie, les Balkans et la Scandinavie, le courageux cycliste a gagné l'Europe centrale. Au cours des mois à venir, il a l'intention de se rendre en Afrique du Sud et de parcourir les Amériques du Sud et du Nord.

Pour Rajesh Kumar, les aventures n'ont pas manqué. En Turquie, il a été attaqué par des malfaiteurs, qui lui ont tout pris, sauf son journal, dans lequel il note tous ses séjours.

Landsgemeinde nidwaldienne : des surprises

(c) M. Ernst Brugger, président de la Confédération, six parlementaires britanniques et de nombreux autres invités de marque ont assisté dimanche après-midi à une Landsgemeinde passionnante à Stans (NW), où une foule record s'était donné rendez-vous sur le « ring » de Wil an der Aa. Si cette Landsgemeinde a duré plus longtemps que prévu, on le doit surtout aux élections au Conseil d'Etat, qui se sont terminées par une surprise, l'un des candidats officiels étant battu par M. Anton Christen (démocrate-chrétien), qui n'avait pas trouvé grâce lors de la désignation des candidats officiels par les délégués du parti. Le nouveau conseiller d'Etat avait été proposé seulement par un comité neutre, MM. Norbert Zumbühl, Adolf Wuersch, Bruno Leuthold, Paul Niederberger (tous démocrates-chrétiens) Germann Murer et August Keiser (radicaux) ont été réélus. Parmi les nouveaux candidats Bruno Geisler (démocrate-chrétien) et Remigio Blaetter (radical) ont été élus au premier tour de scrutin. Deux tours de scrutin auront été nécessaires pour l'élection du dernier conseiller d'Etat. Le candidat officiel Meinrad Amstutz a été évincé au profit d'Anton Christen.

Surprise également que le rejet du projet de loi concernant l'augmentation des taxes sur les véhicules à moteur. Il aura fallu voter à deux reprises, afin de permettre aux scrutateurs d'arriver à un résultat concret.

Série noire : trois morts en Argovie

(c) Le canton d'Argovie a vécu un week-end tragique. Trois personnes ont perdu la vie dans des accidents de travail et de la route. Sur un chantier de Reckingen un ouvrier italien, Elio Colomba, âgé de 36 ans, a fait une chute dans le vide, après être tombé d'un échafaudage. Il s'est écrasé après une chute de 15 mètres. A Rothrist, un cycliste et un motocycliste sont entrés en collision. Les deux hommes ont été transportés d'urgence à l'hôpital cantonal d'Aarau, où le cycliste, Ernst Wegmueller, âgé de 83 ans, est décédé des suites de ses blessures. Entre Au et Sins, c'est un jeune motocycliste, Raymond-Mattmann, de 21 ans, qui a perdu la vie, son véhicule étant sorti de la route.

Les Landsgemeinden en Appenzell

APPENZEL (ATS). — La Landsgemeinde des Rhodes-Intérieures d'Appenzell a procédé dimanche à l'élection de trois nouveaux conseillers d'Etat et d'un nouveau landammann. Le nouveau landammann est M. Raymond Broger, les trois nouveaux conseillers d'Etat sont MM. Johann Baptist Fritsche, Karl Locher et Guido Ebnetter.

M. Broger succède à M. Léon Mittelholzer, qui se retire après 10 ans passés au gouvernement. M. Fritsche succède à M. Broger dans les fonctions de landammann suppléant. M. Karl Locher, qui succède à M. Alfred Wild, prend la direction de la police. M. Guido Ebnetter s'occupera de la prévoyance sociale. Deux juges ont d'autre part été élus pour compléter le tribunal cantonal.

La Landsgemeinde a ensuite accepté une loi sur la santé publique, remplaçant deux ordonnances du siècle passé. Elle a encore approuvé une modification de la loi sur les auberges permettant au Grand conseil de fixer lui-même les émoluments sur les patentes. Le taux de ces derniers était jusqu'à maintenant inscrit dans la constitution cantonale.

L'assemblée a enfin renvoyé un crédit supplémentaire de 80.000 francs pour des travaux d'aménagement routier.

Le conseiller fédéral Huerlimann et le Conseil d'Etat du canton de Saint-Gall ont assisté aux délibérations. Parmi les hôtes étrangers, on remarquait la présence du correspondant des « Ivestia », le quotidien soviétique, pour l'Autriche et la Suisse, ainsi que celle d'une équipe de l'ORTF.

La Landsgemeinde d'Appenzell (Rhodes-Extérieures) a approuvé les sept objets sur lesquels elle devait se prononcer dimanche matin à Trogen. Il s'agit notamment d'une révision partielle de la constitution cantonale sur l'administration de la justice, qui vise à comprimer l'appareil judiciaire, ainsi que d'un crédit de 18,2 millions de francs pour

agrandir et rénover l'hôpital psychiatrique cantonal à Hérisau.

En ce qui concerne les élections, elles n'ont pas apporté de surprise. Les sept conseillers d'Etat actuels ont été réélus, de même que les onze juges à la Cour suprême. Le président du gouvernement sera M. Otto Bruderer, et le président de la Cour suprême M. Hans Engler (Hérisau).

GENEVE

Trois autos se carambolent : quatre blessés

(c) En pleine ville, rue de l'Athénée, une collision a impliqué trois voitures, en un choc particulièrement violent puisque les trois véhicules sont démolis. On déplore quatre blessés, soit les trois conducteurs ou conductrices, et un passager d'une des autos, en l'occurrence une fillette de 13 ans.

Les trois adultes ont été plus grièvement atteints.

VALAIS

Bagarre à Evolène

(c) On signale une nouvelle bagarre en Valais. Dans un établissement public d'Evolène, en effet, un habitant de l'endroit M. Jean Fournier a reçu un coup de poing d'un autre consommateur. Il eut le nez brisé et dut être soigné à l'hôpital de Sion avant de regagner son domicile. M. Fournier souffre d'une commotion cérébrale. Il a déposé plainte.

Loterie à numéros - Tirage du 27 avril 1974

Numéros sortis : 6 - 9 - 20 - 22 - 30 - 38

Numéro complémentaire : 1

STATISTIQUE DES NUMEROS DEJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
36 x	33 x	35 x	33 x	36 x	29 x	37 x	33 x	37 x	33 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
41 x	40 x	21 x	22 x	33 x	19 x	22 x	37 x	31 x	30 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
28 x	34 x	27 x	34 x	36 x	41 x	30 x	31 x	29 x	37 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
28 x	30 x	29 x	32 x	28 x	28 x	26 x	28 x	33 x	43 x
Somme totale attribuée aux gagnants : 2.035.607 francs									

«FRANCE» revient sur l'Atlantique

La Compagnie Générale Transatlantique communique :

Au terme de ses croisières de printemps en Méditerranée, le paquebot «FRANCE» reprendra son service régulier sur la ligne transatlantique Le Havre/Southampton/New-York.

Les traversées auront lieu au départ du Havre un vendredi sur deux à partir du 24 mai à 11 heures. Départs suivants :

7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre.

Consultez votre Agent de Voyages

Il n'est pas trop tard ! Faites un voyage sur «FRANCE». C'est une vraie croisière !

SOCIÉTÉ SUISSE DE CIMENT PORTLAND S.A., NEUCHÂTEL

PAIEMENT DU DIVIDENDE

Conformément à la décision prise le 26 avril 1974 par l'assemblée générale des actionnaires, le dividende de l'exercice 1973 (coupon No 70) est fixé à

Fr. 90.— brut, soit Fr. 63.— net

Il est payable dès ce jour au siège social, aux domiciles de la Société de Banque Suisse et de la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, de la Société de Banque Suisse, à Bâle, ainsi qu'à tous les sièges, succursales et agences de ces banques.

Neuchâtel, le 29 avril 1974.

LA DIRECTION

JET VOYAGES SA
6, rue des Poteaux Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation

PORTUGAL Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève
A partir de Fr. **596.-**

MAROC Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève
A partir de Fr. **550.-**

038 25 44 25

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER Bercles 5

La nouvelle TURISSA Husqvarna
ne doit plus jamais être huilée!

Là, en tout cas on sait ce qu'on a avec la fabrication SUÉDOISE

Agence A. GREZET,

Seyon 24-24a, Neuchâtel, Tél. 25 50 31.



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pary 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, chez **Reymond, Rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.**



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal



Deux siècles les séparent...
un goût commun les réunit.
Celui d'une bonne bière.
Savoureuse, pétillante
et joyeuse. Santé!



Cardinal,
fidèle à elle-même
depuis 1788.

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

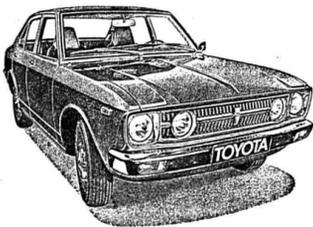
Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail**	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salairé mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391 **Banque Rohner SA**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

TOYOTA CARINA 1600 DL



Fr. 11.300.-

Equipement plus riche compris

Nouveau : garantie une année ou 20.000 km
Garage du 1^{er}-MARS S.A.

anciennement Garage Patthey, en face du gymnase,
Pierre-à-Mazel 1, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 24.
Service après-vente soigné.

Le jour favorable pour un achat avantageux chez

- Pour chaque besoin, pour chaque style, la possibilité d'achat avantageuse — à ne pas manquer!
- Les beaux tapis d'Orient sont bien plus avantageux grâce à l'achat direct — l'importation directe — la vente directe!
- Tapis de fond, 180 collections, 2400 coloris, avec semelle en caoutchouc gaufré déjà dès fr. 13.50/m².
- Service exprès pour rideaux: 1200 exemples d'originalité!

Pfister ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf P
NEUCHÂTEL Terreaux 7 P

1441-74 **Mercredi 1 Mai**

Essence gratuite ou billet CFF bonifié pour tout achat dès fr. 500.—
● Livraison gratuite ou rabais à l'emporter!

Super-Discount
Ça vaut la peine!

Vous cherchez des meubles universels pratiques? Allibert les a trouvés.

Allibert est toujours dans le bain. C'est sa spécialité. Mais vous avouerez que ses meubles en matière plastique, aux multiples possibilités de combinaison, sont aussi adaptés aux autres pièces. En voici quelques exemples. Votre marchand spécialisé vous en présentera volontiers d'autres et il vous conseillera sur l'ensemble de la gamme Allibert. A moins que vous ne préféreriez d'abord choisir en toute quiétude, chez vous. Dans ce cas, demandez donc le grand catalogue en couleurs Allibert!

Meuble à usages multiples, comportant 2 portes et 4 rayons amovibles, ainsi que des patères mobiles pour peignoir ou vêtements.

Ideale pour les outils, le nécessaire à chaussures ou les affaires de bricolage, cette petite armoire comporte un tiroir sur glissières télescopiques et un rayon mobile.

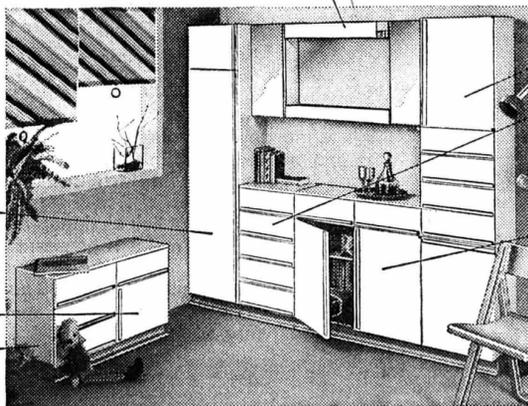
Trois tiroirs fourre-tout sur glissières télescopiques, qui ne prennent guère de place.

Les armoires de toilette Allibert font gagner de la place et font régner l'ordre dans les salles de bains, pour lesquelles elles sont spécialement conçues.

Compacte, mais combien spacieuse: 2 rayons, 4 tiroirs sur glissières télescopiques et panier à linge sale, amovible, derrière porte basculante.

5 tiroirs pour ranger les multiples petits objets dont on a toujours besoin.

Une double armoire basse universelle, à compartiments et rayons traversants; plus 2 grands balconnets et 2 tiroirs sur glissières télescopiques.



Brillante idée: ALLIBERT **KÖENIG**
Appareils Koenig SA, Bocklerstr. 33/37, 8051 Zurich

En vente dans les commerces spécialisés et les grands magasins.

PRÊTS

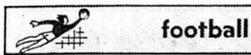
sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN



Ligue A: Zurich quasi-champion — Chiasso s'enfoncé



Neuchâtel Xamax réaliste à l'Espenmoos

SAINT-GALL - NEUCHÂTEL XAMAX 1-1 (0-0)

MARQUEURS: Rafreider 68me; Nussbaum 88me.

SAINT-GALL: Hutter; Guggi, Cina, Brander, Weibel, Rafreider, Seger, Schneberger; Winiger, Blaettler, Nasdalla. Chef technique: Schadegg.

NEUCHÂTEL XAMAX: Biaggi; Claude, Nussbaum, Citherlet, Mantoan; Steiger, Richard; Bonny, Mathez, Elsig, Traber. Entraîneur: Mantula.

ARBITRE: M. Guignet (Yverdon).

NOTES: Stade de l'Espenmoos. Peulose en parfait état. Temps frais. 6500 spectateurs au nombre desquels Husy et Konietzka. Saint-Gall enregistre la rentrée de Guggi. A Neuchâtel Xamax, on note les absences de Rub (suspendu), Blusch et Kraemer (blessés), alors que Mantoan fait sa rentrée. A la 16me minute, tir de Blaettler contre le poteau. A la 24me, Blaettler marque mais l'arbitre avait auparavant justement sanctionné une faute de Mantoan. Avertissement à Mathez à la 51me (il avait retenu Blaettler par le maillot). But de Schneberger annulé à la 73me pour hors-jeu. A la 76me, Chiandussi remplace Bonny (blessé). Tir de Seger contre

le poteau à la 79me (mais Biaggi n'aurait pas été battu). A la 82me, Manton remplace Steiger: il évoluera au poste d'arrière droit, Claude s'en allant à gauche; Mantoan devient alors « stoppeur », tandis que Citherlet et Nussbaum passent littéralement à l'attaque. Coups de coin: 8-7 (7-6).

REQUISITOIRE

Nous n'osons pas demander quel sort aurait été réservé à l'arbitre si, lors de son effort final, Neuchâtel Xamax avait enlevé une victoire qui lui a, d'ailleurs, échappé de très peu. A la 73me minute, en effet, M. Guignet a fort justement annulé un but de Schneberger parti en position de hors-jeu; mais, étant donné qu'il n'a pas sanctionné la faute du Saint-Gallois immédiatement, sa décision n'a pas été comprise de tous, surtout pas de ceux qui n'avaient pas intérêt à la comprendre. Et ils étaient les plus nombreux, naturellement. Or, le but de Schneberger aurait porté la marque à 2-0, ce qui aurait certainement enlevé aux Neuchâtois toute possibilité d'arracher un point. Au vrai, ce match n'aurait pas permis à M. Guignet de se faire beaucoup d'amis en pays saint-gallois

et cela, on peut le dire, parce qu'il a arbitré d'une manière parfaite. A la 24me minute déjà, il a dû annuler un but de Blaettler marqué après un coup de sifflet sanctionnant une dangereuse « bicyclette » de Mantoan sous le nez dudit Blaettler. Le public réclamait l'intervention de l'arbitre sur la faute de Mantoan, puis, aussitôt après, voulait le but. M. Guignet, lui, n'a pas chancé d'idée. Il est évident que cette honnêteté n'a pas pu le rendre très populaire.

BON MATCH

Mais, comme nous l'avons dit au début, le fait que Neuchâtel Xamax n'ait pas réussi dans ses ultimes tentatives d'empocher la victoire a sensiblement atténué la peine des spectateurs, les quels ont assisté à un bon match. Handicapé par les absences de Blusch et de Rub, Neuchâtel Xamax a néanmoins fourni une bonne prestation et le point qu'il a ramené de l'Espenmoos n'a pas été volé.

La formation de Mantula, afin d'éviter une mauvaise surprise, s'est portée d'emblée à l'assaut du but de Hutter. Saint-Gall en a profité pour placer de dangereuses contre-attaques par Schne-

berger, qui lançait Nasdalla et Blaettler avec un réel bonheur. Les deux formations ont eu de bonnes occasions de marquer mais elles ont dû se contenter d'un zéro à zéro à la pause. Après celle-ci, Neuchâtel Xamax a montré un visage plus défensif, Richard et Elsig ayant chacun pratiquement reculé d'un cran. Cette nouvelle situation a fortement incommodé Saint-Gall qui n'aurait probablement pas trouvé la faille du système neuchâtois sans une incursion de Weibel, qui a, en fin de course, magnifiquement servi Rafreider seul sur l'aile droite. Le tir croisé de l'Allemand n'a laissé aucune chance à Biaggi.

LA TÊTE DE NUSSBAUM

Ce but a réanimé une partie qui commençait à devenir quelque peu monotone. La réaction neuchâtoise a été vive. Hutter aurait pu capituler à plusieurs reprises, notamment à la 71me minute, sur un tir de Mathez, dos au but. Mais il a fallu le remplacement de Steiger, quelquefois samedi, et la participation de Nussbaum et Citherlet à l'offensive pour permettre au « rouge et noir » d'arracher le partage. A la 88me, sollicité par un long centre de Chiandussi, Nussbaum a « plongé » vers Hutter qui a détourné de justesse son tir en « corner ». Sur le coup de coin, botté par Chiandussi encore, Nussbaum s'est élevé plus haut que tout le monde pour expédier, de la tête, la balle dans le filet saint-gallois. Dans les ultimes secondes, Neuchâtel Xamax a manqué de peu la victoire, une attaque menée par Mathez et Elsig s'étant terminée par un tir d'Elsig sur l'extérieur du filet.

EQUITABLE

S'il a passé tout près du triomphe, Neuchâtel Xamax ne se plaindra toutefois pas de son sort, car le partage de l'enjeu correspond mieux à la physiologie de la partie que l'aurait fait une victoire neuchâtoise. Les gars de Mantula ont même bénéficié, en première mi-temps, d'une certaine chance, un tir de Blaettler ayant abouti contre un montant; l'ex-international a encore frappé la balle au rebond mais Biaggi a alors pu s'interposer. Saint-Gall a laissé une impression de solidité encore plus grande qu'au premier tour. Il n'est pas étonnant qu'il ait forcé Bâle au partage, à Saint-Jacques. L'arrière libre Guggi, dont la tâche a évidemment été facilitée par l'absence de Rub, a dirigé magistralement une excellente défense. Au milieu du terrain, où le pied gauche de Schneberger a fait quelques merveilles, Seger et Rafreider ont abattu un énorme travail. Mais les attaquants, en dépit du brio de Blaettler, n'ont pas eu la tâche facile face à des défenseurs neuchâtois eux aussi à leur affaire. Mantula semble avoir trouvé dans le quatuor Claude-Nussbaum-Citherlet-Mantoan la formule idéale, dans les conditions actuelles. Nussbaum, notamment, a confirmé sa valeur en neutralisant Blaettler et en se payant le luxe, de surcroît, de marquer le but.

EN ÉVIDENCE

Les défenseurs n'ont cependant pas été les seuls à se mettre en évidence, du côté neuchâtois. Richard, Mathez et Bonny ont eux aussi livré une partie de bonne qualité. Traber s'est montré en progrès, alors que Steiger et Elsig ont laissé paraître des signes de lassitude. Dans l'ensemble, toutefois, les « rouge et noir » ont livré une prestation rassurante... à une semaine de la venue de Zurich à la Maladière. Et en cette occasion, tout le monde sera sur le pont.

EN ÉVIDENCE

Les défenseurs n'ont cependant pas été les seuls à se mettre en évidence, du côté neuchâtois. Richard, Mathez et Bonny ont eux aussi livré une partie de bonne qualité. Traber s'est montré en progrès, alors que Steiger et Elsig ont laissé paraître des signes de lassitude. Dans l'ensemble, toutefois, les « rouge et noir » ont livré une prestation rassurante... à une semaine de la venue de Zurich à la Maladière. Et en cette occasion, tout le monde sera sur le pont.

A. Edelmant-Monty

François PAHUD



BIEN BAS. — A l'image de Mundschein, Bâle s'est incliné bien bas hier au Letziground, pour la plus grande joie de Jeandupeux, à gauche, et de Rutschmann (No 3). (Photo Keystone)

Récital offensif de Zurich

ZURICH - BALE 5-1 (1-1)
MARQUEURS. — Fischli (contre son camp) 23me; Hitzfeld (penalty) 40me; Katic 49me; Martinelli 50me; Jeandupeux 62me; Katic 89me.

ZURICH. — Grob; Heer, Bionda, Zigerlig, Stierli; Rutschmann, Martinelli, Kuhn; Katic, Jeandupeux, Botteron. Entraîneur: Konietzka.

BALE. — Kunz; Rahmen, Mundschein, Fischli, Stohler; Odermatt, Hasler, Demarmels; Balmer, Hitzfeld, Tanner. Entraîneur: Benthaus.

ARBITRE. — M. Scheurer, de Bettlach.

NOTES. — Stade du Letziground, terrain en parfait état. Temps frais. 26.000 spectateurs (record du Letziground). A la 17me, Katic marque directement sur un coup franc indirect, le point est justement annulé. A la 40me, Heer « balance » Hitzfeld dans les « seize mètres ». C'est un penalty transformé par l'Allemand. Wampfler et Von Wartburg remplacent, respectivement, Tanner et Fischli, à la 60me. A la 69me, Munch entre pour Zigerlig. Coups de coin: 7-2 (3-2).

REVOLTE ZURICOISE

Zurich n'avait plus battu Bâle au Letziground depuis le 8 mai 1966. Après huit années de soumission, il s'est révolté pour le plus grand plaisir d'un public accouru en nombre (record). L'équipe de Konietzka, qui s'était soigneusement préparée à cette rencontre, s'est, en effet, imposée en championne. Elle a justifié sa position au classement en présentant un football de qualité qui lui a valu de rendre la formation bâloise assez quelconque. Avouez qu'il « faut le faire »...

NOMBREUSES OCCASIONS

Zurich a surpris en passant d'emblée à l'attaque. Faisant preuve d'une vitalité débordante dans tous les secteurs, le futur champion s'est offert de nombreuses bonnes occasions de marquer en première mi-temps déjà, mais Katic, en voulant « fusiller » Kunz, les a pratiquement toutes fait échouer, à la fallu... L'arrière bâlois Fischli pour faire capotuler le gardien visiteur, à la suite d'un excellent centre de Rutschmann, précisons-le.

Bâle a marqué le but de l'honneur peu avant la mi-temps grâce à un penalty indiscutable. Mais, il n'a pas su aussitôt après la pause, profiter de cet avantage psychologique. Bien au contraire, c'est Zurich qui, à la suite d'une série de brillantes offensives, a carrément supplanté son adversaire. En moins de deux minutes, grâce notamment au brio de Martinelli et de Jeandupeux, les hommes de Konietzka ont enlevé aux Bâlois tout espoir de se tirer honorablement d'affaire.

COMPENSATION

L'incapacité de Bâle à répondre efficacement aux assauts locaux a ôté beaucoup de son intérêt à une partie qui, de la sorte, n'a pas tenu ses promesses. Toutefois, le style du vainqueur a compensé dans une large mesure la déception du spectateur neutre, il y avait bien longtemps que nous n'avions plus vu une équipe de club pratiquer un football aussi alerte et efficace que celui de Zurich hier, cela en tenant compte de la valeur de l'adversaire. Car Bâle, on s'en doute, ne s'était pas rendu au Letziground pour y recevoir une rossée.

ÇA PROMET

Bionda, Martinelli, Katic, Jeandupeux et Kuhn ont été les grands artisans du triomphe de leur équipe. Les maîtres de céans, qui voulaient cette victoire à tout prix, se sont véritablement présentés dans les meilleures conditions possibles, et ils ont prouvé combien ils pouvaient être à la fois efficaces et admirables quand ils décident de jouer franchement l'attaque. S'ils viennent dans les mêmes dispositions d'esprit samedi à la Maladière, le public en aura pour son argent. Les Bâlois, quant à eux, n'ont pas réussi grand-chose de bon. Ils ont connu leur moins mauvais moment dans le dernier quart d'heure précédant la pause. Le reste du temps, ils ont dû se contenter de courir après une balle qui semblait vouloir leur échapper. Ce n'était pas leur jour. Nous les aurions crus retombés dans le premier tour du championnat. Une telle métamorphose n'a pu s'opérer sans les incomparables qualités de Zurich.

F. PAHUD

La Chaux-de-Fonds - Lugano: aussi nul que le résultat

LA CHAUX-DE-FONDS - LUGANO 0-0

LA CHAUX-DE-FONDS: Forestier; Maïnka, Jaquet, Schribertschnig, Méritat; Delavelle, Brossard, Ernst; Portner, Trajkovic, Boilat. Entraîneur: Morand.

LUGANO: Prosperi; Lanfranconi, Rebozzi, Lusenti, Beyeler; Brenna, Lubanski, Bettosini; Rodigari, Perrucchi, Arrigoni. Entraîneur: Foni.

ARBITRE: M. Jean Dubach, de Nidau.

NOTES: Terrain de la Charrière en excellent état. 2500 spectateurs. La Chaux-de-Fonds a toujours les allures d'une infirmerie, puisque Cocolet Morand doit se passer de Wiberg (on se demande s'il jouera un jour!), Sandoz et Veya (blessés) et de Mazzoloni (malade). Des changements dans les deux équipes: Antenen pour Portner (72me), Zappa pour Rodigari (45me) et Dolci pour Lubanski (75me). Coups de coin: 6-3 (2-2).

ZÉRO!

C'est un résultat de 0-0 qui sanctionne cette partie. Mais ce zéro est aussi le reflet de ce qui s'est passé sur le terrain de la Charrière, samedi en fin d'après-midi, alors que la Chaux-de-Fonds et Lugano défendaient leur place en ligue nationale A. Rien de bon n'a été fait. Alors que l'on s'attendait à voir un match avec un engagement énorme, un match ayant les caractéristiques d'une partie contre la relégation, on resta sur sa faim.

Même si d'emblée Lugano tenta de prendre les opérations en main, après dix minutes déjà, les bonnes intentions des Tessinois disparurent. Ils conservèrent bien un très léger avantage territorial pendant la première mi-temps, mais ils ne réussirent jamais à mettre, un tant soit peu, Forestier en difficulté. Quant à Prosperi, il n'a pratiquement touché aucune balle avant la 30me minute. C'est tout dire...

PLUS ENTREPRENANT

La seconde mi-temps cependant nous permit de voir une équipe chaux-de-fondaise un petit peu plus entreprenante, mais stérile, comme le fut Lugano en première période. Seule une tête de Boilat (66me) aurait pu faire mouche. Mais Prosperi faisait bonne garde.

Il est bien évident que le spectacle vu samedi est insuffisant pour des équipes ayant l'ambition de faire partie de l'élite du football suisse. Morand a la chance de pouvoir compter en Brossard

un élément de valeur, et en Schribertschnig un libero très valable lui aussi. Car hier, le reste de l'équipe a sombré. En attaque, l'absence de Veya est un très lourd handicap, et Trajkovic n'a convaincu personne. Pourquoi Morand ne mit-il pas à sa place le jeune Fahry? Pourquoi a-t-il laissé le Yougoslave sombrer? On ne le sait pas...

Quant à Lugano, c'est très épineux aussi. Seul Brenna a sorti son fable du jeu. C'est vrai qu'il joue un peu le rôle de Brossard dans son club.

SOMBRES...

En définitive, aucune des deux équipes ne méritait de gagner, parce qu'aucune des deux n'a consenti à faire les efforts nécessaires pour arracher la victoire. Donc la Chaux-de-Fonds et Lugano couchent sur leurs positions, Mais qu'en sera-t-il des lendemains? Ils paraissent bien sombres!

P.-A. DEGEN

Chênois obtient un point à Lausanne

LAUSANNE - CHÊNOIS 1-1 (0-0)
MARQUEURS: Bizzini 55me; Chapuisat 78me.

LAUSANNE: Burgener; Hostettler, Loïchat, Ducret, Picard; Pasquini, Grobet, Maret; Müller, Chapuisat, Osojic. Entraîneur: Maurer.

CHÊNOIS: Bersier; Malbasky, Bizzini, Scheiwiler, Marietan; Kurz, Liechi; Vergères, Cuccinotta, Hosp, Duvillard. Entraîneur: Pasmandy.

ARBITRE: M. Longaretti (de Neuchâtel).

NOTES: Stade olympique. Pluie et brouillard. 1500 spectateurs. Lausanne est privé de Vuilleumier (blessé à la cuisse). A la reprise, Duvillard a cédé sa place à Dufour puis, à la 63me, Alvarez entre pour Pasquini. Quatre minutes plus tard, un tir de Vergères frappe le poteau alors que Burgener restait étendu. Coups de coin 18-3 (8-1).

DESORDRE

Dans une triste ambiance rendue plus cafardeuse encore par un brouillard tenace, les deux équipes se sont complues dans un désordre à peu près total. Les quelques bonnes choses disparaissaient sous la couche du laisser-aller, sous l'abondance des ratés.

Chênois, pressé par une situation embarrassante, n'avait guère le choix des moyens et fut le plus souvent dominé. Sa rugueuse défense, où Bizzini s'ingéniait à mettre Muller sous l'éteignoir, trouva une alliée en l'insistance lau-

sannoise à balancer de longues balles dans un paquet de joueurs où l'avant-centre ne retrouvait plus ses petits. Comme Hosp traversa une bonne soirée, sa lucidité permit à Chênois de placer le danger devant Burgener.

SIGNE DES TEMPS

A la 35me, Cuccinotta parcourut cinquante mètres vides d'adversaire avant d'échouer pour avoir tardé à tirer. Sur un coup de coin, Vergères secoua le poteau et Duvillard rata une bonne occasion. C'était assez pour justifier le partage même si Lausanne pressa davantage le mouvement.

Signe des temps, les deux buts résultèrent de coup de coin: Chapuisat réussit un merveilleux tir de vingt mètres alors que Bizzini paracheva d'un coup de tête l'œuvre de Hosp. Au reste, Chapuisat, comme Hosp, furent les meilleurs d'un match hargneux où un certain prestige se mêlait à de plus basses spéculations. L'arbitre n'eut donc pas la tâche facile le brouillard l'a compliquant encore.

A. Edelmant-Monty

François PAHUD

Résultats

Ligue A	
La Chx-de-Fds - Lugano	0-0
Chiasso - Winterthur	1-2
Lausanne - Chênois	1-1
Saint-Gall-Neuchâtel-X	1-1
Servette - Sion	1-0
Boys - Grasshoppers	3-0
Zurich - Bâle	5-1

Ligue B	
Bellinzzone - Lucerne	1-1
Bienne - Aarau	1-1
Martigny - Mendrisiostar	3-0
Nordstern - Carouge	0-1
Wettingen - Fribourg	2-0
Toessfeld - Granges	1-3
Y Fellows - Vevey	2-2

Classements

Ligue A	
1. Zurich	20 14 5 1 44 16 33
2. N. Xamax	20 10 5 5 36 25 25
3. Servette	20 9 7 4 33 24 25
4. Grasshopp.	20 9 6 5 35 26 24
5. Winterthour	20 9 6 5 29 25 24
6. Lausanne	20 8 7 5 38 31 23
7. Bâle	20 9 3 8 39 31 21
8. Young Boys	20 7 5 8 36 33 19
9. Saint-Gall	20 7 5 8 27 32 19
10. Sion	20 5 7 8 20 23 17
11. CS. Chênois	20 5 10 23 40 15
12. Chx-de-Fds	20 3 7 10 22 34 12
13. Lugano	20 2 8 10 14 37 13
14. Chiasso	20 2 6 12 15 34 10

Ligue B	
1. Vevey	21 13 6 2 39 20 32
2. Lucerne	21 12 5 4 50 21 29
3. Granges	21 11 6 4 44 38 28
4. Aarau	21 8 7 6 29 26 23
5. Wettingen	21 6 10 5 33 27 22
6. Bellinzo.	21 8 6 7 34 29 22
7. Fribourg	21 9 3 9 31 25 21
8. Nordstern	21 6 8 7 26 30 20
9. Bienne	21 6 8 7 26 30 20
10. Carouge	21 7 4 10 23 28 18
11. Mendrisio.	21 6 6 9 24 33 18
12. Martigny	21 5 6 10 16 28 16
13. Young F.	21 5 4 12 29 42 14
14. Toessfeld	21 3 5 13 18 44 11

Sporto Toto
COLONNE DES GAGNANTS
X 2 X - X 11 - 1 X X - 1 2 1
Somme totale attribuée aux gagnants 328.770 francs.

PROCHAINS MATCHES
Samedi 4 mai: 17 h 30, Carouge - Bienne, Toessfeld - Bellinzzone; 18 h 15, Neuchâtel X - Zurich; 20 h, Bâle - Servette, Aarau - Lucerne, Granges - Young Fellows; 20 h 15, Grasshoppers - Winterthour, Saint-Gall - Chiasso, Sion - La Chaux-de-Fonds, Fribourg - Martigny, Vevey - Wettingen; 20 h 30, Chênois - Young Boys.
Dimanche 5 mai: 15 h, Lugano - Lausanne et Mendrisiostar - Nordstern.

Ligue B
Bellinzzone - Lucerne 1-1 (0-0)

Stadio comunale: 800 spectateurs. Arbitre: M. Darbellay (Roche). Buts: 18me Giudici; 55me Signorelli.

Toessfeld - Granges 1-3 (0-3)

Schutzewiese: 500 spectateurs. Arbitre: M. Bignasca (Lugano). Buts: 29me Feuz II; 32me Waeber; 40me Wirth; 47me Dimmeler.

Martigny - Mendrisiostar 3-0 (3-0)

Stade municipal: 8700 spectateurs. Arbitre: M. Despont (Lausanne). Marqueurs: 7me Charvoz; 18me Ripamonti; 38me Bruttin.

Nordstern - Carouge 0-1 (0-0)

Rankhof: 1600 spectateurs. Arbitre: M. Baecher (Zurich). Marqueur: 85me Ducommun.

La transmission des pouvoirs s'est faite au Letziground

Le roi est mort. Vive le roi! Bâle a été obligé de remettre son titre de champion à Zurich. Cette fois, il n'y a plus de discussion possible. Il n'y a plus de si et de mais. Zurich est la plus forte équipe du pays. Ce 5-1 est écrasant pour Bâle qui n'avait plus été battu au Letziground depuis mai 1966. A la suite de ses performances contre Celtic et Neuchâtel Xamax, on estimait qu'il était capable de vaincre une fois encore à Zurich. Cependant, lors du passage de Saint-Gall à Saint-Jacques, on avait remarqué qu'il y avait tout de même pas mal d'imperfections dans son jeu. Il ne paraissait pas avoir recouvré sa plénitude. Zurich a dévoilé ses faiblesses.

LA COUPE S'ÉLOIGNE

Servette et Winterthour ont gagné. Lausanne et Neuchâtel Xamax ont chacun obtenu un point. La coupe de l'UEFA s'éloigne à nouveau de Bâle. Il a désormais quatre points de retard sur les deux places de qualification et les cinq équipes classées devant lui s'accrochent toutes avec détermination. Il n'a même pas profité de la défaite infligée à Grasshoppers par Young Boys.

L'ÉCART GRANDIT
Servette a mis une entrave à Sion qui volait un peu trop haut ces temps et Winterthour a ruiné les espoirs de Chiasso. En effet, l'écart grandit: déjà trois points de Chiasso à la Chaux-de-Fonds qui a partagé l'enjeu avec Lugano. On est presque toujours satisfait lorsqu'on sort sans défaite de ces matches de la peur. N'empêche que l'affaire est à l'avantage de Lugano puisqu'il était en déplacement dans le Jura. Pourvu que

SERVETTE - SION 1-0 (0-0)
MARQUEURS: Donzé (contre son camp) 56me.

SERVETTE: Brignolo; Guyot; Schnyder, Martin, Wegmann; Zapico, Marchi, Castella; Pfister, Riner, Petrovic. Entraîneur: Sunderman.

SION: Donzé; Valentini, Trinchero, Bajic, Isoz; Hermann, Barberis, Lutrop; Pilet, Luisieri, Schurmann. Entraîneur: Blazevic.

ARBITRE: M. Racine (Prilly).

NOTES: Stade des Charmilles. A la 46me minute, Quentin entre pour Schurmann et Sunderman vient prendre la place de Zapico. A la 80me, Wegmann rate un penalty. Coups de coin: 7-6 (3-4).

BATTU AUX POINTS

Puisqu'il est d'actualité de parler de boxe, on releva qu'à Genève au moins, la victoire aux points a été reconnue: Servette s'est imposé face à Sion, en deuxième mi-temps surtout. Mais cela n'aurait pas dû aller jusqu'au K.-O., puisque ce genre de mésaventure ne peut pas survenir ainsi... et pourtant, il s'agissait de football! «L'autogol» existe, Donzé en a donné la plus belle

des démonstrations. Le gardien valaisain voulant s'emparer de la balle, suite à un tir de Pfister la détourna dans ses bois! La balle longeait la ligne, à distance; elle serait certainement sortie toute seule sans danger. «J'ai voulu la prolonger en coup de coin, on ne sait jamais ce qu'il peut arriver dans de pareilles actions», relevait le dernier rempart des vainqueurs de la Coupe. Ce fut le coup du sort, l'erreur qui ne pardonne pas.

CADEAU

Le public servettien, venu relativement peu nombreux (5900), tout en se félicitant de l'avantage pris par son équipe, aurait donc voulu une confirmation. Ce but avait un arrière-goût de cadeau. Or, lorsque la possibilité de marquer un second but fut donnée à Wegmann, celui-ci rata l'exécution d'un penalty. Une habitude, désormais, aux Charmilles!

Pendant, Sion ne mérita pourtant pas Son organisation de jeu fut de celles que l'on remarque Des occasions, il en eut; mais aucune ne sembla vraiment inquiéter la défense: il y avait toujours quelqu'un qui se trouvait, finalement, bien placé.

Intérim

la Chaux-de-Fonds n'ait pas à regretter de n'avoir pas cherché la victoire avec plus d'apprêt.

SEUL DIVERTISSEMENT
A part le triomphe de Zurich sur Bâle, cette vingtième tranche du championnat a été sans grandeur. N'existait la coupe de l'UEFA, on n'aurait pas qu'un seul divertissement: Lugano ou la Chaux-de-Fonds? La Chaux-de-Fonds ou Lugano? Car Chênois qui vit encore sous la menace semble avoir la carrière qu'il faut pour s'en sortir.

VEVEY EN PERTE DE VITESSE?
En ligue nationale B, Granges a profité du partage concédé par Vevey à Young Fellows et par Lucerne à Bellinzzone. C'était une occasion à ne pas laisser passer:

football

En première ligue, vives batailles contre la relégation

AUDAX ARRACHE UN POINT A CENTRAL

AUDAX - CENTRAL 1-1 (0-1)
MARQUEURS: Wymann 6me; Decastel 79me.
AUDAX: Ph. Favre; Lochmatter, Moulin, Stauffer, D'Amico; Christen, Widmer; Florese, M. Favre, Barbezat, Decastel. Directeur technique: J.-C. Facchinetti.
CENTRAL: Rickli; Schmitt, Grosset, Roggo, Broillet; Jelk, Birbaum; Bersier, Wymann, Guillo, Doussé. Entraîneur: Guillo.

tateurs. A la 34me minute, Lochmatter cède sa place à Probst. Après la pause, Florese sort au profit de Leuenberger. A la 56me, Rickli est blessé lors d'un contact avec Barbezat et doit recevoir des soins. L'arbitre avertit Jelk, à la 60me. Neuf minutes plus tard, sur une phase des plus confuses, l'arbitre accorde un but à Central. Protestation de Audax, l'arbitre revient sur sa décision. Coups de coin: 12-7 (2-6).

vre que sur sa réputation. Un peu désabusé, il oublia quelque peu ses camarades. Est-ce le fait que Jelk le rodoya qui le fit sortir de sa torpeur? Au but, qu'il réussit en transformant directement un coup de coin, il faut ajouter un coup franc tiré depuis vingt mètres, perpendiculairement à la cage de Rickli. Sans un magnifique arrêt du gardien fribourgeois, ce tir entrât par la lucarne. Sitôt après, une action Decastel-Barbezat troubla encore les arrières visiteurs.

rent la tâche des défenseurs fribourgeois, bien à leur affaire.
Après la pause, Central maintint sa domination encore quelques minutes. Puis il commença à vouloir préserver son maigre avantage. Ce fut son erreur. Audax en profita pour se lancer à l'assaut, malheureusement d'une façon trop incertaine. Le jeu se durcit. On ne se ménagea pas. On se fit mal parfois. La rage d'égaliser d'Audax s'affronta à la volonté de Central de maintenir un petit avantage. Les Fribourgeois restèrent toutefois dangereux, de par la vélocité de ses alliés toujours à l'affût d'une erreur locale. La scène qui se produisit à la 69me minute en fut la preuve. Un long dégagement d'un arrière visiteur parvint à Bersier qui, au terme d'une échappée, expédia la balle sur la transversale de la cage de Favre. Le ballon fut repris par Doussé dont l'envoi parut franchir la ligne factive. Heureusement pour Audax que l'arbitre revisa son jugement. Sans cela, son compte eût été bon. Concéder un but contre le cours du jeu fut toujours mal. Survint alors le dernier quart d'heure, le réveil de Decastel. Un point tombait dans l'escarcelle d'Audax.



PLUS RAPIDE. — Rickli, le gardien de Central, s'est montré plus rapide que Barbezat (partiellement caché) et s'empare de la balle, sous les yeux de ses défenseurs Schmitt, Grosset et Jelk (de gauche à droite). A l'arrière-plan, Decastel observe l'action de Barbezat.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Bulle tenu en échec à Meyrin

MEYRIN - BULLE 1-1 (1-1)
MARQUEURS: Capra 8me; Ober-son 36me.
MEYRIN: Boll; Chapelli, Modoux, Burgisser, Bacciochi; Chopard, Carlucci; Capra, Martak, Devaud, Chevrollet. Entraîneur: Bosson.
BULLE: Cottier; Tercier, Pugin, Doutaz, Perret; Rime, Gonzales; Ober-son, Raboud, Dutoit, Uldry. Entraîneur: Waeber.
ARBITRE: M. Francioni (Neuchâtel).

rapidement, l'ouverture de la marque, le jeu fut surtout individuel, fait de longues balles, dégageant un peu n'importe où!
Il est vrai que l'enjeu était d'importance pour les deux adversaires. Ceci explique cela: d'une part, les Gruériens se devaient de garder leurs distances en tête; de l'autre, les Genevois jouaient leur place dans le groupe. Une certaine nervosité était donc logique. Elle ne se manifesta que dans le jeu, pas dans les contacts. Il faut rendre hommage aux joueurs d'avoir su garder leur calme. Et ce point qui vint récompenser, très équitablement, les débâches d'énergie déployées d'un côté comme de l'autre, a satisfait tout le monde. Hier à Meyrin, personne ne méritait de gagner, ni de perdre.

COUP DE SEMONCE

Au cours du dernier quart d'heure, Audax parvint donc à sauver un point au terme d'une rencontre qu'il entama presque victorieusement. En effet, si tôt la partie engagée, les Neuchâtelois se portèrent à l'assaut de Rickli. Au terme de la troisième passe, Decastel se trouva à sept mètres du but fribourgeois, mais son tir échoua. Manque de concentration? Toujours est-il que Decastel mit du temps pour se réveiller. Ce coup de semonce piqua Central, qui développa alors un jeu plaisant, basé sur les solides Birbaum et Jelk au milieu du terrain, qui lancèrent de rapides ailiers, spécialement Bersier, et le puissant Wymann à l'assaut du camp neuchâtelois. La réussite de Wymann récompensa une supériorité intelligente, bien conçue. Audax fut bien heureux de s'en sortir sans plus de mal, à la mi-temps. Son occupation du terrain était irréaliste. Certes Widmer et Favre furent de bons navigateurs, mais ils ne trouvèrent guère de répondants pour porter le danger dans le camp adverse. Où se trouvaient les alliés d'Audax? Partout et nulle part. En changeant continuellement de postes, sans discernement, les Neuchâtelois facilitèrent

Le Locle efficace au moment propice

LE LOCLE - THOUNE 4-2 (1-1)
MARQUEURS: Renfer 30me; Borel 43me; Claude 58me; Porret 65me et 73me; Gattiger 77me, (penalty).
LE LOCLE: Eymann; Koller, Vermot, Challandes, Frutig; Kiener, Holzer; Claude, Bula, Porret, Borel. Entraîneur: Furrer.
ARBITRE: M. Utz, de Oensingen.

carré fatidique, mais l'arbitre dicte un coup franc à 18 mètres. Sur cette action, Borel est blessé et il est remplacé par Bader. A une minute de la fin, Challandes sauve sur la ligne un tir bernois, alors que le gardien Eymann était battu. Coups de coin: 10-1 (4-1).

pause modifia le cours du jeu. Ce point obtenu à un moment crucial de la partie allait peser lourd dans la balance.
Dès la reprise, les Loclois se portèrent résolument à l'assaut de Thoune et, en un quart d'heure, firent pencher la balance définitivement en leur faveur. Porret se montra très opportuniste en obtenant les deux buts de la sécurité sur coups de coin tirés par Borel. Une réaction des visiteurs permit à ces derniers de réduire l'écart sur penalty, mais les jeux étaient faits. En fin de partie, les Loclois bénéficièrent encore des meilleures chances d'augmenter la marque. Des tirs de Holzer et Jendly échouèrent de peu.
Succès important pour les Loclois qui devraient pouvoir terminer ce championnat plus décontractés.

Une place au soleil pour les «sans grade»

La situation de Fleurier s'aggrave

Fleurier - Couvet 1-2 (0-1)
FLEURIER: Giger; Stua (Freymond), Sao Facundo, Louis Janer, Faruggio; Capellari, Meretti; Riera, Huguenin, Roulin, Sorenti (Gueniat). Entraîneur: Capellari.
COUVEY: Siruge; Haemmerli I, Mollier, Rothenbühler, Fabrizioo; Nipp, (Haemmerli II), Guye, Camozzi, Righetti, Bachmann, Vauthier. Entraîneur: Munger.
ARBITRE: M. Janer, d'Yverdon.
BUTS: Riera; Vauthier, Haemmerli II.

ou deux points pour être à l'abri, ne donna jamais l'impression de vouloir s'imposer. En début de rencontre, les coéquipiers de Castek se créèrent quelques occasions. L'absence de plusieurs titulaires se fit sentir. Bôle encore vaincu sur son terrain cette saison, ne manqua pas l'occasion de conserver la 5me place du classement.

Autres résultats

Juniors interrégionaux B: Etoile Sporting - Yverdon 7-3; Fribourg - Chaux-de-Fonds 2-3; Richemond - Renens 1-3; Lausanne - Villars-sur-Glâne 3-0; Bienna - Saint-Imier 1-1.
IIIème ligue: Sonvilier - Boudry II 4-1; Béroche - Dombresson 1-0; Corcelles Ia - Deportivo 5-0; Cortaillod - Floria 3-1; Travers - Auvernier 1-0; Colombier - Châtellard 4-1; Gorgier - L'Areuse 0-0; Hauterive II - Ticino 4-0; Marin - Saint-Blaise 5-1; Le Parc - Corcelles Ib 3-0; Le Locle II - Etoile 3-3.
IVème ligue: Floria IIa - Le Parc II 2-1; Etoile Ia - Chaux-de-Fonds II 0-3; La Sagne II - Saint-Imier Ib 4-1; Le Locle III - Les Brenets Ia 3-3; Les Bois Ia - Ticino II 3-1; Floria Ib - Centre esp. 0-3; Les Ponts I - Les Brenets Ib 2-2; Sonvilier II - Saint-Imier Ia 1-5; Geneveys-sur-Coffrane - Neuchâtel Xamax III 4-1; Helvetia Ia - Dombresson II 1-3; Salento - Marin Ia 1-4; Comète II - Coffrane 2-3; Audax II - Le Landeron 1-2; Helvetia Ib - Saint-Blaise Ia 1-4; Marin Ib - Serrières II 1-1; Cressier - Espagnol Ib 6-2; Boudry III - Auvernier II 1-2; Colombier II - Cortaillod II 2-2; Gorgier II - Bôle II 1-4; Béroche II - Espagnol Ia 0-2; Travers II - Noiraigue Ia 2-7; Saint-Sulpice - Couvet II 4-3; Blue Stars - Fleurier Ib 6-1; Môtiers - Fleurier Ia 3-0; Buttes - Noiraigue Ib 10-0.

Moment crucial

NOTES: Stade des Jeanneret. Pelouse en bon état. Temps couvert, frais. 400 spectateurs. Le Locle joue sans Humbert qui purge un dimanche de suspension. Il est remplacé par Challandes. A la 61me, les visiteurs changent deux joueurs. Zulauf et Rychener pour Walther et Scholl.
77me, Challandes commet une faute dans les 16 m. L'arbitre accorde pénalty à Thoune, que Gattiger transforme. 82me, Jendly remplace Bula. A 3 minutes de la fin, Borel est «fauché» dans le

MOMENT CRUCIAL

L'enjeu était d'importance pour les deux formations. Il fallait vaincre à tout prix pour distancer son adversaire. Les Bernois ont tenté de surprendre les Loclois et de s'assurer un avantage initial. Ils dictèrent un rythme très rapide. Les Loclois furent surpris par cette entrée en matière et éprouvèrent de grandes difficultés à contrer les attaques des visiteurs. Il fallut le but de Renfer pour les réveiller et les Loclois prirent enfin conscience du danger. Le but de Borel obtenu à deux minutes de la

Résultats

Groupe occidental: Audax - Central 1-1; Durrenast - Urania 2-1; Le Locle - Thoune 4-2; Meyrin - Bulle 1-1; Nyon - Sierre 4-2; Yverdon - Rarogne 0-1.
Groupe central: Concordia - Berne 3-2; Delémont - Porrentruy 3-0; Emmenbrucke - Moutier 4-1; Kriens - Deitingen 3-2; Soleure - Brunnen 2-0; Zoug - Laufen 0-1.
Groupe oriental: Baden - Bruhl 0-1; Giubiasco - Coire, renvoyé; Gossau - Uzwil 2-1; Rapid Lugano - Blue Star 0-0; Rorschach - Frauenfeld 0-3; Schaffhouse - Locarno 1-2.

Bôle - Serrières 2-0 (1-0)

BOLE: Meisterhans; Delley, J.-Cl. Veuve, Castella, Montandon; Ardia, Arnold; L'Epattener (Falcone), Anker, Locatelli, P.-A. Veuve (Duvanel). Entraîneur: P.-A. Veuve.
SERRIÈRES: Schmalz; Nicaty, Desjardin, Piccolo, Schwab; Scacchi, De Pietro; Fivaz (Noverraz); Salas, Castek, Favre (Bécherraz). Entraîneur: Bécherraz.
ARBITRE: M. Fivaz, de Chavanne-Renens.
BUTS: Falcone, Locatelli.
Serrières qui devait glaner encore un

Superga - Saint-Imier 1-1 (0-1)

SUPERGA: Porret; Monastier, Sciarillo (Alessandri), Federici, Betschmann; Bégert, Deschenaux; Milutinovic, Debrat, Prati, Bonicatto. Entraîneur: Milutinovic.
SAINT-IMIER: Bourquin; Fillisdorf II, Elia, Leuba, Méritat; Favre, Boilat (Steiner); Kern, Fillisdorf I (Schafroth), Aellen, Boichat. Entraîneur: Donzé.
ARBITRE: M. Favre, de Lentigny.
BUTS: Bégert; Leuba.

Moutier assommé en six minutes

EMMENBRUCKE - MOUTIER 4-1 (4-0)
MARQUEURS: — West, 17me et 24me (penalty); Banz 21me; Meier 42me; Fankhauser 53me.
MOUTIER: — Fluckiger; Bart, Zaugg, Kioetzli, von Burg; Sbaraglia, Maglia, Lang; Erne, Christe, Weibel. Entraîneur: Fankhauser.
ARBITRE: — M. Bischoff, de Heiden.

Battu, Yverdon en mauvaise posture

YVERDON - RAROGNE 0-1 (0-0)
MARQUEUR: K. Bregy 76me.
YVERDON: Gautschi; Narbel, Perrin, R. Glauser, Paulsson; Morgenege, Kohli; Schweizer, Péguiron, Laroussi, Humpal. Entraîneur: Humpal.
ARBITRE: M. Scherz (Agerten).

«UN MIRACLE»

Si les Valaisans possèdent encore toutes leurs chances de participer aux finales de promotion, il n'en est pas de même pour Yverdon qui, pour sa part, risque d'être relégué, cette défaite n'ayant pas arrangé ses affaires. La chute est à l'horizon et seul un «miracle» de dernière minute pourrait redresser la situation. Cependant pour gagner il faudrait jouer avec méthode et surtout avec plus de volonté. C'est dommage car les «vert et blanc» pouvaient remporter le gain de l'enjeu malgré une ligne d'attaque inexistante. De plus, les demis, mal inspirés, n'ont jamais pu soutenir un Laroussi qui se battait comme un diable.

Classements

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Includes sections for Groupe Occidental, Groupe Central, and Groupe Oriental.

Classements

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Includes sections for Ile Ligue, Groupe I, and Groupe II.

Fontanemelon - Hauterive 0-1 (0-1)

FONTANEMELON: Weyermann; Sanapo (Monnier), Guyot, Clément, Roth; Viotti, Bonandi; Theurillat, Perret (Ritschard), Wenger, Zaugg. Entraîneur: Ritschard.
HAUTERIVE: C. Lecoultré; Stoppa, Ferrare, Sandoz, L. Lecoultré; Maspoli (Sangiaggio), Grégoire (Hegel), Monnier, Wenger, Farine, Balli. Entraîneur: Kauer.
ARBITRE: M. Amstutz, d'Aubonne.
BUT: Farine.

JURA

Deuxième ligue: Aurore - Bévillard 2-0; Longeau - Boujean 1-1; Lyss - Delémont II 2-0; Tramelan - Berthoud 0-4; Young Boys II - Boncourt 1-1.
Troisième ligue, groupe 5: Aurore II - Nidau 1-2; Dotzigen - Lyss II 2-1; Grunster - Boujean II 6-1; Madretsch - Buren 0-1.
Groupe 6: Aarberg - USBB 1-1; Mâche - La Neuveville 1-2; Orpoud - Ceneril 1-0; Schupfen - Etoile 5-0; Tauffelen - Anet 2-2.
Groupe 7: Les Breuleux - Le Noirmont 1-0; Tavannes - Tramelan II 2-0; Corban - Courtételle 4-2; Vicques - Courrendlin 1-2; Reconvilier - Mervelier 3-1.
Groupe 8: Courtemaiche - Alle 4-3; Courfaivre - Buré 6-2; Chevenez - Grandfontaine 1-1; Courgenay - Fontenais 1-2; Glovelier - Boncourt II 8-0.

PRUDENT

Moutier a touché le fond de l'abîme. Pourtant, les Prévôtois n'étaient pas mal partis, faisant même jeu égal avec les Lucernois pendant les dix premières minutes. Mais ils n'ont pas su tirer parti d'un début de match très prudent de l'équipe locale et ils s'écroulèrent à vouloir opérer avec seulement deux attaquants, au lieu de monter massivement devant le but adverse où la défense se montra hésitante. Après le premier quart d'heure, Emmenbrucke prit le commandement des opérations et assomma Moutier en six minutes. Le match était joué. Emmenbrucke ayant ralenti le rythme, Moutier donna l'illusion, en seconde mi-temps, de se hisser au niveau de son adversaire, mais ne put faire mieux que de sauver l'honneur.

SUR LE FRONT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE B Vevey accroché par Young Fellows

YOUNG FELLOWS - VEVEY 2-2 (1-2)
MARQUEURS: Leuzinger 7me, Dirac 18me, Durussel 21me.
YOUNG FELLOWS: de Blairville; Grieder, Scherrer, Dittli, Koller; Zehnder, Laupffer; Zusli, Svab, Leuzinger, Kaepfeli. Entraîneurs: Castioni et Pfister.

VEVEY: Malnati, Chollet, Staeubli, Huguenin, Gretter; Holenweg, Dirac, Osojnak, Lambelet, Tippelt, Durussel. Entraîneur: Cuissard.
ARBITRE: M. Boesch, de Bienna.
NOTES: Stade du Letzground. Pelouse en bon état. Temps doux. 5000 spectateurs. A la 22me minute, Foglia remplace Holenweg, blessé; à la 62me,

Fischli remplace Zehnder. A la 73me, Terranova remplace Foglia. A la 74me, Giudicetti entre pour Kolter. Coups de coin: 7-10 (5-5).

BIENNE ET AARAU: BONNE AFFAIRE

BIENNE - AARAU 1-1 (1-0)
MARQUEURS: Peters 42me; Osterwald 54me.
BIENNE: Tschannen; Heider, Albane, Leu, Wenger; Rebmann, Heutschi, Peters; Jallonardo, Renfer, Kuffer. Entraîneur: Peters.
AARAU: Richner; Luscher, Hauser, Blum, Wuest; Osterwalder, Ponte, Cebinar; Stutz, Sammarchi, Wey. Entraîneur: Cebinar.
ARBITRE: M. Ghidoni (Genève).

NOTES: Stade de la Gurzelen. 800 spectateurs. Bienna joue sans Schwendeler et Knüchel. Aarau sans Zuttel et Wernlé. A la 66me minute, Gobet rem-

place Renfer et Schuttel prend la place de Wey, tir de Hauser sur la transversale (58me). Coups de coin: 7-2 (4-1).
Le public biennois (à nouveau 800 spectateurs seulement) qui n'a pas été gâté cette saison, a enfin assisté à une rencontre de bonne qualité. Bienna a paru en progrès par rapport à ses dernières sorties. De son côté, Aarau a montré des qualités indéniables qui font de lui une des meilleures équipes de ligue B. Le partage des points doit satisfaire chacun. Bienna consolide sa place au milieu du classement et Aarau se reprend après une défaite concédée chez lui face à Nordstern.

Advertisement for Gordon's Gin featuring a bottle and the text 'Gordon's Gin' and 'HAECKY IMPORT AG 4153 Reinach'.



**Œufs
à la Viking :
avant les
actions d'éclat!**

Les œufs façon gourmet ★★★

4

Aujourd'hui encore, on célèbre le courage et l'esprit d'entreprise des Vikings. Il est dès lors tout à fait possible que l'épouse de Life Eriksson lui ait servi ce stimulant mets aux œufs avant son départ pour la découverte de l'Amérique, vers l'an 1000 après J.-C. Sinon, où aurait-il puisé une telle somme d'énergie ?

★

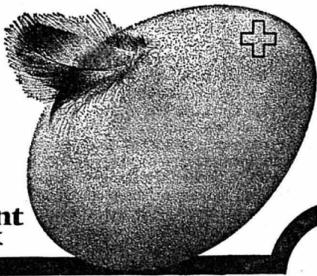
Recette pour un repas complet, 4 personnes.
Coût par personne Fr. 4.30.
Préparation 30 minutes.

2 petits ballons ronds, 1 cuillerée à soupe de beurre, 4 tranches de saumon fumé, 4 œufs pochés.

★

Coupez transversalement les deux ballons et toastez-les. Beurrez chaque moitié, que vous garnissez d'une tranche de saumon et d'un œuf poché. Préparez une sauce hollandaise et recouvrez-en les œufs. Des pommes de terre accompagnent fort bien cette spécialité — bien qu'elles fussent encore inconnues en Europe à l'époque lointaine des Vikings.

**Les œufs
rendent
vigoureux**



COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

**VOUS !
VOUS !**

qui êtes sur le point de terminer vos classes...

que les professions de l'hôtellerie et de la restauration intéressent...

Pour vous montrer combien peuvent être attrayants les différents aspects des professions hôtelières sont organisées des :

JOURNÉES DE «PORTES OUVERTES» ET D'INFORMATION

pendant lesquelles des cadres de la profession et des apprentis seront prêts à répondre à toutes vos questions.

A la Chaux-de-Fonds et au Locle

les 30 avril, 2 et 3 mai

de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures

dans les établissements suivants :

Hôtel-Restaurant Fleur-de-Lys
la Chaux-de-Fonds
Hôtel-Restaurant des Trois-Rois, le Locle

Samedi 4 mai, dès 14 h EXPOSITION CULINAIRE, FILMS

ANCIEN STAND, LA CHAUX-DE-FONDS

Pour en savoir davantage, s'adresser pour la Chaux-de-Fonds à M. Clément
hôtel-restaurant Fleur-de-Lys
Tél. (039) 23 37 31

Pour le Locle, à M. Fruttschl
hôtel-restaurant des Trois-Rois
Tél. (039) 31 65 55

Organisation : Commission professionnelle cantonale pour les hôtels et les restaurants
Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers
Société des hôteliers de Neuchâtel

Romanette

C'est frais
c'est bon
naturellement
c'est

Romanette orange,
extrait naturel de fruits
et pur sucre.

Romanette citron,
limonade à l'arôme naturel
de citron et pur sucre.

Romanette

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VEHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

GAULOISES



Prenez la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!

Nous sommes toujours intéressés à l'achat de

bijoux et d'argenterie
anciens et d'occasion

MAX HOWALD's Erb.
BERN
GERECHTIGKEITSGASSE 54
☎ 031 — 22 14 10

Fermé le lundi 054-484-002

**PAS DE
SOUCIS**

NOUS SOMMES LÀ

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE

Manuel LAZARO

Opticiens
spécialistes



Rue de la Place - d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel rejchland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

FIDUCIAIRE A. BARRELET

Comptabilité - Gérances
Recouvrements
Organisation et gestion
de comptabilités à domicile

Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

automobilisme

DEUXIÈME MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

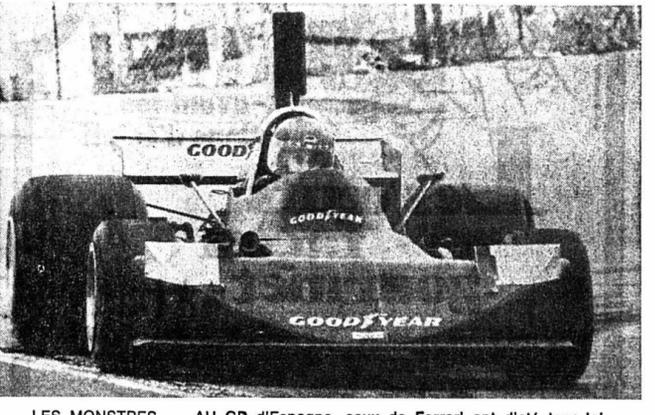
Lauda et Regazzoni (Ferrari) ont dominé le Grand prix d'Espagne

« Ferrari a réussi le doublé grâce à Lauda et Regazzoni au Grand prix d'Espagne; jeudi Alfa Romeo avait obtenu un triplé aux «1000 km de Monza». Il n'y a rien à redire, c'est une bonne semaine pour le sport automobile... »

C'est entre le dix-huitième et le vingt-cinquième passage que l'épreuve a vécu ses instants décisifs. Tous les concurrents étaient partis avec des pneus à gomme molle et à gros profil prévu pour sol mouillé. Or, environ un quart d'heure après le départ, le soleil fit son apparition et très vite la piste se mit à sécher. Dans ces conditions, il devenait impossible, de continuer à rouler. Hans-Joachim Stuck, le néophyte en formule 1 fut le premier à réaliser toute l'ampleur de la situation. Au dix-huitième passage, il s'arrêta donc au stand pour faire changer ses roues, gagnant ainsi quelques secondes qui lui permirent de venir s'installer au troisième rang dès le vingt-cinquième tour.

renoncer peu après sur ennui de moteur. MALCHANCE ET ACCIDENT Chez Brabham, on ne pouvait pas non plus. L'excellent Carlos Reutemann (vainqueur en Afrique du Sud il y a quatre semaines) sortait de la route au douzième tour tandis que son camarade de marque occasionnel Riki von Opel devait se retirer deux rounds plus tard en raison d'une perte d'huile. Pour sa part, Arturo Merzario a été victime d'un accident au volant de son Iso-Marlboro qui se révèle cependant plus compétitive à chaque course. A la suite du bris de la suspension avant de son bolide, celui-ci allait s'écraser contre un rail avant de l'escalader et de finir sa course sur un bas côté, non sans avoir renversé aux passages deux photographes de presse qui fort heureusement ne devaient être que légèrement blessés.

ces deux garçons n'ont eu à forcer leur talent pour demeurer dans le groupe de tête. Dès le retrait de Petterson, les deux hommes (transfuge de BRM) ont tourné à leur main contrôlant la course. Leur avance, ou du moins une partie d'entre-elle, a été acquise au stand lors des changements de roues. L'opération devait durer un minimum de temps: cinquante-deux secondes pour Regazzoni, quarante-neuf seulement pour Lauda! Il est vrai que les mécaniciens — ce sont les mêmes que ceux travaillant l'an dernier sur les prototypes lors des épreuves d'endurance — sont habitués à ce genre d'exercice chez Ferrari. Et tôt ou tard, l'expérience paye toujours.



LES MONSTRES. — AU GP d'Espagne, ceux de Ferrari ont dicté leur loi... (Téléphoto AP)

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

éliminées à la suite d'incidents pourtant mineurs, tandis que Fittipaldi, tout comme Denis Hulme n'a jamais semblé être en mesure de trouver le bon rythme afin de se donner à fond.

Il pleuvait encore au moment du départ. La piste était donc détrempée. De plus afin de remplir les conditions imposées par la Fédération Internationale de l'Automobile, les organisateurs avaient décidé de stopper la course après deux heures, même si les quatre-vingt-dix tours prévus n'avaient pas encore été accomplis à ce moment là. Finalement, après les deux heures de compétition, le vainqueur avait accompli quatre-vingt-quatre tours. Or, la domination des Ferrari ne peut être mise en doute, preuve en est que Lauda et Regazzoni ont été les deux seuls concurrents à terminer dans le même tour.

Dans l'intervalle, les autres concurrents s'arrêtaient également. Et dans certains stands, ce fut une véritable pagaille. A tel point que chez Lotus, les mécaniciens oublièrent une clé de serrage sur la roue de la voiture pilotée par Ickx. Celui-ci repartait en trombe, s'arrêtait quelques mètres plus loin ayant ressenti une étrange vibration. Les mécaniciens essayèrent de réparer le mal mais en vain. D'autant plus qu'en voulant remettre son moteur en marche Ickx déclencha le système d'extincteur automatique. Il ne restait, dès lors, plus qu'à ranger la belle voiture noire et jaune derrière les stands!

Quant à Ronnie Petterson, longtemps il fut en tête au début de la course accomplissant des prouesses de pilotage pour parvenir à tenir à distance les Ferrari lancées à ses trousses, il devait

SANS PROBLÈME

Depuis août 1972, depuis le doublé Ferrari (L. Ickx, 2. Regazzoni) au Grand prix d'Allemagne la marque du « commandatore » n'avait plus triomphé à une épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le retour des bolides rouges se fait en force. Ni Lauda, ni Regazzoni n'ont connu de problèmes sérieux. Lauda a également établi un nouveau record du circuit tandis que Regazzoni a encore renforcé sa position en tête du classement provisoire du championnat du monde des conducteurs. A aucun moment, ni l'un ni l'autre de

motocross

Domination de l'Allemand Schneider à Payerne

Sur le circuit de Combremont-le-Petit, l'Allemand de l'Ouest Fritz Schneider a dominé le motocross international organisé par l'Auto-moto-club de Payerne et comptant pour la Coupe d'Europe des 125 cm. Vainqueur des deux manches, il n'a néanmoins pu décrocher en tête du classement provisoire de cette compétition créée l'an dernier le Belge André Malherbe. Ce der-

Coupe d'Europe des 125 ccm

Domination de l'Allemand Schneider à Payerne

nier a joué de malchance, notamment lors de la 1re course après avoir cassé son marche-pied au 2me des 19 tours. En 500 cmc international, les 15.000 spectateurs qui se pressaient sur les bords du circuit broyard ont pu assister à une lutte serrée entre les deux Suisses Fritz Graf, le champion national en titre, et son dauphin Walter Kalberer, ce dernier s'imposant finalement grâce à un meilleur temps sur l'ensemble des deux manches. Enfin, l'épreuve des 500 cmc nationale comptait pour le Championnat suisse. Elle est revenue au Valaisain Serge Fellay.

Roover (Be), 45'15"5; 4. Beaumont (Be), 45'55"1; 5. Neimer (Fr), à 1 tour, 45'23"7; 6. Lolli (It), 45'29"5; 7. Liljegren (Fin) 45'41"5.

Classement provisoire de la coupe d'Europe après 3 manches (6 courses): 1. Malherbe (Be) 75 p.; 2. Schneider (All-O) 62; 3. de Roover (Be) 46; 4. Combes (Fr) 35; 5. Nani (It) 23; 6. Beaumont (B) 18; 7. Koble (All-O) 17. 500 cmc internationale: 1. Kalberer (Bichelse), Husqvarna, 3 points - 72'03"6; 2. Graf (Graencin), Yamaha, 3-72'08"2; 3. Rossy (Valeres), KTM, 7-73'27"2; 4. Alborghetti (It), Maico, 8; 5. Maret (Fontenelle), Husqvarna, 12; 6. Willemin (Echandens), Yamaha, 13; 7. Heggli (Obfelden), Maico-Kramer, 14. 1re manche: 1. Graf; 2. Kalberer; 3. Rossy; 4. Willemin; 5. Alborghetti. 2me manche: 1. Kalberer; 2. Graf; 3. Alborghetti; 4. Rossy; 5. Maret.

500 cmc nationale (manche du championnat suisse): 1. Fellay (Montagnier), Yamaha, 3 p.; 2. Linder (Ederswiler), Huski, 4; 3. Brugger (Plasselb), Husqvarna, 5; 4. Birrer (Goroldswil), CZ, 10-62'58"3; 5. Bielmann (Plasselb), CZ, 10-63'11"8; 6. Roprax (Sorens), Husqvarna, 12; 7. Guignet (Montbleson), Husqvarna, 18.

RESULTATS

Coupe d'Europe des 125 cmc, classement final: 1. Schneider (All-O), Zundaepp, 2 p.; 2. de Roover (Be), Husqvarna, 5; 3. Beaumont (Be), Zundaepp, 7; 4. Malherbe (Be), Zundaepp, 7; 1re manche: 1. Schneider (All-O), Zundaepp, 44'55"1; 2. de Roover (Be) Husqvarna, 45'45"9; 3. Beaumont (Be), Zundaepp, 45'53"5; 4. Combes (Fr), Montesa, 46'33"8; 5. Malherbe (Be) à 1 tour, 45'11"5; 6. Liljegren (Fin), Zundaepp, 45'12"8; 7. Lolli (It), Ancillotti, 45'14". 2me manche: 1. Schneider (All-O), 45'03"6; 2. Malherbe (Be) 45'05"1; 3. de

athlétisme

Tony Waldrop, Steve Smith et Al Feuerbach

D'excellentes performances mondiales aux Etats-Unis

Le jeune Américain Tony Waldrop (21 ans) a remporté le mile en 3'53"2, cinquième meilleure performance mondiale de tous les temps, au cours des « Penn Relays » à Philadelphie. L'universitaire de Caroline du Nord, grande révélation de la saison « Indoor » au

cours de laquelle il avait déjà couru la distance en moins de quatre minutes à sept reprises, a gagné avec près de 20 mètres d'avance sur son compatriote Denis Fikes, crédité de 3'55". Waldrop a ainsi approché de 2"1 le fameux record du monde de son compatriote Jim Ryun (3'51"1). Outre Ryun, ont seuls fait mieux jusqu'ici Ben Jipcho, passé professionnel cette année (3'52"), Filbert Bayi (3'52"6) et Kip Keino (3'53"1).

concours très relevé. Budd Williamson a pris la troisième place avec 5 m 28 et Paul Hegar la quatrième avec 5 m 18. D'autre part, Fred Debernardi a réussi une excellente performance au poids où il a jeté l'engin à 21 m 41, devançant Brian Oldfield (21 m 12).

tennis

Borg refuse des offres américaines

Le No 1 Suédois, le jeune Bjorn Borg, et son compatriote Ove Bengtsson, ont décidé de ne pas signer de contrat avec les représentants des championnats inter-ville, aux Etats-Unis. La Fédération suédoise a assuré à Borg qu'il pourra toucher intégralement les gains que lui rapporteront des matches joués en Europe ainsi que le traitement versé par la compagnie aérienne SAS au titre de « public relations ». Elle s'est en outre engagée à lui verser le complément nécessaire pour atteindre l'équivalent de l'offre faite par la W.T.T. Cette offre aurait été de 200.000 dollars. Bengtsson a obtenu un arrangement du même type mais dont les chiffres sont moins élevés.

Edith Anderes : exploit réalisé à Saint-Gall

A Saint-Gall, la Saint-Galloise Edith Anderes a réussi un exploit pour sa première sortie de la saison. Au cours de la réunion d'ouverture, elle a approché de 5 cm son propre record national. Voici sa série: 15 m 12, 15 m 46, 15 m 08, 0 m, 14 m 94, 14 m 78. A son essai « mordu », elle avait réussi 15 m 60 alors que son record national est de 15 m 51.

FOOTBALL A L'ÉTRANGER

Statu quo en Italie

Grâce à son brillant succès de San Siro (2-0) face à Inter, Juventus a bien négocié le tournant décisif de sa saison. L'équipe plémontaise a, en effet, maintenu à trois longueurs son retard sur Lazio et elle conserve ainsi l'espoir de garder son titre. Il reste en effet trois matches à jouer d'ici le 19 mai.

Ce succès revêt une grande importance pour Juventus car il lui assure au moins la deuxième place du classement. Cette deuxième place lui permettra de participer à la coupe d'Europe l'an prochain en raison de la disqualification de Lazio.

La tâche des champions d'Italie se fait toutefois toujours plus difficile car Lazio ne donne aucun signe de faiblesse et elle continue sa marche en avant vers le « scudetto » avec autorité.

Italie

Vingt-septième journée: Bologne - Verone 1-2; Cagliari - Fiorentina 1-0; Inter - Juventus 0-2; Vicente - Cesena 0-0; Lazio - Gènes 1-0; Naples - Foggia 1-1; Sampdoria - Rome 0-0; Turin - Milan 1-0; classement: 1. Lazio 40 p.; 2. Juventus 37; 3. Naples 32; 4. Fiorentina 31; 5. Inter et Torino 30.

Deuxième division (31me journée): Arezzo - Parme 0-0; Bari - Spal 0-0; Brescia - Ternana 1-1; Brindisi - Varese 1-2; à Reggio de Calabre, Catane - Ascoli 1-1; à Lecce, Catanzaro - Atalanta 0-0; Côme - Avellino 2-1; Novara - Tarante 1-0; Palerme - Reggina 1-1; Reggiana - Perugia 1-1. Classement: 1. Varese et Ascoli, 42 points; 3. Côme 40; 4. Ternana 38; 5. Parme et Spal 34.

SANS GRAND PANACHE

La formation romaine ne s'est pas laissée surprendre par Gènes. Elle s'est imposée aisément, sans grand panache sans doute mais avec cette maîtrise propre aux équipes de classe. Face à un adversaire qui jouait son maintien en première division, Lazio a joué un match sérieux, sans fioriture. Sa victoire fut obtenue sur un but de Garlaschelli (43me qui reprit sur la ligne un tir de Chinaglia qui avait été repoussé par la transversale.

PROMESSES TENUES

Juventus a adroitement joué sa chance sur la pelouse de San Siro. Elle a dominé Inter au cours d'un match de bonne facture qui tint toutes ses promesses. L'ailier gauche Roberto Bettega fut le grand artisan de la victoire en obtenant les deux buts, aux 31me et 55me minutes.

Lubanski perdu pour le football

Wlodzimierz Lubanski (27 ans), le meilleur avant-centre de toute l'histoire du football polonais, ne participera pas au tour final de la Coupe du monde. Touché au genou droit le 6 juin 1973 à Chorzow au cours du match Pologne - Angleterre (2-0), Lubanski, qui porte les couleurs de Gornik Zabrze, ne s'est jamais complètement remis. Après une opération, il a suivi de nombreux traitements qui n'ont pas donné satisfaction. On estime désormais en Pologne que Lubanski est perdu pour le football.

Belgique

Vingt neuvième journée: Lierse - Berchem 3-2; Diest - Antwerp 2-3; Bruges - Beveren 1-0; Anderlecht - Malinois 2-2; Waregem - Standard Liège 0-2; Liégeois - Molenbeek 0-3; St-Trond - Cercle Bruges 1-1; Beringen - Beerschot 3-0. Classement: 1. Anderlecht 39 points; 2. Antwerp 38; 3. Molenbeek 36; 4. Standard Liège 32; 5. Malinois 31.

Espagne

Trente-deuxième journée: Atletico Madrid - Barcelone 2-0; Valence - Real Saragossa 0-0; Las Palmas - Atletico Bilbao 1-0; Elche - Murcia 1-0; Santander - Grenade 2-0; Celta Vigo - Castellon 0-1; Espanol - Real Madrid 1-0; Real Sociedad - Gijon 2-1. Classement: 1. Barcelone 48 points; 2. Atletico Madrid 38; 3. Real Saragossa et Real Sociedad 37; 5. Atletico Bilbao et Malaga 34.

Angleterre

Dernière journée: Birmingham - Norwich 2-1; Burnley - Newcastle 1-1; Chelsea - Stoke 0-1; Coventry - Arsenal 3-3; Derby County - Wolverhampton 2-0; Everton - Southampton 0-3; Manchester United - Manchester City 0-1; Ipswich - Sheffield 0-1; Queens Park Rangers - Leeds 0-1; Tottenham - Leicester 0-1; Est Ham - Liverpool 2-2. Classement: 1. Leeds 42-62; 2. Liverpool 41-56; 3. Derby County 42-48; 4. Ipswich 42-47; 5. Burnley 42-46; 6. Stoke 41-44.

Prague: la France tenue en échec

Après avoir mené à deux reprises à la marque (2-0 puis 3-2) l'équipe de France a dû se contenter du match nul, en match amical contre la Tchécoslovaquie, à Prague. Les Français ont fait un bon match et ils ont généralement eu l'initiative des opérations. Mais ils se laissent surprendre par les contre-attaques incisives d'une équipe tchécoslovaque dont la défense principalement n'a pas été à la hauteur de sa réputation.

Allemagne

Trente et unième journée: Fortuna Cologne - Stuttgart 1-0; Kickers Offenbach - Fortuna Dusseldorf 3-0; Werder Brême - Hanovre 3-3; Bayern Munich - Bochum 4-0; Borussia Moenchengladbach - Hambourg 6-1; Rotweiss Essen - Kaiserslautern 3-3; Wuppertal - Cologne 1-3. Classement: 1. Bayern Munich 31-45; 2. Borussia Moenchengladbach 31-44; 3. Fortuna Dusseldorf 31-37; 4. Eintracht Frankfurt 31-37; 5. Schalke 31-37; 6. Cologne 31-35.

cyclisme

Grâce aux bonifications attribuées le week-end

Domingo Perurena prend la tête du Tour d'Espagne

L'Espagnol Domingo Perurena, en remportant la cinquième étape du Tour d'Espagne, a consolidé sa première place du classement général grâce à la bonification de vingt secondes. Il avait déjà pris 17" la veille, lors de sprints volants. Toutefois, le véritable héros de la journée a été son compatriote et coéquipier José-Manuel Santisteban, auteur d'une échappée de 140 km. Malgré les difficultés du parcours et les mauvaises conditions atmosphériques

(pluie, vent et froid), Santisteban s'est échappé en solitaire dès le 5me kilomètre. Après 108 km de course, son avance était de 6'37".

Sentant le danger, les favoris accélèrent alors l'allure. L'écart diminua dès lors régulièrement. Santisteban fut rejoint dans les premières rampes du col de la Soledad (2me catégorie), franchi en première position par l'Espagnol Abilleira devant le Portugais Fernando Mendes et les Espagnols Andres Oliva, Pedro Torres et Luis Ocaña.

Leman (Be); 5. Peelman (Be), puis le peloton, dans le même temps.

5me étape, Séville-Cordoue (159 km) 1. Perurena (Esp) 4 h 21'46"; 2. Tamames (Esp); 3. Leman (Be); 4. Lasa (Esp); 5. Oliva (Esp), puis le peloton, dans le même temps que le vainqueur.

52"; 3. Thévenet (Fr) 24 h 07'53; 4. Ocaña (Esp) 24 h 08'11"; 5. Lasa (Esp) 24 h 08'14"; 6. Torres (Esp) 24 h 08'15"; 7. Manzanega (Esp) même temps; 8. Abilleira (Esp) 24 h 08'19"; 9. Agostinho (Por) 24 h 08'22"; 10. Delisle (Fr) 24 h 08'26"; 11. Gonzales-Linares (Esp) 24 h 08'29"; 12. Fuente (Esp) même temps.

Nord-ouest: Salm sans adversaire

En l'absence des meilleurs amateurs d'élite le néo-professionnel Roland Salm a remporté le 52me Tour de la Suisse du nord-ouest, rééditant ainsi son succès de l'an dernier. Salm (23 ans) a du même coup fêté sa première victoire depuis qu'il est passé dans les rangs professionnels en distançant de plus d'une minute le Belge Frans van Beek. La troisième place est revenue à l'amateur suisse Stéphane Marti, qui se retrouve déjà relégué à plus de huit minutes. Roland Salm était le seul professionnel engagé et il s'était élané avec un handicap de quinze secondes.

Professionnels - amateurs d'élite: 1. Salm (S, pro) 190 km en 4 h 53'27" (moyenne 38 km 848); 2. van Beek (Be, amateur) à 1'05"; 3. Marti (S) à 8'15"; 4. van Looy (Be) à 9'11"; 5. Keller (S); 6. van Gastel (Be); 7. Blanc (S), tous même temps; 8. de Bellis (S) à 9'34"; 9. Enderli (S) à 9'46"; 10. Rieder (S), même temps.

Amateurs: 1. Waelchli (Langenthal) 149 km en 3 h 55'21" (moyenne 37 km 985); 2. Koller (Zurich); 3. Maisch (Zurich); 4. Brunner (Uzwil); 5. Gerosa (Zurich); 6. Ruemmel (Genève), tous même temps.

motocyclisme

Grève au Grand prix d'Allemagne

Pilotes et organisateurs s'accusent mutuellement

Quatre ans après le boycott des pilotes de formule un, le circuit du Nurburgring, « l'enfer vert » de l'Elifel, a fait à nouveau l'objet d'un scandale sportif. En signe de protestation contre « les mesures de sécurité insuffisantes » le long des 22,8 km de la boucle nord du circuit, toutes les équipes d'usine se sont retirées du Grand prix d'Allemagne, deuxième manche du championnat du monde.

La grève des champions a été provoquée par un accident dont a été victime le Britannique Bill Henderson au cours des essais: Bill Henderson s'est jeté sur une glissière de sécurité non protégée par de la paille.

Le directeur de la course, Kurt Boesch, a affirmé que le comportement des pilotes était une pure manœuvre de chantage. Ils désiraient en réalité une augmentation de la prime de départ, a-t-il ajouté.

AUTRE SON DE CLOCHE

Devant l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les organisateurs de se procurer la paille supplémentaire (« aucune botte de paille n'est plus disponible dans un rayon de 100 km autour du « ring », a notamment déclaré un porte-parole de l'organisation), les écuyers Yamada, MV-Agusta, Morbidelli, Harley Davidson, Suzuki et Derbi ont quitté les stands. Giacomo Agostini, Dieter Braun, Phil Read et Angel Nieto ont renoncé, avec bien d'autres, à participer au Grand prix et ils ont quitté le Nurburgring.

MINI-ÉPREUVES

Les épreuves ont tout de même été disputées, mais avec un nombre restreint de participants. C'est ainsi qu'en 500 cmc, six pilotes seulement, sur 38 inscrits, ont pris le départ en 500 cmc, quatre concurrents ont terminé alors qu'ils étaient sept à avoir finalement accepté de courir. Dans ces conditions, les résultats n'ont pas grande signification...

divers

Communiqué de la Télévision

Le service des sports de la Télévision romande communique que l'émission « Sous la loupe » du lundi 29 avril 1974 sera consacrée au combat Chervet - Chiono (18 h 25).

Une édition spéciale est prévue le même soir, au cours de laquelle Charly Bühler, Josef Sutter et Pierre Cavin commenteront la rediffusion intégrale du combat dès 22 h 30.

SPORTS dernière

SKI Walter Steiner a encore remporté deux nouvelles victoires à Pöccasion du dernier concours international de la saison. Celui-ci s'est déroulé à Mitterberg, près de Bischofshofen (Salzbourg). Le Saint-Gallois a sauté à chaque fois le plus loin.

PRIMAVERA

Le printemps, c'est les fleurs, les petits oiseaux et le « coup double » de la Loterie romande. Dès maintenant, 2 tirages par mois, 2 gros lots, donc deux fois plus de chances dans le même temps. 250.000 francs à gagner, ça c'est un vrai bouquet pour un vrai printemps. Prochain tirage 4 mai.

HI-FI

EXPOSITION - DÉMONSTRATION - CONCERT

Lundi 6 mai : 14-21 heures
Mardi 7 et mercredi 8 mai : 9-12 h ; 14-21 h.

HÔTEL CITY, 1er étage, NEUCHÂTEL

amplificateurs : harman-kardon
enceintes acoustiques : J.-B. Lansing
tourne-disques : ERA
Ecouteurs électrostatiques : Jecklin-Float

ENTRÉE LIBRE
organisé par



HUG MUSIQUE S.A.,
Le rendez-vous du mélomane
2001 Neuchâtel



Patronage

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Mercredi 22 mai 1974

RALLYE VÉLOMOTEUR

pour les jeunes de 14 à 18 ans

Organisation : Centre de loisirs avec le soutien de l'ACS, du TCS,
de la Police locale.

S'adresser au Centre de loisirs, Boine 31, Neuchâtel, tél. (038) 25 47 25.
Inscriptions : jusqu'au 10 mai 1974.

A l'arrivée du Rallye, une collation sera offerte.
Démonstration par la Police et des premiers secours.
Dès 17 heures, concert pop.

Un poster récompensera tous les participants.



California

paroi spéciale "sur mesure"

En exclusivité
Suisse romande

Audacieux contraste du métal et du bois. Eléments avec possibilités de combinaisons multiples, montants de fixations chromés — Faces laquées — Aménagements intérieurs (bar, TV vitrine, secrétaire) avec rampes d'éclairage indirect. Une réalisation "up to date" qui plaira aux vrais amateurs de moderne.

Selon illustration

Fr. 3480.—



Bulle : 029 / 2 99 95 — Yverdon : 024 / 2176 36
Genève : 022 / 43 22 29 — Charrat : 026 / 5 33 42
Lausanne-ouest / Centre ADOC : 021 / 35 10 72



BON pour une documentation gratuite à retourner à Vionnet SA - 1630 Bulle.
Nom : _____
Adresse : _____

Yverdon : 39, rue de Neuchâtel

Tout le monde parle de la coordination des assurances du personnel.

Qui la fait?

Prévoyance en faveur du personnel — Plan de sécurité LA GENEVOISE = Pour votre personnel et vous-même: avenir assuré.

En tant que responsable de votre entreprise, vous savez qu'une bonne prévoyance en faveur de votre personnel peut vous aider considérablement sur le marché du travail. LA GENEVOISE s'occupe tout particulièrement de ces questions. Sa longue expérience a démontré la nécessité de coordonner les assurances vie, maladie et accidents.

Le plan de sécurité LA GENEVOISE vous aide à éviter une double ou une sur-assurance. Vous pouvez donc économiser de l'argent.

N'attendez plus et faites appel à notre conseiller en assurances pour assurer l'avenir de votre personnel et le vôtre.



Direction générale LA GENEVOISE
16, Avenue Eugène-Pittard — case postale 332
1211 Genève 25
Téléphone 022 47 92 22 (int. 315)

Vie, maladie, accidents, responsabilité civile, casco, vol, incendie, bris de glaces, dégâts des eaux.

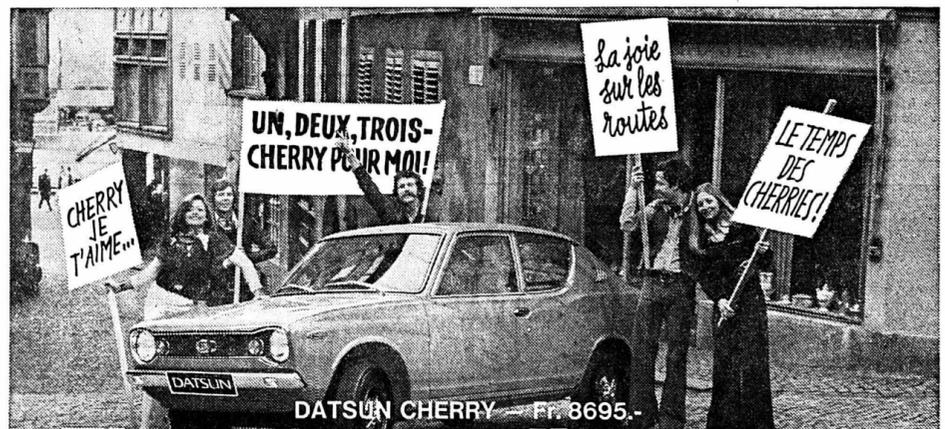
Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.



COUPON

Je suis intéressé par le plan de sécurité LA GENEVOISE et attends votre téléphone.

Entreprise _____
Branche _____
Personne à contacter _____
Adresse _____
Téléphone _____



The personality-show.

A ceux qui ont du caractère, la CHERRY montre la voie. Le caractère c'est la personnalité qui lui assure sa distinction:

1000 cmc, 59 CV, 140 km/h, traction avant, suspension à roues indépendantes, montre électrique, allume-cigare, ventilation full-flow, sièges semi-baquets for-

mant couchette, carrosserie de sécurité, verre feuilleté, limiteur de force de freinage, pneus à carcasse radiale, ceintures à 3 points d'attache. Existe aussi en version coupé (moteur 1200 cmc) DATSUN CHERRY COUPE et en break ville et campagne DATSUN CHERRY WAGON.

Afin d'en avoir un peu plus que pour son argent.

FRIENDLY DATSUN

DATSUN

Un pari — l'un des 19 modèles DATSUN est fait pour vous.

Faites un essai sans tarder:

Agence générale:
Fehlmann Motor AG, 8902 Urdorf



Importateur:
Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf

2052 Fontainemelon : W. Christinat, tél. (038) 53 34 77 - 2000 Neuchâtel : Garage Le Phare S.A., tél. (038) 24 18 44

AGENCE DATSUN **Garage le Phare**

Vauseyon - Neuchâtel — Tél. (038) 24 18 44

DÉMONSTRATIONS sans engagement sur rendez-vous Ouvert le dimanche matin

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

10^{ème}
comptoir
yverdonnois
 1^{ère} suisse
 tv 5/16



au bord
 du lac
 3-12 mai 74

Économie Industrie l'artisanat
 sous les auspices de la
 Société Industrielle et Commerciale
 Yverdon-Grandson
 prix d'entrée adultes 4.—
 enfants et militaires 2.—
 cartes permanentes 20.—

en attraction
 les automates musicaux
 de la belle époque
 exposition et concerts



BOUQUET
D'AMSTERDAM

La Hollande, plat pays aux
 grands champs de tulipes.
 La roue des moulins tourne
 comme le renouveau des saisons.
 Venez à Amsterdam lors de la
 Keukenhof la Fêtes des Tulipes.

SÉJOURS A AMSTERDAM dès Fr. 268.—
 (chambres à 3 lits)

Hôtel 2e catégorie: Fr. 365.—
 Hôtel 1re catégorie: Fr. 405.—
 y compris vol par Jet - transferts - hôtel -
 petit-déj. Tour à Keukenhof

Une exclusivité **BLUE BIRD TOURS**
LONDON AIR TOURS

Suivez l'oiseau bleu vers Amsterdam.
 64-66, rue de Lausanne - 1202 Genève
 Tél. 31 74 66 - 31 44 98

RÉSERVATION : Tél. (022) 32 08 03.

Vous trouverez également nos programmes chez votre agent de
 voyages habituel.

Demandez le programme Ascension, Pentecôte.

Masserey

**NOTRE OFFRE
 SPÉCIALE**

20 milleux Rya
 200 x 300 cm, la pièce
 Fr. 290.—

Tapis muraux
 la pièce :
 Fr. 70.—

Portes-Rouges 131-133

Une CURE efficace!



Circulan vous soulagera et combattra
 avec succès les troubles de la circula-
 tion, une trop haute pression artérielle,
 l'artériosclérose et les malaises décou-
 lant de ces affections : sang à la tête,
 étourdissements, palpitations, fréquen-
 tes, papillotements, bourdonnements,
 varices, les troubles de la circulation
 de l'âge critique, hémorroïdes. Circulan
 chez votre pharmacien et droguiste
 Fr. 5.40, ½ litre Fr. 12.90, 1 litre Fr. 22.50.

OFFRE SPÉCIALE

**Afrique
 orientale**

encore quelques places
 disponibles pour les vols
 suivants :

4, 8, 11, 15, 18 + 25 mai
 1, 8 + 15 juin.

Vol de Bâle avec DC 8
 1 SEMAINE dans hôtel de
 première classe

Fr. 900.—

2 SEMAINES Fr. 1000.—
 + suppl. carburant et taxes.

TÉLÉPHONEZ-NOUS

(061) 39 40 00
 4123 Allschwil (BL)
 Baslerstrasse 275

(01) 27 08 70
 8001 Zurich
 Uraniastrasse 16.

African Safari Club

HERMES 705

La nouvelle machine à écrire électrique
 de correspondance.

**Quand les petites
 sont trop petites
 et les grandes
 trop grandes...**

La machine de correspondance 705
 possède tout ce dont vous avez besoin
 pas moins, mais davantage encore.

(Elle vous surprendra

soit par son prix, soit par son esthétique, ou par les deux).

A propos, c'est une Hermès: elle est donc
 d'une qualité proverbiale!

Reymond

Louys Reymond, 11, faubourg du Lac, 2000
 Neuchâtel, tél. (038) 25 25 05. Succursales à
 Delémont, la Chaux-de-Fonds, le Locle.

Bon
 Veuillez nous envoyer le dépliant donnant tous
 les détails sur la HERMES 705.
 Nous aimerions une démonstration sans
 engagement. **FAN**
 Nom: _____
 Adresse: _____



**Ce que vous faites chaque jour pour
 votre santé est décisif!**

Mettez une à deux cuillerées à café de LEVURE VITAMINEUSE dans
 votre sauce à salade; celle-ci sera délicieuse et plus saine, car la
 levure est riche en vitamines B et en sels minéraux. La levure ne fait
 pas grossir, au contraire, elle favorise l'assimilation de la nourriture.

C'est bon, c'est sain!

EN VENTE
 DANS LES
 MAGASINS

MIGROS



2.20
 250 g
 100 g =
 Fr. -.88

NOTRE FEUILLETON

7

UN JOUR MON PRINCE VIENDRA

par ALIX ANDRÉ

Ainsi, telle était la cause de l'attitude du cavalier. Ce pré-
 cepteur, qu'il eût aimé envoyer à tous les diables, il ne
 pouvait accepter de le conduire lui-même jusqu'à une demeure
 où sa présence apportait si peu d'agrément.

— Eh bien, de quoi le jeune homme se serait-il plaint! Ne
 redoutait-il pas, en venant au mas, la monotonie de l'exis-
 tence, l'ennui des journées, des semaines à peu près sem-
 blables, qui devaient s'écouler! L'absence d'imprévu, en-
 fin! Cet imprévu que s'annonçait ni l'exercice de ses
 fonctions, ni même les loisirs que ces fonctions lui laissez-
 raient.

Patrice en était là de ses réflexions, lorsqu'une porte, der-
 rière lui, s'ouvrit. M. de Richmond, qui allait renouer la
 conversation au point où sa remarque au sujet de Vincent
 l'avait interrompue, interrogea sans se retourner:

— Est-ce toi, Marie-Noëlle?

— Non, ce n'est point Marie-Noëlle. Je pensais qu'elle
 se trouvait ici, mon ami.

— Eh bien, elle n'y est pas, tu le constateras, répondit le
 vieillard avec impatience. Que fait-elle donc? Il ne faut pas
 tout ce temps pour donner quelques ordres à la cuisine.

Dans un geste d'ignorance, Mlle de Richmond haussa les
 épaules. Puis, se tournant vers Marchal, elle lui apprit que
 sa chambre venait d'être préparée. Il pourrait en disposer
 quand il le désirait.

Le Manadier allait protester. Mais il se reprit et, dans la
 crainte que son mouvement n'ait pas échappé à Patrice, il
 s'en excusa.

— Voilà bien l'égoïsme des gens sevrés, à longueur d'an-
 née, d'agréable compagnie, dit-il. J'allais m'insurger contre
 l'empressement que met ma sœur à vous éloigner du salon
 Mais c'est elle qui a raison. Après un voyage long et fati-
 gant vous devez avoir besoin de quelques instants de repos.
 Tout au moins de tranquillité. Allez donc, mon ami. Installez-
 vous, prenez vos aises. Vincent va vous conduire. Et il ira
 aussi frapper à votre porte, l'heure du repas venue.

En entendant prononcer son nom, l'adolescent s'était levé.
 Patrice l'imita, et les deux jeunes gens sortirent ensemble
 de la pièce, tandis que Mlle de Richmond, reprenait la place
 qu'elle occupait précédemment.

Durant quelques minutes un silence profond régna dans le
 salon. La vieille demoiselle rangeait, avec grand soin, dans
 le panier à ouvrage ouvert devant elle, de nombreux éche-
 vaux de laine semblables à celui qui l'avait occupé un in-
 stant plus tôt. Ce travail semblait l'absorber entièrement.

— Eh bien? interrogea de Richmond avec impatience?
 Est-ce donc tout ce que tu as à me dire?

Elle leva tranquillement les yeux au-dessus de ses éche-
 vaux.

— A dire sur quoi, Albert?... Ou plutôt sur qui?... Sur
 ce garçon? Tu connaissais mon opinion à son sujet — ou
 plutôt au sujet d'une intrusion, quelle qu'elle soit, au mas —
 bien avant qu'il ne franchît notre seuil. Ne me demande donc
 rien. Ce n'est pas, tu le sais, en un quart d'heure, qu'on peut
 faire ma conquête. Quant à celle des enfants, j'espère que
 tu nourris peu d'illusion sur sa probabilité. Vincent mis à
 part — il aime le genre humain! — l'accueil que reçoit
 M. Marchal n'est pas chaleureux. Si tu veux le savoir,
 Emmanuel a préféré la compagnie de son cheval, à celle
 de son précepteur, et s'est égaré vers l'écurie. Quant à
 Marie-Noëlle, comme tu l'en doutais, elle a eu tôt fait de
 donner ses ordres à Miette. Après quoi elle est montée dans

sa chambre en priant qu'on l'avertit lorsque le repas serait
 servi.

Peut-être Mlle de Richmond eût-elle continué longtemps
 ainsi, de sa voix calme, mesurée, avec cette tranquille assu-
 rance, qui, ce soir plus que jamais, irritait son frère, si la
 porte ne se fût ouverte devant Vincent. Le jeune homme,
 après avoir conduit Marchal à sa chambre, et s'être assuré
 que rien ne manquerait au confort du précepteur, revenait.
 D'un geste discret, la vieille demoiselle fit comprendre à
 M. de Richmond qu'il valait mieux, en présence de son fils,
 ne pas poursuivre une telle conversation.

CHAPITRE III

Les Richmond étaient manadiers de père en fils, et le
 mas Saint-Loup réputé pour donner les meilleures bêtes de
 combat de toute la Camargue. Etalons et juments sauvages
 vivaient en bonne intelligence avec les taureaux, dans les
 vastes étendues d'engans et de saladelles. Et ceux dont le
 rôle, et d'ailleurs aussi le bonheur, est de s'occuper des ani-
 maux, bayles (1) et gardians, avaient leurs maisons et leurs
 cabanes disséminées tout autour du grand mas. A l'est de
 l'étang, des pâturages à l'herbe rendue plus grasse par des
 fonds de limon et de vase, nourrissaient de grands troupeaux
 de moutons. Et la prospérité des Richmond, installés depuis
 plusieurs générations sur la même terre, était faite de tout
 cet ensemble d'être et de conditions réunies: bêtes vigou-
 reuses et de bonne race, gens silencieux, rudes et patients,
 vastes pacages, clairs d'eau, étangs, et aussi, sans doute, de
 toutes les apparentes disgrâces de cette contrée ingrate, de
 ses vents hurlants, de ses pluies, de ses sables, et de son
 inexorable soleil.

L'amour qu'Albert et Elisabeth de Richmond, le frère et
 la sœur, nourrissaient pour leur mas, avait influencé et do-
 miné toute leur existence. A cause de lui, Mlle de Richmond
 ne s'était pas mariée, et le Manadier l'avait fait fort tard, à
 près de cinquante ans, car il fallait bien qu'il songeât à se
 donner un héritier. La jeune Mme de Richmond, du reste,
 dont l'âge était exactement la moitié de celui de son mari,
 n'avait fait que passer dans la demeure. Elle était morte tra-

quement, noyée dans un étang où l'avait jeté le cheval vic-
 tieux qu'elle s'obstinait à monter, malgré l'interdiction du
 Manadier. Et celui-ci, rappelé de Paris où ses affaires ven-
 naient de le conduire, n'avait plus retrouvé, au mas Saint-
 Loup, que trois orphelins, de un à six ans, auprès desquels,
 déjà, Mlle de Richmond remplaçait la mère disparue.

Ce drame navrant, il est vrai, fut le seul qui traversa
 l'existence de la famille, tout de suite reformée autour de la
 vaillante Elisabeth. Et on ne pouvait dire que les enfants,
 entourés de vigilante tendresse, en eussent beaucoup souffert.
 Quant à M. de Richmond, ses taureaux et ses chevaux l'oc-
 cupèrent, le détournèrent de son chagrin. Et puis, ne possé-
 dait-il pas, maintenant, ce qu'il avait cherché dans le ma-
 riage: un héritier pour le mas, la Manade et leurs tradi-
 tions!

Il en avait plusieurs. Mais Marchal se disait quelquefois
 qu'un seul comptait vraiment. Et ce n'était, ce continuateur
 d'une race de manadiers célèbres, ni Emmanuel ni Vincent.
 Certes, le premier se passionnait pour la vie libre de la
 sansouïre. Et l'aversion qu'il avait, dès le premier instant,
 vouée à son précepteur, s'adressait surtout à celui dont la
 présence allait troubler cette vie, l'entraver, en réduire sinon
 en supprimer, la liberté et les plaisirs. Mais il était sans
 doute moins Richmond, moins manadier, moins enfant de
 cette terre sauvage, nourricière de bêtes sauvages, que sa
 sœur, que Marie-Noëlle, Elisabeth, Mireille, Sara de
 Richmond.

Le soir de son arrivée — il y avait un peu plus de huit
 jours — lorsque Patrice s'était trouvé, dans la salle à manger,
 où elle arrivait en retard, en face de Mlle de Richmond, le
 jeune homme avait éprouvé quelque déception. Était-ce bien
 la éclatante beauté annoncée par Crozier! Était-ce la sé-
 duisante Ariénoise dont son ami considérait la seule pré-
 sence au mas comme une « compensation » à la vie retirée
 qu'on y menait! Et cependant ce visage, et surtout l'expres-
 sion de ce visage, déconcertèrent d'abord Marchal.

boxe

Face au champion du monde des poids mouches Chionoi Chervet: les yeux pour pleurer

Scandale! Voler! Vendus! Maffia! Que n'a-t-on pas entendu à l'annonce du verdict déclarant Chertchal Chionoi (tenant) vainqueur du champion d'Europe des poids mouches, samedi soir sur le ring zuricois?

Fritz Chervet venait de passer à côté d'un titre mondial par la vertu d'un arbitre pourtant qualifié comme l'un des meilleurs du monde! Car, en fait, c'est l'Américain de Hawaï qui a pris la décision de conserver au Thaïlandais sa couronne mondiale, dans la mesure où la certitude était un secret de polichinelle que le juge asiatique (M. Chakshuraksha) donnerait l'avantage à son compatriote; avantage que le Suisse Sepp Suter accorderait à Chervet. C'est en définitive ce qui s'est passé, le Thaïlandais donnant Chionoi vainqueur (72-67) alors que le bulletin du Suisse accordait 74 points au Bernois contre 69 à l'Asiatique! Quant à l'arbitre Walter Cho, son décompte était en faveur du champion du monde en titre...

«C'est la maffia!» s'exclamait Buhler à sa descente du ring!

LA TÊTE HAUTE

Fritz Chervet s'est donc retiré battu du Hallenstadion. Battu mais la tête haute. Maigre consolation pour le nouvel habitant de Sugiez. A 32 ans — il les fêtera le 1er octobre, alors que Chionoi est plus jeune de neuf jours — le poids mouche helvétique a frôlé une consécration à sa portée. Jamais il n'avait perdu deux fois contre le même adversaire. Hélas! l'exception confirmant la règle est tombée le jour où plus que jamais, il avait besoin de ce coup de pouce refusé par le destin.

Chervet volé? L'accusation est grave. Sur quoi est-elle fondée? Sur les «lois» qui régissent la boxe professionnelle? Sur le fait surtout que ce sont des hommes (avec leurs qualités et leurs défauts) qui jugent, qui tranchent. Reprocher au juge thaïlandais sa partialité, c'est oublier que, dans le camp

suisse, on tait sur le juge helvétique pour «compenser». Et tant que les titres seront attribués par des juges — comment pourrait-il en être autrement? — c'est admettre la possibilité d'injustices, d'erreurs. Ne voit-on pas les mêmes «scandales» dans le ski nordique lors des concours de sauts? Sur les stades de neige, heureusement, le public est plus raisonnable alors que samedi, on a frisé l'émeute...

TOUT FUS RÉUSSIR

Et pourtant! Chervet avait tout pour réussir. Tout d'abord, il se présenta très détendu à la pesée, le verdict de la balance (50 kg 650) confirmant qu'il était au bénéfice de son poids de forme. En revanche, le Thaïlandais arriva les traits tirés; n'avait-il pas dû perdre près de sept kilos en un mois pour atteindre la limite autorisée (50 kilos 820)? Ce fut une véritable explosion de joie dans le camp de l'Asiatique lorsque le curseur de la balance se fixa à 50 kg 650. Chionoi remporta son premier combat. Prélude? Peut-être.

Quelques heures plus tard, le champion du monde accédait au ring avec

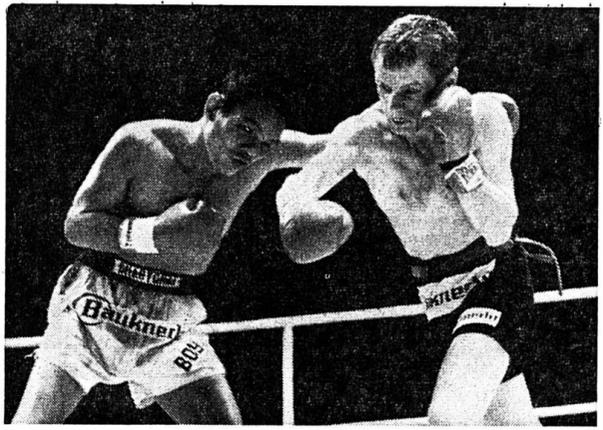
pourtant! Sentant la couronne mondiale à portée des poings, le champion d'Europe fit encore souffrir le Thaïlandais au cours de la onzième reprise. A trois rounds de la fin, l'anxiété, la folle ambiance du Hallenstadion montait encore d'un cran: pour la première fois la Suisse allait-elle fêter un champion du monde — le titre acquis en 1896 par le Zuricois Erné appartenant à une autre époque, le combat se déroulant sur... deux reprises?

HABILE

C'est alors que Chervet tenta le tout pour le tout! accrochant, mettant le solde de son énergie dans ses poings, il poursuivit son offensive (13^{me} reprise). Chionoi refusa de tomber, résista aux dernières cartouches du Suisse, alors que trois rounds auparavant, il donnait l'impression d'accuser le coup, de fléchir. Il puisa également dans ses dernières réserves alors que Chervet faiblissait visiblement. Très éprouvé, le Bernois perdit de sa superbe dans l'avant-dernier round; round durant lequel l'Asiatique chercha visiblement le coup dur, le «contre» libérateur. Mais, sentant plus que jamais le titre mondial à sa portée, Chervet chercha l'esquive, l'habile dérobade dans l'ultime reprise alors que Chionoi tentait un «forcing» désordonné, conscient qu'il pouvait reprendre quelques points au Suisse. Calcul judicieux: quelques minutes après le dernier coup de gong, il était déclaré vainqueur...

Ce fut alors le déclinement d'un public se sentant volé, frustré d'une victoire qui était un peu la sienne. Les scènes de violence firent tâche; l'arbitre, les juges furent pris à partie. Chionoi quitta difficilement le ring — il reçut même une bouteille sur la nuque nécessitant le soutien de ses soigneurs pour l'aider à regagner la sécurité de sa loge.

Les organisateurs supprimèrent même la fin de la réunion...



SANS CONCESSION. — Tant Chionoi (à gauche) que Chervet ont donné le maximum samedi soir à Zurich. (A.S.L.)

Où était le scandale au Hallenstadion?

En fait, samedi soir où était le scandale? Dans la décision de l'arbitre et des juges ou dans le comportement de certains spectateurs? Nous opérons sans hésiter pour la seconde des hypothèses.

Il est vrai — ce n'est pas une excuse, mais une constatation — que les meneurs, les fauteurs de troubles étaient pour la plupart pris de boisson, la lourde atmosphère et la chaleur (l'autorisation de fumer était accordée pour satisfaire une grande marque de cigarettes, véritable support publicitaire de la rencontre) régnant au Hallenstadion contribuaient à l'écoulement de la récolte viticole (malgré les pitiétés)...

Scandaleux fut l'attitude d'une certaine partie du public car il convient de ne point mettre tout le monde dans

le même panier. Oui vraiment, le «Vel d'Hiv» zuricois a frisé l'émeute en raison d'un service d'ordre insuffisant et surtout préoccupé d'empêcher les «mass media» d'accomplir leur travail, un confrère de la Télévision étant même frappé sauvagement par ceux qui devaient faire régner l'ordre!

Certes, la boxe est un sport propre à développer l'agressivité du spectateur, même si les terrains de football connaissent un phénomène identique.

Aujourd'hui, il convient de balayer devant notre porte: samedi soir, nous n'avions, hélas, rien à envier aux excès commis en Italie, entre autres, que nous n'hésitions jamais à clouer au pilori...

Oui vraiment, où était le scandale? P.-H. B.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

probablement un poids de 52 kilos, ayant compensé toute l'eau éliminée avant la pesée, au moyen de tablettes déshydratantes, afin de satisfaire au règlement. Une «grosse» différence qui ne gêna en rien Chervet. Contrairement à ce qu'avait laissé entendre Buhler, le «poulain» débuta en force face à un adversaire rompu au métier du ring. Solidement campé sur ses jambes au milieu des cordes, Chionoi se «contenta» de maintenir Chervet à distance, de laisser passer l'orage. Un orage que le Suisse désirait, provoquant, attaquant dès la deuxième reprise. Il ne resta au Thaïlandais qu'à rechercher le corps-à-corps.

BONNE REACTION

Toutefois, sa décontraction — il remonta sa culotte à quatre reprises en plein combat — sa riposte en «contre» ne désarçonnèrent point un Chervet cherchant surtout à toucher l'Asiatique au visage. Marchant constamment sur lui, le Suisse sembla prendre le combat en main, bloquant admirablement les ripostes de Chionoi dans les gants. Certes, le «tenant» eut une bonne réaction (5^{me} et 6^{me} round) en contraignant le protégé de Buhler à l'esquive et à la défensive.

Contrairement à l'attente, de forcer le champion du monde à sortir de l'attentisme dans lequel il semblait s'être installé, Chervet tenta d'accélérer le rythme de la rencontre sans y parvenir totalement. Certes, la plus grande précision de ses coups (7^{me}) son magistral dixième round (Chionoi fut débordé, désespéré même devant les combinaisons de son adversaire) ne suffirent pas à Chervet pour fléchir l'arbitre Cho dans sa décision finale. Et

CONGÈS DE L'EBU

Le Genevois Henri Pignatelli a été élu à la vice-présidence de l'Union européenne de boxe (E.B.U.) au cours du congrès de cet organisme, qui se tient à Londres. Les délégués ont décidé par ailleurs de maintenir les Championnats d'Europe en quinze reprises, ainsi que le «compte debout».

La proposition italienne de réduire de quinze à douze reprises tout Championnat d'Europe a en effet été repoussée à une large majorité. Les délégués ont estimé qu'un boxeur en lice pour un titre européen devait être suffisamment préparé pour tenir la limite des quinze rounds.

Pour ce qui concerne la proposition britannique de supprimer le «compte debout», le débat a été plus discuté et c'est la voix prépondérante de M. Fernand Leclerc (Fr), président de l'E.B.U. qui a fait pencher la balance. Les Britanniques estiment que le «compte debout» peut affecter la santé d'un boxeur si ce dernier n'est pas en état de continuer. Le combat, selon eux, devrait alors être immédiatement arrêté.

Pambele élu boxeur du mois par la WBA

Le Colombien Antonio Cervantes Kid Pambele a été élu boxeur de l'année 1973 lors de la réunion du comité exécutif de l'Association mondiale de la boxe (WBA) qui s'est tenue à Baltimore. La WBA a précisé que Pambele avait été choisi pour avoir défendu six fois avec succès son titre mondial des poids surlégers.

Congrès de l'EBU

Le Genevois Henri Pignatelli a été élu à la vice-présidence de l'Union européenne de boxe (E.B.U.) au cours du congrès de cet organisme, qui se tient à Londres. Les délégués ont décidé par ailleurs de maintenir les Championnats d'Europe en quinze reprises, ainsi que le «compte debout».

La proposition italienne de réduire de quinze à douze reprises tout Championnat d'Europe a en effet été repoussée à une large majorité. Les délégués ont estimé qu'un boxeur en lice pour un titre européen devait être suffisamment préparé pour tenir la limite des quinze rounds.

Pour ce qui concerne la proposition britannique de supprimer le «compte debout», le débat a été plus discuté et c'est la voix prépondérante de M. Fernand Leclerc (Fr), président de l'E.B.U. qui a fait pencher la balance. Les Britanniques estiment que le «compte debout» peut affecter la santé d'un boxeur si ce dernier n'est pas en état de continuer. Le combat, selon eux, devrait alors être immédiatement arrêté.

Pambele élu boxeur du mois par la WBA

Le Colombien Antonio Cervantes Kid Pambele a été élu boxeur de l'année 1973 lors de la réunion du comité exécutif de l'Association mondiale de la boxe (WBA) qui s'est tenue à Baltimore. La WBA a précisé que Pambele avait été choisi pour avoir défendu six fois avec succès son titre mondial des poids surlégers.



SCANDALE? — N'était-il pas dans la salle? (A.S.L.)

Buhler: «je n'arrive pas à m'énerver...»

Le moins que l'on puisse dire est que le verdict de ce championnat du monde a été très mal accueilli par le public zuricois. Le service d'ordre a été rapidement débordé par la foule qui voulait s'en prendre à l'arbitre et à Chertchal Chionoi lui-même!

Dans le vestiaire de Fritz Chervet, c'était évidemment la consternation. Charly Buhler ne cachait pas son désappointement: «Les bras m'en tombent. Je n'arrive pas à m'énerver. Chervet a parfaitement boxé. Chionoi s'appuyait sur lui à la fin. Il était vraiment au bout du rouleau. J'estime que Chervet a gagné nettement deux ou trois rounds. Il ne méritait pas d'être déclaré battu. Je n'arrivais vraiment pas à comprendre comment une telle décision a pu être rendue.

L'entraîneur du champion d'Europe ajoutait: Le combat s'est déroulé exactement comme nous l'avions prévu. Chionoi a eu de la peine à passer à travers sa garde et la plupart de ses coups sont arrivés dans les gants.

Dans l'entourage de Chertchal Chionoi, on criait également au scandale, mais pour d'autres raisons. Prayton Bisalputra, «manager» du champion du monde, se montrait particulièrement virulent: «C'est un véritable scandale. C'est la dernière fois que nous venons ici. Le comportement du public, avant, pendant et après le combat, est inqualifiable. Chertchal a reçu un coup de bouteille sur la tête et nous avons dû le porter jusqu'au vestiaire. C'est scandaleux.

Revenant au combat, Prayton Bisalputra jugeait la décision parfaitement logique: Chertchal est le champion et il l'a prouvé une fois de plus. A Bangkok, nous avions donné une première chance à Chervet. Il n'avait pas su en profiter et il n'a pas fait mieux ce soir.

Chartchal a peut-être reçu plus de coups, mais les siens étaient beaucoup plus appuyés. C'est avant tout son manque de puissance qui a été fatal à Chervet.

Maigre consolation

La W.B.A. a publié samedi à Honolulu ses classements mondiaux pour le mois d'avril. Avant son championnat contre Chertchal Chionoi, Fritz Chervet était classé numéro deux des challengers du Thaïlandais, derrière le Vénézien Betulio Gonzales. Le titre de boxeur du mois a été décerné au poids léger japonais Gattū Ishimatsu, qui a ravi le titre mondial de la catégorie au Mexicain Rodolfo Gonzales. Pour la W.B.A., Carlos Monzon est toujours considéré comme le Champion du monde des poids moyens et ses challengers sont, dans l'ordre, Rodrigo Valdez (Col), Benny Briscoe (EU), Tony Mundine (Aus), Jean-Claude Bouttier (Fr) et Jacques Kechichian (Fr).

Première défaite de Max Hebeisen

Dans le premier combat de la réunion — après Chervet, les organisateurs annulèrent la fin de la réunion — le poids welter bernois Max Hebeisen a dû s'incliner devant le Ghanaéen Eddie Blay, vainqueur par abandon à l'appel de la 9^{me} reprise. Max Hebeisen a ainsi subi sa première défaite en 35 combats chez les professionnels. Le «poulain» de Charly Buhler a été dominé par un adversaire très expérimenté et qui s'est déjà mesuré aux meilleurs Européens de la catégorie. Il a fait un combat très courageux face à un boxeur qui se contenta de contre-attaquer très durement tout au long des huit reprises que dura le combat.

Dernier acte du championnat suisse 1973 - 1974

Tenu en échec à Vevey, Neuchâtel a atteint son objectif

la reprise et la réussite de ce dernier eurent pour effet d'augmenter l'écart qui monta jusqu'à 13 points d'avance à la 28^{me} minute. Les Veveysans furent littéralement étouffés par la pression neuchâteloise alors que Nicolet, Bourquin et Macherel ne parvinrent jamais à évoluer comme ils en ont l'habitude. L'attention soutenue en défense, le bon placement et l'agressivité retrouvée des joueurs de grande taille Forrer, Bucher et Reichen contraignèrent les Vaudois à se laisser manœuvrer.

MODIFICATION

En parfait connaissance de basket-ball qu'il est depuis de nombreuses années, l'entraîneur Tutundjian modifia son jeu et c'est dès la 35^{me} minute que Vevey, qui n'avait plus rien à perdre, lança ses dernières ressources dans la bataille. Une nouvelle fois, Macherel devint le bourreau des Neuchâtelois et Bourquin retrouva le chemin des paniers. Les Neuchâtelois eurent subitement plus de peine à contenir les assauts successifs de leurs adversaires et insensiblement leur avance se réduisit jusqu'à disparaître complètement à deux minutes de la fin.

L'intensité de la rencontre fut portée à son maximum et une fois encore, le métier et la routine de Zakar et l'habileté de Tom McLaughlin évitèrent aux hommes du Panses de déconvenir qu'il fut bien près de se manifester alors qu'ils perdirent encore successivement Forrer et J.-M. Pizzera pour cinq fois

Le verdict

Arbitre (Walter Cho, Hawaï): 71-68 pour Chionoi.
Juge thaïlandais (Chua Chakshuraksha): 72-67 pour Chionoi.
Juge Suisse (Sepp Suter): 74-69 pour Chervet.

olympisme

POUR TRÈS BIENTÔT

Une «règle 26» plus souple

Depuis quelques années, la qualité d'amateur des concurrents sélectionnés pour les Jeux olympiques est souvent mise en doute. Ce problème devrait trouver sa solution en octobre prochain à l'occasion de la 75^{me} session du CIO, qui votera sur le texte d'une nouvelle règle 26 concernant l'admission des athlètes aux Jeux olympiques.

La rédaction de ce nouveau texte vient

d'être mise au point par lord Killanin, président du CIO, qui en fera la présentation à Londres. Il s'agit d'un projet qui sera soumis à tous les membres du CIO, qui en feront le commentaire afin que la commission exécutive en prépare le texte final.

Au début de sa campagne pour la modification de cette règle 26, lord Killanin, qui s'était toujours montré sensible par ce problème, avait indiqué qu'elle devrait être brève et claire et que ses modalités d'application laisseraient une grande latitude aux fédérations internationales. En tout état de cause, avait-il dit à l'époque, l'athlète olympique ne devrait, en aucun cas, tirer du sport ses ressources principales.

Lord Killanin va présenter en quelque sorte un nouveau statut de l'amateurisme, aux termes duquel le candidat aux Jeux olympiques pourra recevoir: une aide de son comité olympique (hébergement, transport, argent de poche, équipement), un manque à gagner dans les limites fixées. En revanche, le concurrent ne devra pas permettre l'exploitation de son nom ou de sa photographie à des fins publicitaires, sauf accord de la fédération, être ou avoir été un professionnel dans quelque sport que ce soit.

natation

Record d'Europe

Comme prévu, l'URSS a remporté le match des six nations, à Coventry, première compétition importante de l'année en bassin de 50 mètres. Elle a nettement devancé l'Allemande Enith Brigitha. C'est la Hollandaise Enith Brigitha qui a réussi la meilleure performance de la réunion en améliorant de près d'une seconde le record d'Europe du 200 m dans le 2²⁰⁰27. Le record du monde est toujours la propriété de l'Américaine Melissa Belote en 2¹⁹22 depuis les jeux de Munich.

haltérophilie

Double record du monde en Autriche

Le Bulgare Antol Nikolov (catégorie lourd léger) a établi un double record du monde lors d'une réunion à Braunau Am Inn (Autriche). Nikolov a en effet arraché 175 kilos et totalisé 382 kg 500 au total des deux mouvements.

basketball

Olympic étrillé!

Nouveau champion suisse, Fribourg Olympic a terminé le championnat par une nette défaite. Les Fribourgeois se sont inclinés de près de 30 points à Lugano de Suisse.

Résultats: Martigny - Zurich 107-90 (63-47); Stade Français - UGS 105-95 (51-56); Federale Lugano - Fribourg Olympic 94-67 (57-41); Vevey - Neuchâtel 90-90 (45-50); Nyon - Pregassona 74-106 (36-51).

Classement final (toutes les équipes ont joué 18 matches): 1. Fribourg Olympic 30 points (champion suisse); 2. Stade Français et Federale Lugano 29; 4. Neuchâtel 28; 5. Pregassona 21; 6. Martigny 12; 7. Vevey 17; 8. UGS 9; 9. Nyon 3; 10. Zurich 2; Nyon et Zurich sont relégués.

Double record du monde en Autriche

Le Bulgare Antol Nikolov (catégorie lourd léger) a établi un double record du monde lors d'une réunion à Braunau Am Inn (Autriche). Nikolov a en effet arraché 175 kilos et totalisé 382 kg 500 au total des deux mouvements.

Record d'Europe

Record d'Europe

Comme prévu, l'URSS a remporté le match des six nations, à Coventry, première compétition importante de l'année en bassin de 50 mètres. Elle a nettement devancé l'Allemande Enith Brigitha. C'est la Hollandaise Enith Brigitha qui a réussi la meilleure performance de la réunion en améliorant de près d'une seconde le record d'Europe du 200 m dans le 2²⁰⁰27. Le record du monde est toujours la propriété de l'Américaine Melissa Belote en 2¹⁹22 depuis les jeux de Munich.

haltérophilie

Double record du monde en Autriche

Le Bulgare Antol Nikolov (catégorie lourd léger) a établi un double record du monde lors d'une réunion à Braunau Am Inn (Autriche). Nikolov a en effet arraché 175 kilos et totalisé 382 kg 500 au total des deux mouvements.

bilan

A l'issue d'une saison riche en événements, ce n'est pas sans une certaine amertume qu'il faut se séparer d'un joueur qui marqua de sa personnalité l'évolution positive du basket-ball dans notre région. Tom McLaughlin quitte Neuchâtel pour retrouver les Etats-Unis alors qu'il était devenu depuis l'été dernier le joueur attachant que l'on connaît et dont les qualités techniques et sportives en avaient fait l'un des meilleurs étrangers de Suisse.

Au moment du bilan final de la saison, Neuchâtel occupe le quatrième rang, ce qui constitue une performance en tout point identique à la saison précédente. En regard de l'essor du basket-ball sur le plan national, on peut affirmer que les Neuchâtelois ont amélioré leur qualité de jeu. Il est même certain que les contacts avec les joueurs prévus la saison prochaine permettront à Neuchâtel de jouer un rôle encore plus en vue.

M. R.



**Choisir. De bons tabacs. Equilibrer leur mélange.
Maintenir la pureté du goût.
Pour retrouver le naturel du plaisir.**

Lilas PS 74/2

Le goût du vrai.

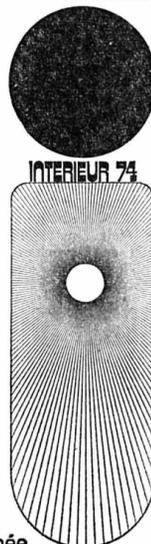
Parisienne
SUPR



INTERIEUR 74

**L'ART DE VIVRE
AU PRÉSENT**

Secteurs:
- L'architecture d'intérieur -
- Le meuble contemporain et design -
- Le luminaire contemporain et ancien -
- La décoration -
- Le mobilier professionnel -
- Le meuble de jardin -
- L'objet ancien et design -
- Le revêtement.



Les expositions attractives:
Design 74: présentation de créations et de prototypes de l'année.

Les tissus d'ameublement inédits -
L'objet et le meuble-sculpture -
La tapisserie - L'art floral -
Les ébénistes de Revel (France) -
Les salles de bains confortables et séduisantes.

**SALON INTERNATIONAL
DE L'AMEUBLEMENT ET
DE LA DECORATION
INTERIEURE**

Genève: du 24 avril au 4 mai 1974

PALAIS DES EXPOSITIONS

Semaine: de 14 h. à 22 h. 30 Samedis et dimanche: de 11 h. à 22 h. 30

Org. SESAM



Blaise Neuhaus

Ensemblier - Tapissier - Décorateur

Agencement d'intérieur, Création, Transformation, Réparations de meubles de style et moderne, Tapis, Rideaux

Atelier: Rue du Verger 4, 2013 Colombier
☎ (038) 41 19 56
Privé: ☎ (038) 41 22 40

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-Pantalon Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4. Neuchâtel. Tél. 26 41 23.

**En exclusivité.
Vacances Club Méditerranée
chez Kuoni.**

Le Club, c'est la fête tous les jours. Les vacances au Club, c'est autre chose. Oubliez tout ce que vous avez connu auparavant. Au Club, les conventions tombent, les barrières s'effacent. Vous y faites ce que vous voulez, quand vous voulez. Du sport aux activités culturelles, des travaux manuels aux excursions,

sans parler des fameuses soirées du Club. Le choix est immense et inépuisable. Et tout cela est compris dans le prix. Pour en savoir davantage, demandez-nous le nouveau «Trident», le catalogue-évasion du Club Méditerranée.



Par exemple Santo Stefano

Sur une île sauvage, la Sardaigne, aux granits mordus par les vagues, sculptés en rocs divers... un paisible village confortable qui vous attend pour vous faire goûter les plaisirs de la voile, de la nage, de la plongée surtout...

Par exemple Pakostane

Pakostane, en Yougoslavie, c'est un village pensé et conçu pour nos «petits bouts d'hommes». Les enfants sont les bienvenus à partir de 4 ans. A leur disposition: mini-club avec moniteurs • judo • cours de natation • pique-niques • travaux manuels, etc. Pour les grands: voile • ski nautique: 3 pontons, tremplin et slalom • judo • yoga • et... la vie nocturne comme dans les autres Clubs.

Par exemple Don Miguel

C'est le dernier-né du Club. Surplombant Marbella, la célèbre station de la Costa del Sol, mais loin de la foule et du bruit. Les activités: tennis (10 courts) • yoga • 2 piscines • des golfs parmi les plus beaux d'Europe... et puis, le soir venu, l'ambiance, l'exubérance de l'Andalousie éternelle.



Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances.

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 - Bienne 3, Dufour 17-Collège, 22 14 22.

Action Sportli Rivella



Contre 24 points
(1 point sur chaque bouteille d'un litre, 3 points par 6-pack de boites)
vous recevrez gratuitement un maillot Sportli-Rivella



Frais et sain, ça c'est bien

La forme n'est pas un privilège de champion! Nous aussi, nous nous sentons mieux lorsque nous entretenons notre condition physique. Sportli et Rivella vous expliquent dans une nouvelle brochure intitulée «Frais et sain» comment rester en pleine forme. Commandez-la au moyen du bon ci-dessous. Vous y trouverez un jeu instructif dont la notation vous permettra de mesurer votre forme et de choisir l'entraînement qui vous conviendra. Des conseils précieux vous aideront à composer un programme «sur mesure». Vous aussi, passez à l'action pour trouver ou retrouver la pleine forme. Et portez le maillot Sportli-Rivella.

Vous recevrez gratuitement le maillot Sportli-Rivella contre 24 points envoyés à Rivella (1 point sur chaque bouteille d'un litre, 3 points par 6-pack de boites) 1 maillot par envoi. Le maillot Sportli-Rivella «Frais et sain» bat tous les records! Dépêchez-vous de collectionner les points nécessaires, car même le plus grand stock finit par s'épuiser. 3 tailles des maillots: large - moyenne - petite

Bon

Je voudrais être, moi aussi, en pleine forme. Envoyez-moi vite votre brochure «Frais et sain» de Sportli-Rivella.

Nom _____

Rue _____

No postal/localité _____



Rivella SA, Action Sportli-Rivella, case postale 74, 1110 Morges

Boisson de table sans alcool

OSS 117 protège les rousses

RÉSUMÉ : Colin Arbuckle présente Hubert de la Bath à la belle Linda.

UNE PARTENAIRE POUR LE SOIR



« Voici le moulage des clés qu'Ellis porte habituellement sur lui, dit Linda à Arbuckle. Celle-ci ouvre la porte de son bureau, et je présume que les deux autres sont celles de son appartement... » — « Excellent, dit Arbuckle. Comment avez-vous fait ? » — « La jeune femme rougit légèrement : « Il m'a invitée une nouvelle fois à dîner hier soir avec lui. Que dois-je faire maintenant ? » — « Je vous le ferai savoir en temps utile, » dit Arbuckle.



Après avoir quitté l'Anglais, Hubert monta en direction de Coventry-Street et entra chez un fleuriste auquel il commanda deux douzaines de roses rouges à faire porter chez Miss Linda Clark, donnant comme adresse le numéro de l'immeuble qu'il venait de quitter, puis il s'engagea dans Wardour-Street et sonna à la porte du bureau d'Ellis. La porte mit quelque temps à s'ouvrir, et Hubert allait appuyer une nouvelle fois sur le bouton quand il entendit tourner une clef dans la serrure.



L'homme dont Arbuckle lui avait donné le signalement était devant lui et le toisait d'un œil méfiant. « Je m'appelle Robert Renfield » dit OSS 117. « Américain, je présume ? » demanda Ellis. « Exact. » — « Entrez. Que puis-je faire pour vous ? » — « Je voudrais une partenaire pour m'accompagner ce soir au cabaret. Une fille bien élevée, qui ait de la conversation. » — « Je vois. Vous êtes à l'hôtel ? » — « Oui. Le Westbury. Je suis venu à Londres pour affaires. »



« Et vous voulez vous distraire un peu, enchaîna Ellis. C'est tout à fait normal. Mais je dois vous prévenir que vous n'êtes pas ici dans un bureau de placement de call-girls et que la personne qui vous accompagnera doit être traitée en femme du monde. » — « Tout à fait non intention, » assura Hubert. « Puis-je savoir quelle est la maison que vous représentez ? » demanda Ellis. « La mienne, dit Hubert. Je fabrique des appareils de contrôle électronique. »

Demain : Une rousse nommée Louise

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle du Conservatoire : 20 h 15, Récital Kristina Steinegger.

EXPOSITIONS. — Galerie Ditesheim : Alfred Manessier, lithographies et livres illustrés.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio : 20 h 30, Lucky Luciano, 16 ans 2me semaine.

Blo : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Dans la chaleur de la nuit, 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Les 4 de l'ave Maria, 12 ans, 17 h 30, Lacombe Lucien, 16 ans.

Palace : 20 h 30, Les Tueurs à gages, 18 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, A nous 4 Cardinal, Enfants admis.

Rex : 20 h 30, La Grande Bouffe, 18 ans.

Pharmacie d'office : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. W. Gauthat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Fermeture hebdomadaire.

Galerie Numaga II : Fermeture hebdomadaire.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : François Gall, peintures.

Galerie des Arts anciens : dessins et estampes japonais.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Chevâchée des 7 mercenaires.

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

HOROSCOPE

L'ensemble de la journée favorise les activités les plus diverses.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront bruyants, nerveux, très intelligents et ils feront de brillantes études.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Ne négligez pas la dynamique blessure. **Amour** : Vous êtes dynamique et toujours de bonne humeur. **Affaires** : Ne prenez aucune décision à la légère.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Maux de gorge à craindre. Couvrez-vous la nuit. **Amour** : Une amourette vous apportera quelques complications. **Affaires** : Soyez très prudent dans vos affaires.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Soignez votre vésicule biliaire un peu mieux. **Amour** : Heureuse harmonie que vous devez maintenir. **Affaires** : Si vous n'obtenez pas les résultats escomptés, ne vous découragez pas.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous vous nourrissez mal, d'où vos troubles. **Amour** : Menez une vie moins sédentaire. Sortez plus. **Affaires** : Ne perdez pas votre temps en choses futiles.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Soignez votre cuir chevelu. **Amour** : Ne laissez pas le doute envahir l'être aimé. **Affaires** : Vous aurez des dépenses imprévues.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Assez peu résistante, prenez un peu de repos. **Amour** : Ne vous laissez pas détourner de votre voie. **Affaires** : Laissez les autres prendre leurs responsabilités.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Accordez des soins attentifs à votre peau. **Amour** : Bonheur durable en maintenant l'équilibre. **Affaires** : Renoncez de bonne grâce à certaines dépenses.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Etudiez la valeur nutritive des aliments. **Amour** : Organisez des réunions entre amis. **Affaires** : Les relations d'ordre professionnel risquent d'être orageuses.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Arrêtez de prendre des kilos, surveillez-vous. **Amour** : Atmosphère un peu tendue. **Affaires** : Agissez avec beaucoup de tact.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Il vaut mieux consommer des légumes frais. **Amour** : Vous avez besoin de tout votre calme. **Affaires** : Simplifiez vos méthodes de travail.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Mangez plus le midi et moins le soir. **Amour** : Réfléchissez bien avant de parler. **Affaires** : Des retards sont possibles dans vos affaires.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Vous êtes en bonne santé, ne vous écoutez pas. **Amour** : Vous êtes trop impressionnable. **Affaires** : Ne laissez pas intervenir des étrangers dans vos affaires.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Poulet au riz
- Salade
- Fromage
- Œufs à la neige

LE PLAT DU JOUR :

Poulet au riz

Salez et poivrez l'intérieur et l'extérieur du poulet, huilez-le légèrement après l'avoir bridé et faites-le rôtir au four. Dans une cocotte faites revenir du beurre, une demi-livre de champignons émincés et un oignon en fines rondelles. Versez par-dessus une demi-livre de riz lavé et séché. Quand le riz est doré, ajoutez 3/4 de litre de bouillon de poule (préparé avec des cubes). Laissez cuire à feu doux une petite demi-heure. Découpez le poulet et servez avec le riz.

Fleurs toujours fraîches

Vos fleurs dans le vase commencent à piquer du nez, elles n'en ont plus que pour un jour... Non, coupez l'extrémité des tiges et baignez complètement vos fleurs (par exemple dans la baignoire) et laissez ainsi dans l'eau toute la nuit. Le lendemain elles ont retrouvé leur fraîcheur, même les roses qui sont les plus fragiles des fleurs.

Ongles cassants

Si vous avez les ongles cassants, évitez le remède de la facilité, c'est-à-dire celui des « durcisseurs » ; n'en abusez pas, ils dessèchent à la longue et n'agissent qu'en surface. Faites plutôt une cure de « consolidants », crèmes à base de kératine qui restituent leur dureté aux ongles en s'y incorporant. Un autre bon traitement consiste à prendre chaque jour — par la bouche — des extraits de prêle ou de gélatine mélangés à un jus de fruit, de l'eau ou du lait.

Un excellent truc encore, quand les ongles se cassent, se fendillent ou se dédoublent : appliquez matin et soir, à la racine, une goutte d'extrait tyroïdien pour usage externe. En trois semaines vos ongles seront transformés.

Pour son bonheur et le vôtre

— Dans les soirées en tête à tête avec votre mari ne soyez pas avare de reparties amusantes, d'idées drôles, de jeunesse, de gaieté, de la plus grande sottise que vous puissiez faire est de lui répondre d'une voix morne, en ne retrouvant de l'animation que lorsqu'une amie vous appelle au téléphone. Ce petit détail auquel les hommes attachent une grande importance : soyez toujours exacte, ne perdez pas de temps en coquetterie inutile au dernier moment alors que votre mari vous attend pour sortir...

Asperges à la royale

Pour 5 personnes.
Éléments de base : 2 bottes d'asperges, 1 petite boîte de pelures de truffes, 1/4 de litre de lait, 40 g de farine, 50 g de beurre, 2 cuillerées de crème fraîche, 1 blanc d'œuf, sel, poivre, éventuellement 1 fond de pâte feuilletée ou 1 croûte de vol-au-vent.
Laver et peler les asperges, les lier en bottillons et les cuire 15 minutes dans de l'eau bouillante salée. Les égoutter et les passer sous le robinet d'eau froide pour les rafraîchir. Couper les têtes à une longueur de 3 centimètres environ. Pendant la cuisson des asperges, faire un roux blanc avec la farine et le beurre ; le mouiller avec le lait additionné d'à peu près la même quantité de jus de cuisson des asperges pour obtenir un béchamel. Saler, poivrer, ajouter les pelures de truffes hachées et faire mijoter cette sauce une dizaine de minutes en veillant à ce qu'elle n'attache pas d'œuf. Laver et rectifier l'assaisonnement qui ne doit pas être trop relevé afin de laisser perceptible le parfum de la truffe. Mettre les têtes d'asperges dans cette sauce et réchauffer sans laisser bouillir. Dresser dans un légumier ou dans une croûte de vol-au-vent réchauffée à la dernière minute.

A méditer :

Tout dans l'existence a un terme... sauf le loyer qui en a quatre. MONSELET

De tout pour faire un monde

Pour lutter contre la poussière dans les carrières

Une méthode de lutte contre la poussière a été mise au point à l'Institut de recherche pour la sécurité du travail dans l'industrie minière soviétique. On sait que la poussière est inévitable dans les travaux de mines. Les fabriques d'enrichissement en rejettent beaucoup ; de vastes espaces aux alentours sont couverts d'une couche épaisse de poussière. Au moindre coup de vent le ciel est gris de poussière.
La méthode est basée sur l'emploi de solution contenant des émulsions de bitume, de polymères et d'autres substances astringentes. Le sol sec est enduit avec ces solutions à l'aide de machines à arrosage et d'hydromonteurs. La meilleure dispersion de la solution et sa dépense minimale sont assurées par l'emploi d'hélicoptères. Vu l'efficacité du nouveau procédé il a été recommandé pour les terrils des mines et les carrières de minerai de fer. (ACT)

Quand les rois devançaient les stylistes

Alors que Paris vit actuellement au rythme des salons du prêt-à-porter, de la fourrure, de la bijouterie fantaisie, on peut se demander comment se lançaient les modes masculines.

Sachez tout d'abord que les modélistes, tels que nous les connaissons, ont déjà une longue existence, puisque leur corporation a été créée en 1910. Auparavant, le mode masculine venait d'en haut. Elle était imposée par les rois qui, souvent, étaient inspirés eux-mêmes par leurs peintres favoris. Jusqu'au XVIIIe siècle, elle était l'apanage des seigneurs dont la fortune autorisait l'originalité et les extravagances. Les cou-

leurs vives, les ornements et les étoffes de prix étaient réservés aux courtisans. Les autres ne possédaient qu'un habit de teinte neutre que, bien souvent, ils portaient tout le long de leur existence.
Aujourd'hui, chacun est libre d'acheter le vêtement qui lui convient. Il en allait tout autrement sous Louis XV où il fallait présenter un brevet signé du roi pour se parer de galons d'or et d'argent, de broderie, de cannetilles et de dentelles. Inutile de dire que ce brevet royal coûtait fort cher. Mais il était très utile, car ceux qui possédaient une grosse fortune étaient prêts à dépenser beaucoup d'argent pour écraser de leur juste poids les contemporains. Le roi en profitait, puisque le produit de ces brevets alimentait sa cassette personnelle.
Plus tard, les dames britanniques, puis les « beaux », les « Lions » donnèrent le ton. Certains, comme Lord Seymour, le chevalier d'Orsay ou Brummell inspirèrent un prestige extraordinaire. Ils inspirèrent la mode et souvent l'imposèrent. Après eux, ce furent les comédiens, puis les acteurs de cinéma. (ACT)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 (C) Taxibulle
- 17.05 (C) La boîte à surprise
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) Rendez-vous
- 18.25 (C) Sous la loupe
- 18.50 (C) Le Manège enchanté
- 19.15 (C) Etranger d'où viens-tu ?
- 19.55 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Hors série
- 21.15 (C) Les Oiseaux de Meiji Jingu
- 22.05 (C) A témoin
- 22.20 (C) Téléjournal

20.00 (C) I.N.F. 2

- (C) Le défi
- (C) Portrait de l'Univers
- 24 heures dernière

FRANCE III

- 18.30 (C) Inter 3
- 18.35 (C) La courbe échelle (25)
- 18.50 (C) La vie pratique
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) Vivre en France
- 20.05 (C) 20 années de cinéma américain (18)
- 20.40 (C) Plein soleil
- 22.30 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 L'heure des enfants
- 17.10 (C) TV culturelle pour adultes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Neues vom Kleinstadtbahn
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Die Powenzbande
- 21.20 De première main
- 22.05 Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 (C) Per i piccoli
- 18.55 (C) Off we go
- 19.30 (C) Telegiornale
- 19.45 Obiettivo sport
- 20.10 (C) Lo sparaparla
- 20.40 (C) Telegiornale
- 21.00 Enciclopedia TV
- 21.55 La sinfonia nel mondo slavo
- 22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, la chaise à bascule. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, au fil de l'eau. 21.45, diététique 1974. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, aveugles aujourd'hui. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17 h, téléjournal. 17.10, Jérôme et Isabelle. 17.40, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, rencontres au cirque. 20.15, recherches et technique. 21 h, téléjournal. 21.15, tous les moyens sont bons. 22.40, téléjournal.

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 14.05 TV scolaire
- 14.25 J'ai tué Raspoutine
- 16.00 Fin
- 18.20 Au-delà des faits
- 18.40 Pour petits et grands
- 19.25 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 La Folle des bêtes
- La Maison des Bois
- Ouvrez les guillemets
- 24 heures dernière

FRANCE II

- 17.00 N TV scolaire
- 17.30 Fin
- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Le Vagabond

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, 8.05, revue de la presse romande, 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communications, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, témoins.

16.05, La Jangada, de G. Valbert, d'après Jules Verne. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, la bonne tranche. 20.30, polices et aventures. Prémontion, une pièce policière de J. Jaquiné. 21.30, disc-club. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, à vues humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiosolaire, la flûte à bec et l'orgue. 10.45, Dumas ou le triomphe de la vitalité. 11 h, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 13 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, sciences et techniques. 20.30, interprètes favoris. 21.55, le Chœur de la Radio suisse romande.

mande. 22.15, communauté phonique des programmes de langue française, un compositeur suisse romand, Gustave Doré. 22.45, qu'attendez-vous de la musique. 23.15, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, musique avant toute chose avec Mikis Theodorakis, Ivan Rebhoff, orchestre Caravelli, orchestre Paul Mauriat, Luciano Sgrizzi, piano, etc. 10.05, pages pour piano, Prokofiev. 10.20, radiosolaire. 10.50, musique de ballet, E. Helsted. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, Sandor Vidak, piano, ensemble Party-Sound. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, musique populaire.

16.05, théâtre. 17.05, salutations musicales d'Irlande. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communications. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, sérénade pour Sophie. 23.30, musique dans la nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL A. RUE Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 292

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Fougères. 2. Résidence princière. — Marmite qui tient de l'âne et du cheval. 3. Ville de Belgique. — Artiste. — Sans mérite. 4. Carnation. — Oncle d'Amérique. 5. Pour prendre le panier à salade. — S'en fait par roulement. 6. Dessin allégué. — Se fait par roulement. 7. Préposition. — Etenues en dispersant. 8. Romancier populaire. — Dans la gamme. — Sur la bouffée. 9. Qui accable. 10. Produit un effet d'ornementation.

VERTICALEMENT

1. Filles très chastes. 2. Sur la Veldre. — Menace en l'air. 3. Content. — Place d'armes. 4. Interjection. — Insecte des eaux stagnantes. — Symbole. 5. Orifice anatomique. — Ville de Suède. 6. Retour. — On l'utilise pour un forage. 7. Conjonction. — Possessif. — Se renouvelle en hiver. 8. Déterminé par l'armature. — Longue chez l'ambitieux. 9. Enoncent toutes les parties d'un tout. 10. Dans l'Ille-et-Vilaine (sans l'article). — Bassinées.

Solution du No 291

1	H	I	N	T	E	R	L	A	N	D
2	I	D	I	O	T	I	E	O	U	
3	L	A	C	O	N	T	I	N		
4	A	E	P	I	C	I	E	R	E	
5	R	S	I	L	E	S	E	T		
6	E	T	A	L	E	O	U	S	T	
7	S	A	V	E	I	L	S	E		
8	M	A</								

**Certes,
vous pouvez ignorer
les banques, leurs services,
les intérêts qu'elles offrent
et vous étonner ensuite
de n'avoir jamais
assez d'argent
pour réaliser un projet
qui vous tient à coeur.**

**A la
Société de Banque Suisse,
nous avons
mieux à vous proposer.**



Parlez-nous de vos projets d'épargne, nous rechercherons la formule qui vous convient le mieux.

Un livret d'épargne à la SBS, par exemple, vous permet de disposer en tout temps d'une somme appréciable. En effet vous pouvez retirer jusqu'à Fr. 5000.- par mois sans préavis.

Quant à vos disponibilités supplémentaires, vous pourrez en retirer un intérêt encore plus élevé en souscrivant des obligations de caisse de la SBS. A l'inverse des économies déposées sur votre livret, vous nous confiez alors une somme fixe pour une période précise: 3, 4, 5 ans et plus. En compensation, le taux d'intérêt en sera plus élevé.

Voici une manière parfaite de mettre votre argent en lieu sûr – même à l'abri de vos propres tentations – et d'atteindre plus facilement la réalisation de vos projets.

Résolument tournés vers l'avenir – nous utilisons des ordinateurs de très grande capacité –, nous avons cependant conservé du passé de solides principes commerciaux: discrétion absolue, contacts personnels chaleureux, serviabilité.

Nous serions heureux de vous le prouver lors de votre prochaine visite.



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... TOUT SAVOIR

Un coup de théâtre dans l'affaire du Watergate: Mitchell et Stans acquittés

NEW-YORK (AP). — Les anciens ministres John Mitchell et Maurice Stans qui avaient à répondre à neuf chefs d'accusations ont été acquittés dimanche.

Au quatrième jour de ses délibérations, le jury de neuf hommes et trois femmes a rendu un verdict de non culpabilité à l'égard de M. Mitchell, ancien ministre de la justice, et de M. Stans, ancien secrétaire au commerce, qui étaient accusés d'association de malfaiteurs, d'obstruction à la justice et de parjure.

On leur reprochait plus précisément d'avoir accepté — sans en faire mention — une contribution secrète de 200.000 dollars de la part du financier Robert Vesco au profit de la campagne pour la réélection de M. Nixon.

C'était la première fois depuis un demi-siècle que deux ministres améri-

cains avaient à subir un procès criminel.

« Je suis en train de renaître », a déclaré M. Stans, particulièrement joyeux, en refoulant une larme début.

« J'étais innocent depuis le début, mais c'est bon de le voir confirmé », a ajouté l'ancien ministre qui a affirmé qu'il était convaincu d'obtenir l'acquiescement.

Le procès avait commencé le 19 février. Le jury a d'abord disculpé point par point M. Mitchell qui a arboré un large sourire, puis il a fait de même pour M. Stans.

Les accusés risquaient une peine maximum de 45 ans de prison, ainsi que des amendes d'un montant de 80.000 dollars chacun. M. Mitchell, 60 ans, doit encore répondre d'accusations identiques à Washington dans le cadre de la dissimulation de l'affaire du Watergate.

Le procureur qui avait mené un combat vigoureux, s'est déclaré très déçu

par le résultat et a estimé que les choses auraient été différentes si la justice avait pu présenter M. Vesco, qui a fui les Etats-Unis où il devait répondre aux mêmes accusations que MM. Mitchell et Stans, et que les autorités n'ont pas réussi à faire extradier.

Trouvé gelé dans la soute à bagages

DUSSELDORF (AFP). — Le corps gelé d'un jeune turc de 20 ans a été découvert dans la nuit de samedi à dimanche dans la soute à bagages d'une « Caravelle » a annoncé la police de l'aéroport de Dusseldorf.

Les policiers estiment que le jeune homme, qui voulait probablement entrer clandestinement en R.F.A., s'était caché dans la soute à bagages vendredi dernier, au moment où l'appareil avait quitté Istanbul. Il avait ensuite atterri à Dusseldorf puis était reparti pour la ville turque samedi matin.

Samedi soir la « Caravelle » avait décollé pour Alicante, via Stuttgart, et était enfin retournée à Dusseldorf samedi dans la nuit. Un porte-parole de la police a indiqué que le cadavre était complètement gelé. Il avait du supporter des températures avoisinant moins 60 degrés.

VAUD

Ouverture de la 14me Rose d'or à Montreux

MONTREUX (ATS). — M. Stelio Molo, directeur général de la Société suisse de radio-diffusion et télévision (SSR) a ouvert dimanche en fin d'après-midi la 14me Concours international de variétés télévisées, la « Rose d'or de Montreux ». Pendant une semaine, 413 experts et 165 journalistes de 33 pays visionneront 28 émissions de variétés avant d'attribuer la Rose d'or, la Rose d'argent et la Rose de bronze, ainsi que le prix de la presse et le prix de la ville de Montreux.

Dans son allocution de bienvenue, M. Stelio Molo a relevé que s'il était un domaine où le programme vieillit avec une rapidité déconcertante et où les imaginations les plus fertiles tarissent avant l'heure c'était bien celui des variétés, raison pour laquelle la solidarité par delà les frontières était indispensable pour compenser cette érosion du genre.

Informations suisses

Valais: six mille spectateurs pour les combats de reines

(c) Deuxième grand dimanche des combats de reines en Valais. En effet, c'est le petit village bagnard « Verségères » qui eut l'honneur de recevoir ce dimanche les fanatiques valaisans et autres des combats de reines. Quelque 6000 personnes ont assisté à ces joutes. Sur la seule place de parc, de l'emplacement de fête, on a dénombré plus de mille véhicules.

Les combats furent intéressants et le public satisfait.

Il fut même question de baptiser « La Colombe » la reine du jour. Roland Collombin d'ailleurs assista à ce genre de « sport » bien valaisan.

Voici les principaux résultats: 1re catégorie: « Pompon » propriété de Gaston Besse, de Prarayer, puis dans l'ordre: « Réveil » également de Gaston Besse, de Prarayer et « Bison » de Séraphin Bessard, de Fontenelle.

2me catégorie: « Coucou » de Gaston Besse aussi, suivi de « Rainon », de Mme Veuve Ribordy, de Sembrancher.

3me catégorie: « Lion » de Denis Bruchez, de Verségères, suivi de « Bergères », de Gratien Jacquemettaz, de Liddes.

Sauvage agression à Soleure

(c) Un ouvrier turc, rentrant chez lui dans la nuit de dimanche a été attaqué et grièvement blessé par trois garnements, qui lui ont dérobé sa montre et son portefeuille. Les trois violents personnages ont pris la fuite à l'arrivée d'une voiture, laissant l'ouvrier, qui baignait dans son sang, sans la moindre aide. Un automobiliste de passage transporta le blessé à la station de police de Soleure, puis à l'hôpital. Cette attaque à main armée, a eu lieu en pleine ville de Soleure. Un des agresseurs a été arrêté.

Les deux autres sont en fuite. Un mandat d'arrêt a été lancé contre eux.

VIGNOBLE

Auvernier

Chute d'un cyclomotoriste

Un cyclomotoriste domicilié à Boudry, M. Michel Russo, âgé de 31 ans, a perdu samedi soir, peu avant minuit, la maîtrise de son engin. Roulant d'Auvernier en direction de Colombier, il a soudain traversé la route du nord au sud et a fait une chute. Blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles et a en outre été soumis aux examens d'usage.

Assemblée de la Société suisse des écrivains

LUCERNE (ATS). — L'assemblée générale annuelle de la Société suisse des écrivains s'est déroulée samedi et dimanche à Lucerne. Pour succéder au président René Kaesch, on a choisi Alfred A. Haesler. Otto Bœni, de Zurich, devient le nouveau secrétaire de la société. Le comité accueille en outre Mousse Boulanger et Alfred Rasser. Le conseiller national Léo Schürmann a prononcé une allocution sur le thème « politicien et écrivain: une relation à élucider ».

L'assemblée a rejeté une proposition vaudoise et genevoise au sens de laquelle la Société suisse des écrivains ne devait s'immiscer dans aucune controverse touchant à des questions politiques et confessionnelles. Aucune décision n'a été prise à propos de la déclaration de solidarité formulée par huit membres du comité de la société en faveur de Soljenitsyne. Les membres qui auraient souhaité que l'assemblée se prononce à ce propos voulaient que, désormais, de telles déclarations soient précédées d'une mise au courant des membres, une prise de position publique ne se justifiant que dans des cas urgents avec l'approbation d'une majorité qualifiée du comité.

Le président sortant, dans son allocution, a dénoncé le climat de révolte destructrice qui s'est manifesté depuis l'assemblée de Bad Ragaz. Il a stigmatisé l'attitude d'aucuns qui sombrent dans l'intolérance.

L'assemblée a examiné la question des écrivains dans le besoin, un fonds per-

mettant à ces derniers d'obtenir un revenu de 1000 francs, pour les célibataires, et de 1200 francs pour les couples. Un développement de ces montants est prévu.

Au niveau du programme culturel, on se propose d'organiser un symposium sur l'enseignement des langues et de la littérature.

Thurgovie: nouveau tour de scrutin nécessaire

Aucun des trois candidats pour le siège du démocrate-chrétien Josef Harder, au Conseil d'Etat thurgovien, n'a été élu. Le représentant du parti du démocrate-chrétien, M. Felix Rosenberg, a manqué de 121 voix, la majorité absolue qui s'élevait à 18.506 voix. Les deux autres candidats, venant de l'Alliance des indépendants et des mouvements xénophobes ont fait quelque 8500 voix chacun. La participation au scrutin s'est élevée à 38 %.

Avec une participation de 34 %, les citoyens du canton des Grisons ont confirmé les deux conseillers d'Etat démocrates, Tobias Kuoni et Otto Largiadier dans leurs fonctions. Ils ont obtenu 20.960 et 20.178 voix respectivement. Le candidat socialiste a recueilli 13.025 voix.

Par 21.029 voix contre 8998, le souverain grison a enfin accepté une loi sur les communes. Un tel texte avait été rejeté en 1945 et en 1966.

FRIBOURG

Route Fribourg-Payerne: un mort cinq blessés grièvement atteints

(c) Hier, vers 17 h, un effroyable accident s'est produit sur la route Fribourg-Payerne, à la hauteur de l'école de Corjolens. Un passager, M. Marcel Chobaz, 43 ans, originaire de Fribourg, employé CFF, domicilié à Prilly, a été tué sur le coup. Sa femme et un enfant, passager de l'autre véhicule, sont dans un état alarmant.

Un automobiliste de la Roche, M. Daniel Baudin, 23 ans, employé de bureau, circulait au volant de sa voiture de Payerne en direction de Fribourg. Entre Prez-vers-Noréaz et Rosé, pour une raison que l'enquête s'efforcera d'établir, son véhicule fut déporté à gauche et est entré en collision frontale avec l'auto conduite par Mme Gisèle Chobaz, 45 ans. Le choc fut d'une extrême violence. M. Chobaz fut tué sur le

coup. Sa femme souffre de multiples fractures des deux jambes et des côtes, ainsi que du bassin et d'une omoplate. Elle est fortement commotionnée et souffre en outre de nombreuses blessures.

Dans l'autre voiture, M. Baudin est commotionné. Il souffre de contusions à la colonne vertébrale, d'une fracture de la cheville droite et de plaies multiples. Sa femme, Mme Bernadette Baudin, 21 ans, est commotionnée et atteinte de plaies multiples. Leur fille Emmanuelle, née en 1973, est commotionnée. Enfin, un petit Algérien de 4 ans qui était en séjour dans la famille Baudin, Djamel Tifoura, souffre d'un hématome cérébral. Il a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de l'île à Berne, alors que les autres blessés sont soignés à l'hôpital cantonal de Fribourg.

Du neuf dans l'affaire de Fonsorbes

TOULOUSE (AP). — Au cours d'une conférence de presse, le capitaine de gendarmerie Vieillard a présenté dimanche aux journalistes l'arme que l'assassin a utilisée pour fracasser le crâne de Mme Emma Réal, d'origine suisse, avant de l'achever d'un coup de 22 long rifle.

Il s'agit d'une sorte de quille, ou pion, mesurant 40 cm de haut, en bois de chêne, et d'un diamètre de 8 cm, que les gendarmes ont trouvé dans le champ qui sépare la maison tragique du petit bois où l'on suppose que l'assassin avait garé sa voiture.

C'est à cet endroit, par conséquent, que celui-ci s'en est débarrassé et il a peut-être commis là une première erreur, car cette découverte est susceptible de mettre les enquêteurs sur la voie, à condition bien entendu que cette sorte de matraque n'ait pas appartenu aux trois victimes.

D'autre part, le capitaine Vieillard a pu reconstituer avec exactitude l'emploi du temps des trois victimes dans la journée tragique du vendredi 19 avril. Mais, pour l'instant, la lumière n'a pas jailli de cet emploi du temps. L'assassin demeure toujours inconnu.

Glissement de terrain au Pérou: centaines de villageois disparus

Après avoir déjà été durement éprouvés par des glissements de terrain, les habitants de trois villages des Andes centrales, au Pérou, craignent maintenant d'être la proie des eaux du Rio Mantaro, un fleuve au débit très rapide et dont le lit a été recouvert de centaines de tonnes de terre et de roches qui s'étaient détachés de trois collines.

Le barrage ainsi créé retient une poche d'eau de quelque 15 kilomètres de longueur qui menace de submerger la vallée sise en aval du fleuve. Le danger

s'accroissant d'heure en heure, les autorités s'attachent à évacuer les quelque 10.000 personnes résidant dans la région. De plus, des experts se sont mis à attaquer le barrage à l'explosif.

Les glissements de terrain avaient été provoqués par les effets conjugués de pluies diluviennes et d'un tremblement de terre, survenues dans la nuit de jeudi à vendredi derniers. Ils ont fait au moins 21 morts et de nombreux blessés. En outre, plusieurs centaines de villageois sont portés disparus. Quant aux dégâts matériels, ils sont considérables.

OFFRES D'EMPLOIS

SOMECA SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles
engage
personnel
pour travaux variés dans département de galvanoplastie.
HORAIRE LIBRE.
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

Nous cherchons
AVIVEURS (EUSES)
sur plaqué or G, éventuellement POLISSEURS (EUSES) de boîtes.
Travail très intéressant.
Ambiance agréable, place stable, bien rétribuée, semaine de 5 jours.
Prestations sociales de l'Industrie horlogère.
Transport par bus dans le Val-de-Ruz.
Faire offres ou téléphoner à:
WERNER MARTIN & CIE,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 11 22.

Pour entrée début septembre ou date à convenir, nous offrons place d'apprentie
VENDEUSE en CHAUSSURES
Nous demandons jeune fille aimable, soignée et laborieuse.
Nous assurons une bonne formation et une rémunération intéressante dès le début.
Adresser offres à:
Chaussures ROYAL, Temple-Neuf 4,
2000 Neuchâtel.

On cherche, pour entrée immédiate,
dessinateur (trice)
ayant du goût pour la lettre et les chiffres. Travail très minutieux et, à personne capable, travail très bien rémunéré.
S'adresser à G. AUBRY,
GRAVURE,
Progrès 119,
2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 52 89.

Entreprise de la place cherche
employée de bureau
Travaux variés - facturation - statistiques.
Ecrire sous chiffres NH 1172 au bureau du Journal.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir,
COMMISSIONNAIRE
Place bien rémunérée, moto à disposition, semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.
S'adresser au magasin
Lehnherr frères,
rue Fleury 7, Neuchâtel.
Tél. 25 30 92.

AVIS DIVERS
pour des vêtements propres!

Petites annonces à tarif réduit

35 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes:

- A vendre
- Demands à louer
- Perdus-Trouvés
- Demands à acheter
- Offres d'emplois
- Divers
- A louer
- Demands d'emplois

Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente de véhicules à moteur

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer: il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 35 centimes par mot minimum 10 mots

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
chaque nombre compte pour un mot
chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

une commande ne sera acceptée par téléphone

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de la formule: « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».

notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule: « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».

A la suite de la mise en exploitation de sa nouvelle centrale d'embouteillage.

PROVINS VALAIS

vend
— harassees bois 30 litres au prix de Fr. 3.—
— bouteilles type Bourgogne, bague plate litre —.35
demi-litre —.25
Prix départ Caves PROVINS.
S'adresser par téléphone au (027) 3 71 45.

Nous cherchons
1 jeune homme
pour courses, aide à l'atelier et bureau.
Semaine de 5 jours.

Garage du Seyon, Neuchâtel-Ecluse.
Tél. 25 16 28.

On cherche
UNE DAME
si possible à plein temps pour différents travaux manuels de bureau.
S'adresser à:
Papeterie Reymond,
rue Saint-Honoré 5,
à 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 25 44 68.

Seulement 35 c. le mot!
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

La gauche portugaise donne de la voix à Lisbonne quelques jours après le putsch

La troisième journée de l'exercice du pouvoir par la junte du «Salut national» à Lisbonne a été marquée par l'arrivée, dimanche en fin de matinée, du chef du parti socialiste portugais, M. Soares, qui vivait en exil en France depuis quatre ans. Le «leader» socialiste a été accueilli par une foule enthousiaste composée de milliers de personnes venues saluer son retour en terre portugaise. M. Soares arrivait de Paris par le train. Durant le voyage, il avait déclaré à un représentant de la presse: «Je suis enchanté et très ému. Un avenir nouveau plein de promesses s'est ouvert pour le Portugal et le peuple portugais.»

Des soldats étaient stationnés à quelques centaines de mètres de la gare de Santa-Apolonia où était massés plus de 8000 partisans de M. Soares. La foule qui semblait composée en majorité de personnes d'un âge moyen et appartenant aux classes moyennes, ne s'est livrée à aucune manifestation hostile. La plupart des sympathisants arboraient un œillet rouge à la boutonnière, chantaient et scandaient «le Portugal est un pays libre». M. Soares pourrait jouer un rôle important dans l'élaboration d'un

Portugal démocratique et la restauration des libertés politiques, à la suite du coup d'Etat de jeudi dernier. On apprendait dimanche en fin d'après-midi, que le «leader» socialiste avait été reçu par la junte et le général de Spínola.

UN AUTRE VISAGE

Lisbonne, quant à elle, a rapidement changé de visage. Le coup d'Etat semble avoir provoqué un véritable dédoublement parmi la population, qui donne libre cours à sa joie devant une liberté retrouvée. Samedi, le public se pressait autour des kiosques à journaux, dont le tirage a singulièrement augmenté depuis l'abolition de la censure. La censure a également été supprimée sur les ondes et les stations radiophoniques ont diffusé, samedi et dimanche, des chansons précédemment interdites et même la station catholique de Lisbonne a diffusé des marches révolutionnaires.

Cette liberté d'expression se retrouve jusque sur les murs et les vitrines des magasins, dont beaucoup sont couverts de faucilles et de marteaux peints en rouge, comme autant d'invitations à un «premier mai rouge». La junte a, au

reste, autorisé la célébration de ce 1er mai, longuement réclamée vendredi soir au cours de la grande manifestation populaire de la place de Rossio.

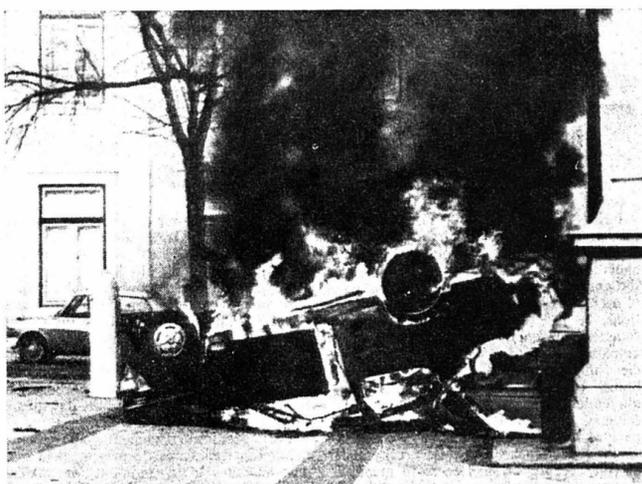
L'élargissement de l'éventail politique fait d'ailleurs partie du nouveau régime que le général de Spínola entend instaurer au Portugal: le président de la junte a en effet déclaré au cours d'une rencontre avec les représentants de la presse internationale que, dans le nouveau régime, «les forces armées doivent être distinctes du gouvernement afin de ne pas donner l'impression d'un gouvernement autoritaire». Le général a réaffirmé à cette occasion le désir de la junte de respecter strictement les principes démocratiques en rendant sa conscience à la nation afin qu'elle puisse choisir librement le régime sous lequel elle veut vivre.

Au cours de cette réunion, le président de la junte, qui a également reçu les représentants des trois principales organisations de l'opposition, a mis en garde ses interlocuteurs contre les réactions d'extrême-droite et de gauche. En ce qui concerne l'outre-mer, le général de Spínola a fait une distinction entre «indépendance» et «autodétermination»:

pour lui, l'autodétermination doit précéder l'indépendance, cette dernière devant être progressive.

REMOUS

Par ailleurs, la junte, qui a annoncé qu'elle mettrait en place un gouvernement provisoire, dans les trois prochaines semaines et promis d'organiser des élections générales dans un délai d'un an, a libéré, samedi, 99 prisonniers politiques. 180 membres de la police secrète, en revanche, hués par la population, ont été incarcérés à leur tour. L'armée a même dû tirer en l'air, samedi, dans le centre de Lisbonne, pour contrôler la foule qui tentait de lyncher deux hommes soupçonnés d'être des agents de la police politique.



Des manifestants ont incendié une voiture appartenant à des agents de la police politique. (Téléphoto AP)

La guerre d'usure se poursuit sur le Golan

TEL-AVIV (AP). — Quelques jours avant que M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain ne retourne au Proche-Orient pour tenter de dénouer la crise, l'aviation israélienne a repris dimanche ses attaques contre des positions syriennes sur les pentes du Mont-Hermon. La guerre d'usure, qui dure maintenant depuis plus d'un mois et demi, s'est poursuivie sur toute l'étendue du front du Golan.

Le commandement militaire de Damas a annoncé que l'un des chasseurs à réaction israéliens qui avaient essayé de mitrailler des positions syriennes avait été abattu dimanche matin et «a été vu tombant en flammes à l'intérieur du

territoire occupé». Les autorités israéliennes, pour leur part, ont assuré que tous les appareils étaient rentrés à leur base.

La veille, la journée avait été rude pour les Israéliens, qui avaient perdu 14 hommes sur les hauteurs du Golan, huit ayant été tués ensemble par un tir d'artillerie syrienne, les six autres ayant trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère.

Le commandement israélien a précisé que l'appareil avait été pris sous le feu syrien au moment où il allait évacuer sept blessés, mais qu'il s'est écrasé pour des raisons accidentelles.

Les avions n'étaient pas intervenus depuis quatre jours sur le Golan. La presse israélienne pense que les combats vont se poursuivre avec la même intensité pendant la tournée du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient.

RECUL

Néanmoins, les observateurs militaires estiment que les Syriens sont en train de céder du terrain sur le Mont-Hermon. Après trois semaines de combat, ces derniers ont été contraints par les bombardements aériens et le pilonnage de l'artillerie d'abandonner leurs positions avancées, à 200 m environ du sommet. Ils ont en outre interrompu la construction d'une route qui devait mener au sommet.

Des témoins ont signalé que des éléments blindés israéliens avaient pris position sur la colline de Chahar, sur le versant libanais du Mont-Hermon.

Les forces libanaises ont ouvert le feu au mortier et les Israéliens ont riposté. Les échanges de tirs ont duré près de deux heures, mais les Israéliens se sont maintenus sur la colline.

Selon le «Jerusalem Post», la poursuite des combats prouve que les Syriens «ne sont pas pressés de faire la paix». Quant au journal «Haaretz», il met en garde le gouvernement contre les pressions que M. Kissinger pourrait exercer sur Israël dans le but de restaurer l'influence américaine dans les pays arabes.

Kissinger : armes pour l'Egypte ?

LE CAIRE (AP). — La question de l'aide militaire que les Etats-Unis pourraient accorder à l'Egypte sera évoquée lors de l'entrevue que le président et Sadate aura dans les prochains jours avec le secrétaire d'Etat américain M. Kissinger à Alexandrie, écrit le journal «Al Goumhouriya».

Le chef de l'Etat égyptien a publiquement déclaré il y a une dizaine de jours que son pays entendait ne plus dépendre exclusivement de l'Union soviétique pour obtenir des armes.

Le président Nixon a, depuis demandé au Congrès un crédit de 250 millions de dollars destiné à fournir une aide économique à l'Egypte. Aucune aide militaire n'est prévue pour le moment, mais plusieurs personnalités américaines ont laissé entendre clairement qu'une telle éventualité n'était pas exclue.

«Al Goumhouriya» précise que les entretiens d'Alexandrie porteront également sur «la coopération politique, technique et économique» entre les deux pays.

Par ailleurs, le «Jerusalem Post» accuse le chancelier Willy Brandt d'exploiter son intégrité personnelle non-nazie pour abandonner Israël et glisser vers le camp arabe dans le conflit du Proche-Orient.

Paris: la présidentielle dans la ligne droite

PARIS (AFP). — Le ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, candidat conservateur traditionaliste à l'Elysée, aurait largement distancé de 13%, 3.600.000 son concurrent gaulliste, l'ancien premier ministre (1969-72) Chaban-Delmas, selon un sondage de l'«IFOP».

Ce véritable coup de tonnerre dans la campagne électorale, à une semaine du premier tour de scrutin, a immédiatement mobilisé l'attention de tous les observateurs politiques et des stratèges parmi les états-majors des candidats.

Selon le sondage du 25 avril, M. Mitterrand, candidat de la gauche, recueillerait à lui seul 42% (+1%) des intentions de vote contre 31% (+5%) à M. Giscard d'Estaing, 18% (-5%) à M. Chaban-Delmas et 3% (-3%) à M. Jean Royer.

Les candidats issus de la majorité gouvernementale ont ainsi perdu 3% des voix quand la gauche en a gagné 1%, les voix perdues se reportant sur les candidats marginaux qui ont bénéficié de la campagne électorale à la télévision.

Le même sondage fait ressortir un tournant «décisif» dans l'électorat pour un affrontement final le 19 mai entre le ministre des finances et le candidat de la gauche, les deux hommes ras-

semblant près des trois quarts des intentions de vote.

En ce qui concerne le report des voix au second tour de scrutin, le sondage de l'«IFOP» tend à montrer qu'en cas de duel final entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, 73% des électeurs du candidat gaulliste au premier tour reporteraient leurs voix sur le ministre des finances et 11% sur M. Mitterrand. Dans l'hypothèse d'un duel final Chaban-Delmas - Mitterrand, 65% des électeurs de M. Giscard d'Estaing voterait pour l'ancien premier ministre gaulliste et 16% pour le candidat de l'opposition de gauche.

AUTRE SÛN DE CLOCHE

Un autre sondage fait par le service de renseignements généraux du ministère de l'intérieur et repris par le journal «France-Soir» samedi matin, accuse un moindre déplacement de voix tout en donnant l'avantage à M. Giscard d'Estaing sur l'ancien premier ministre: 42 à 43% des intentions de vote pour M. Mitterrand, 25% pour le ministre des finances, 21 à 22% pour le candidat gaulliste et 5% à M. Jean Royer.

LE FRANC

Dans ce contexte, il n'est pas sans intérêt de préciser que, selon certains milieux financiers de Paris, la baisse du franc français pourrait atteindre 20%

d'ici à l'été. La thèse officielle est que la baisse du franc français est due avant tout à une spéculation internationale sur une réévaluation du mark. On note également le fait que la Bourse de Paris étant en grève depuis trois semaines, cela a entravé la vente de titres détenus par des non-résidents et par conséquent la fuite des capitaux.

UN FAIT PAR JOUR

Le 5 mai

Le moment est venu de s'asseoir au chevet de la France. Et de lui poser deux questions: Mitterrand a-t-il des chances d'être élu? Pour vaincre la gauche, Giscard d'Estaing est-il la meilleure épée? La France répond toujours à qui sait la comprendre. Alors, à notre tour, nous allons essayer de l'écouter. Voici venu le temps des confidences.

Mais, répondre par un oui ou par un non, serait trop facile. Il faut d'abord expliquer les choses. Et dire, par exemple, pourquoi Mitterrand arrivera si près du but au soir du premier tour. Pourquoi, aussi, Giscard d'Estaing, si l'on en croit les sondages, semble le mieux placé pour participer au dernier combat. Un fait domine cette élection. Il convient de s'y arrêter d'abord, car il risque, victoire ou défaite, de marquer l'histoire politique de notre voisine d'outre-Jura. Jamais la gauche n'a paru aussi proche du pouvoir. Jamais elle n'a semblé, comme en ce moment, être capable de vaincre. Jamais, elle n'a totalisé, sur ses objectifs et sur ses mythes, autant de suffrages qu'en ce mois d'avril 1974.

Il ne suffit pas de le dire. Il nous faut encore le prouver. On crédite désormais Mitterrand de 42% des intentions de vote (sondage IFOP). C'est énorme. Lors du 1er tour de 1965 — et l'adversaire de Mitterrand s'appelait De Gaulle — le candidat unique de la gauche n'avait fait que 32,23% des suffrages exprimés. Il n'y avait pas, alors, de candidat gauchiste. Or, toujours d'après le même sondage, les extrémistes de gauche représenteront le 5 mai, 3% des suffrages exprimés. Ce n'est rien. Et c'est beaucoup. Car les candidats gauchistes ont déjà affirmé leur intention d'appeler, lors du 2me tour, à voter pour Mitterrand. Le calcul est facile à faire. Si l'IFOP ne s'est pas trompé, Mitterrand partira le 6 mai au matin avec 45% des intentions de vote.

En consultant les chiffres, on se rend mieux compte de l'importance de ces prévisions. La grande poussée socialo-communiste de l'après-guerre eut lieu le 21 octobre 1945 lors de l'élection de la 1re Constituante. Ce chiffre de 45% ne fut pas atteint. Et pas davantage le 2 juin 1946 quand fut élue la 2me assemblée constituante, bien que les communistes aient, à cette occasion, augmenté le pourcentage de leurs suffrages et le nombre de leurs voix. Mais, il y a une autre date, qui celle-là appartient à l'histoire: celle du Front populaire. Ce fut un raz-de-marée des forces de gauche et après les scrutins d'avril et mai 1936, les députés du Front populaire occupèrent 386 sièges sur 612 à la Chambre des députés. Il n'empêche que là encore, sur le plan des suffrages, les candidats du Front populaire n'obtinrent que 3.700.000 voix contre 5.900.000 aux candidats des autres partis. En fait, le problème qui est posé est celui-ci: certes, les forces de gauche ont déjà occupé les fauteuils du gouvernement. Même avec l'appui ou la participation du parti communiste. Cependant, elles ont toujours, depuis 40 ans, été minoritaires sur le plan du corps électoral. Or, le fait majeur est que pour la première fois de son histoire, la France se place aujourd'hui, objectivement, dans la perspective d'un pays qui, sur le plan du nombre des voix, peut porter au pouvoir un homme qui est le «leader» d'une coalition de gauche dominée par le P.C.

Ce serait une première française et, aussi, une première européenne. C'est le moment de se rappeler qu'au premier tour de la présidentielle de 1969, la gauche n'avait obtenu que 31,31% des suffrages et 6.957.560 voix. Avec 45% des suffrages exprimés le 6 mai, Mitterrand peut-il espérer vaincre? Pourquoi et comment? La gauche peut-elle faire le mois prochain la démonstration qu'elle est décidément majoritaire en France? C'est toute la question.

(à suivre) L. GRANGER

Le drame de l'air en URSS : bien des choses ne vont pas

MOSCOU (AP). — Les 108 occupants de l'«Ilyouchine 18» qui s'est écrasé samedi à Léningrad ont trouvé la mort dans l'accident, apprend-on dimanche des sources occidentales.

D'après certains témoins, un moteur du quadri-turbopropulseur semble avoir explosé alors que l'appareil décollait. L'appareil a aussitôt pris feu et s'est écrasé au sol à moins de deux kilomètres de l'extrémité de la piste.

Le ministère de l'aviation civile n'a toujours pas fait état de l'accident, que la presse soviétique a passé sous silence. Les autorités consulaires occidentales ont cependant été informées qu'aucun

étranger ne se trouvait à bord de l'avion.

L'«Ilyouchine 18» est un appareil qui est entré en service en 1959. La compagnie soviétique «Aéroflot» a connu ces derniers temps une véritable série noire: 18 accidents en l'espace de 15 mois, et le journal du ministère de l'aviation civile a récemment souligné que l'entraînement des pilotes et l'entretien des appareils étaient insuffisants.

D'après certains responsables de l'aéronautique soviétique, 588 personnes auraient trouvé la mort dans des accidents d'avion au cours de l'année 1973 en URSS.

Gaz toxique sur Chicago

CHICAGO (Michigan) (AFP). — Plusieurs milliers de personnes ont été évacuées d'urgence d'un quartier de Chicago à la suite d'une fuite de gaz liquide toxique.

Incommodés par les émanations de 20.000 litres de tétra-chlorure de silicium, une trentaine de personnes ont été hospitalisées, mais leur état n'inspire pas d'inquiétude. Trois bataillons de la garde nationale ont occupé le quartier situé dans le voisinage du Port-Calumet de Chicago, pour éviter tout risque de pillage pendant l'absence de ses habitants. La fuite, provenant d'une fissure d'un réservoir d'un volume de près de

deux millions de litres, a été colmatée avec des sacs de sable, tandis que des ouvriers procédaient au transvasement du gaz liquéfié.

Le gaz évaporé s'est concentré en un nuage de huit kilomètres de long sur deux de large au-dessus du quartier évacué. Tandis que les opérations d'évacuation se poursuivaient, les autorités exprimaient leur inquiétude devant la menace que constituerait une réaction de cette concentration si le temps se mettait à la pluie: au contact de l'eau, le gaz évaporé se transforme, en effet, en acide chlorhydrique, particulièrement dangereux.



Les sauveteurs dans les gaz toxiques. (Téléphoto AP)

SUITE LE VOL DES TABLEAUX

Une demi-heure après le départ des bandits, sir Alfred parvint à se libérer et à donner l'alarme. «Ils sont entrés en criant «salauds de capitalistes» a-t-il déclaré.

Les plus précieuses des toiles volées sont notamment une «Femme écrivant une lettre» de Jan Vermeer, qui vaut trois millions de livres sterling, un portrait d'un cavalier d'une valeur de 750.000 livres sterling, deux Metsu évalués à 750.000 livres également, et une «Femme à la mantille» de Goya valant un million de livres.

Le vol des toiles a selon toute

probabilité, été inspiré par des motifs politiques, estiment les enquêteurs irlandais, qui ont lancé une vaste opération de recherche.

Interpol et Scotland Yard ont été alertés et la surveillance des ports et aéroports a été redoublée.

On s'attend en effet à Dublin que les auteurs de ce vol, le plus important du genre jamais enregistré, formulèrent une demande de nature politique ou exigèrent une rançon contre la restitution des toiles, qu'il leur sera impossible de vendre.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Arrestations en Espagne

MADRID (AFP). — Vingt-trois personnes soupçonnées d'appartenir au P.C. ont été arrêtées dans la région d'Alicante par la police espagnole.

En outre, dix-huit membres de divers groupes séparatistes catalans ont été arrêtés à Barcelone. La police indique que du matériel de propagande a été saisi au cours de ces arrestations.

L'affaire des «boues rouges»

LIVOURNE (AFP). — Le président de la société chimique «Montedison», Eugenio Cefis et quatre des administrateurs de la société ont été condamnés à trois mois et vingt jours de prison avec sursis pour avoir immergé des substances polluantes («boues rouges»), au large de la Corse.

L'affaire Sossi

GENES (AP). — Les ravisseurs de M. Sossi, substitut du procureur de Gènes, qui a été enlevé il y a dix jours, ont demandé que la police relâche tous les détenus politiques de gauche en échange de sa libération. Cette proposition figure sur un tract signé des «Brigades rouges», que la police a reçu dimanche matin.

Makarios et l'EOKA

NICOSIE (AFP). — 12 des personnes recherchées par la police, membres des groupes de combat de l'organisation clandestine Eoka-b, ont regagné leurs domiciles, se conformant à l'ultimatum adressé à ce mouvement par le président Makarios.

Cependant, la plupart des combattants de l'organisation, mise sur pied par le général Grivas, ont ignoré l'ultimatum du chef de l'Etat cyproite dont le délai expirait samedi à midi.

Une Norvégienne élue miss Europe

LAS PALMAS (Canaries), (AP). — Une jeune beauté norvégienne de 19 ans, Wenche Steen, a été élue «Miss Europe» devant 24 concurrentes.

La représentante monégasque Nancy Coullier et Racio Martin, qui défendait les couleurs espagnoles, ont été élues demoiselles d'honneur.

AMÉRIQUE

Cinq condamnations à mort au Chili

Cinq civils, accusés de tentative d'organisation de la résistance contre les militaires au pouvoir au Chili, ont été condamnés à mort par un conseil de guerre. Les condamnés étaient accusés d'avoir constitué un groupe paramilitaire pour résister aux forces armées. L'avocat des condamnés a fait appel et un haut tribunal militaire se prononcera sur cet appel très prochainement.

Contre Nixon

WASHINGTON (AFP). — Une manifestation pour la destitution du président Nixon a réuni plusieurs milliers de personnes dans la capitale américaine.

C'était la première manifestation de masse contre le président depuis la destitution du procureur Cox, qui avait provoqué en octobre dernier deux jours de protestations spontanées et sporadiques devant la Maison-Blanche.

PROCHE-ORIENT

Kadhafi et l'Egypte

BEYROUTH (AFP). — La Libye s'estime dégagée vis-à-vis de l'Egypte des obligations découlant des résolutions du sommet de Khartoum d'août 1967, a déclaré le colonel Kadhafi.

Le «leader» libyen a déclaré que l'Egypte, «prévoyant que la guerre allait durer une année», avait demandé à la Libye quatre millions de tonnes de pétrole. La Libye, a-t-il dit, a commencé les expéditions «mais après 17 jours de combat, les hostilités ont cessé. Nous avons néanmoins continué à approvisionner l'Egypte jusqu'à ce que la guerre se soit complètement arrêtée...» «La guerre reprenne, et le pétrole coulera à nouveau.»